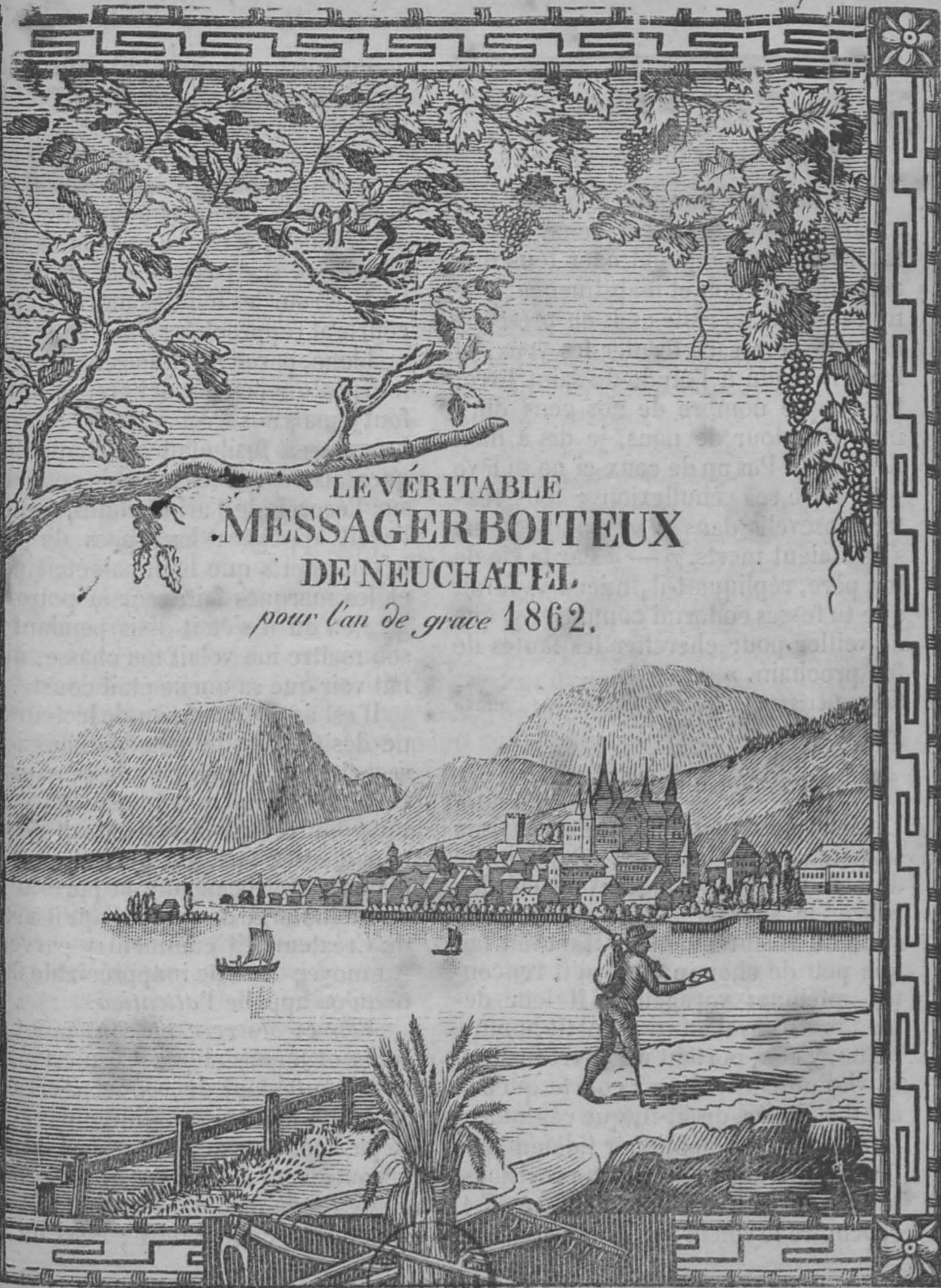


PU 353  
Ch. Châtelain *Stu. Trucé*



LE VÉRITABLE  
**MESSAGER BOITEUX**  
DE NEUCHÂTEL,  
*pour l'an de grace 1862.*

**VARIÉTÉS.**

*Confession d'un Musulman.*

« Je me rappelle qu'au temps de mon enfance, j'étais fort religieux. Je me levais la nuit, ponctuel dans tous mes actes de dévotion et d'abstinence. Une nuit que j'étais resté assis en présence de mon père sans fermer les yeux, et l'esprit tendu à l'étude du saint livre, tandis que nombre de nos gens dormaient autour de nous, je dis à mon père : — « Pas un de ceux-ci ne se lève pour faire ses genuflexions ; tous restent ensevelis dans le sommeil comme s'ils étaient morts. » — « Par la vie de ton père, répliqua-t-il, mieux vaudrait que tu fusses endormi comme eux, que de veiller pour chercher les fautes de ton prochain. »

SAADI GULISTAN. (*Magasin pittoresque*, année 1853.)

*Sagacité d'un sauvage.*

Charlevoix raconte que la venaison suspendue pour la sécher dans la hutte d'un Indien peau-rouge ayant été dérobée, le sauvage s'élança à la poursuite du voleur inconnu. Il n'avait fait que peu de chemin, lorsqu'il rencontra quelques voyageurs. Il leur demanda s'ils avaient vu un petit homme blanc, vieux, portant un court fusil, et suivi d'un petit chien à courte queue : car il était sûr, disait-il, que ces indications devaient s'appliquer fidèlement à l'individu qui emportait ses provisions.

Les nouveaux venus avaient, en effet, rencontré le voleur, et ils demandèrent

comment le sauvage qui affirmait ne l'avoir jamais vu, pouvait si bien le décrire.

« J'ai connu que le voleur était petit, répondit le sauvage, parce qu'il avait amoncelé des pierres pour atteindre à ma viande ; j'ai connu qu'il était vieux, parce que ses pas que j'ai suivis dans les bois, sur les feuilles mortes, étaient courts et rapprochés ; j'ai vu que c'était un blanc, parce qu'il marchait les pieds tournés un peu en dehors, ce que ne font jamais nos *Peaux-rouges* ; j'ai connu que son fusil était court, aux marques laissées par le canon de cette arme sur l'écorce de l'arbre contre lequel il l'avait appuyée ; les traces du chien m'ont appris que l'animal était petit ; et les marques faites sur la poussière, au lieu où il s'était assis pendant que son maître me volait ma chasse, m'ont fait voir que sa queue était courte. »

Il est assurément peu de lecteurs qui ne désirassent de posséder aussi une sagacité pareille à celle de ce sauvage. Cela ne dépend pas tout à fait d'eux, sans doute, mais il dépendrait de chacun d'entre eux, de perfectionner et d'augmenter beaucoup la portion plus ou moins large de sagacité qu'il a reçue du Créateur. Et comment y parvenir ? Au moyen de cette inappréciable faculté qu'on appelle l'*attention*.

*Voir* et *observer* ne sont point une seule et même chose. Ce n'est pas en nous contentant de *voir* et d'*entendre* avec une indolente indifférence ce qui se passe autour de nous ; c'est en nous accoutumant à *regarder attentivement*, à *écouter* de même, avec un sincère désir de bien comprendre ; c'est en pre-

nant cette habitude, que chacun de nous parviendra à devenir enfin bon et exact *observateur*. Un savant anglais de premier ordre, à qui l'on demandait comment il avait fait ses découvertes : « En y pensant attentivement, » répondit-il.

*Les chiffres s'accordent-ils toujours avec la réalité ?*

« Des chiffres ! des chiffres ! il n'y a rien de tel que les chiffres ; ils sont le grand chemin de la vérité, ce n'est que par eux que l'on peut arriver à une pleine certitude » entend-on dire et répéter à satiété.

Ce n'est certes pas moi qui contesterai, ni l'immense utilité des chiffres, ni même leur nécessité absolue ; je crains seulement qu'on n'exagère ; et ici, l'on peut en effet exagérer. Cela arrive, par exemple, lorsque l'on prétend décider exclusivement par des chiffres, des questions qui ne sont point purement mathématiques, et qui se trouvent compliquées de considérations *morales*, lesquelles sont réellement *incalculables*, et ne peuvent point du tout être appréciées ni par l'arithmétique ni par l'algèbre.

Ainsi, les chiffres nous démontrent qu'un bon marché est un bon marché ; que celui qui achète telle chose à tel prix fait nécessairement une bonne affaire. Mais cette emplette était-elle donc vraiment nécessaire, vraiment utile ?.. Notre acquéreur n'en sera-t-il point embarrassé, et peut-être même obligé dans la suite de s'en défaire à tout prix, et par conséquent avec plus ou moins de

perte ? C'est ce dont les chiffres ne nous disent rien, mais ce dont l'expérience nous montre tant et tant d'exemples, que Franklin n'a point hésité à dire : « Que de gens se ruinent à force de *bons marchés* ! Achète ce dont tu n'as pas besoin, et tu finiras par te voir contraint de vendre ce qui t'est nécessaire. »

Tel agriculteur ne ferait-il pas une bien bonne affaire en vendant tout son fumier dont on lui offre tel prix ? « Assurément, répondront les chiffres, cela est tout à fait hors de doute. » Mais l'expérience, si nous la consultons, pourrait bien nous donner une réponse contraire, et nous montrer que l'argent retiré de la vente du fumier ne vaudra jamais, pour les terres et les récoltes de l'agriculteur, ce que le fumier lui-même aurait valu ; et que si notre homme n'y prend garde, cet excellent marché pourrait devenir pour lui un commencement de décadence.

J'ai connu un homme auquel un sien parent avait laissé une succession assez considérable, dont il entra de suite en possession, mais grevée d'un legs d'une trentaine de louis d'or, lesquels il n'était tenu de payer qu'après la mort de la veuve du testateur. Notre héritier eut d'abord l'idée de se débarrasser de ce legs en le payant sur-le-champ ; mais bientôt il se ravisa, en réfléchissant qu'il serait bien dupe de se priver ainsi de l'intérêt des trente louis, intérêt dont il pouvait légitimement jouir jusqu'à la mort de la veuve. Et, je vous le demande, lecteur, d'après tous les principes de l'arithmétique, n'avait-il pas parfaitement raison ?

Mais il en advint ce qu'aucun calcul, aucun chiffre, aucune formule algébrique n'aurait pu lui révéler. Lorsqu'au bout de vingt ou trente ans (car la veuve ne se hâta point de mourir) il fallut enfin payer les trente louis d'or impatiemment attendus, notre héritier venait justement d'essuyer tant d'accidents et de revers, que cette somme à payer sur-le-champ, dans des circonstances si peu favorables, fut en même temps la cause et le signal de sa ruine.

Or, que conclurons-nous de cet exemple? que ce n'est pas en tout ni partout qu'il faut se fier aux chiffres; ou en d'autres termes « qu'il ne faut pas leur demander ce qu'ils ne peuvent réellement pas nous dire. »

#### *Présence d'esprit.*

Au commencement de ce siècle, il y avait en Angleterre un voleur que sa vigueur, son audace, et son incomparable adresse à se soustraire à toutes les poursuites de la police, avaient rendu la terreur de la contrée. Lassé d'entendre partout et sans cesse parler de ses coupables exploits, un gentilhomme soutenait dans un café que tous les succès de ce personnage ne devaient être attribués qu'à la lâcheté, la faiblesse ou la maladresse de ceux auxquels il s'attaquait; que pour son compte, il ne craindrait nullement de le combattre seul à seul, et corps à corps.

Cette opinion lui attira naturellement force contradicteurs, parmi lesquels on distinguait un jeune homme des plus élégants dans sa mise et dans ses manières;

celui-ci soutint à notre gentilhomme qu'il ne se faisait point une juste idée de l'audace et de l'adresse du brigand et lui prédit qu'avant une année révolue, il en serait lui-même victime. Et d'après les mœurs et coutumes anglaises, cette discussion se termina par un pari en bonne et due forme.

Quelques mois après, le gentilhomme seul et à pied sur une grand'route, voit arriver à lui un individu qu'il croit reconnaître... qu'il a, du moins, vu quelque part,... et qui lui dit en lui présentant un pistolet: « La bourse ou la vie, milord; et de plus vous avez perdu votre pari. » — « Mais c'est une infâme tricherie, répond-il, vous ne deviez m'attaquer que seul à seul. » Troublé par ce reproche inattendu, le voleur qui était en effet seul, tourne brusquement la tête, et reçoit sur l'oreille un coup de poing qui l'étend aux pieds du gentilhomme.

Chacun sans doute admirera la présence d'esprit de ce dernier, la promptitude de son calcul, la sûreté de son coup-d'œil, bref, le sang-froid avec lequel il sut terrasser le brigand en tournant contre lui sa propre ruse. Cette présence d'esprit, qui consiste à faire sur-le-champ en face du plus extrême danger, précisément ce que l'on ferait après mûre réflexion dans une situation calme; cette présence d'esprit est une qualité des plus précieuses. Sans doute l'occasion d'y avoir recours, ne s'offre ni tous les jours ni même souvent. Mais enfin, il n'est personne qui, plus d'une fois en sa vie, ne se trouve exposé à des dangers plus ou moins imminents et im-

prévus, sans avoir une seule minute pour délibérer et réfléchir. Chacun de nous doit donc désirer de posséder aussi une certaine dose ou portion de présence d'esprit. Et l'on parviendra à l'acquérir, si, dans tout ce que l'on fait, dans les petites choses comme dans les grandes, on s'habitue à travailler avec sang-froid, sans s'échauffer ni s'étourdir.

*Le Chêne et le Lierre.*

Fable allemande.

Pourquoi, demandait un jour le Lierre au Chêne contre lequel il s'appuyait en grim pant; pourquoi donc es-tu si fort et si grand, moi si petit et si faible?

Ingrat! répondit le Chêne, ne vois-tu donc pas que je te prête ma grandeur et ma force, que je t'en fais généreusement part, et que sans ma protection tu ramperais tristement sur la terre.

Je ne le sais que trop, répartit le Lierre, et c'est justement de quoi je me plains. Pourquoi faut-il que je me contente de l'humble rôle de protégé? Ne pourrais-je donc pas jouer aussi bien que toi le beau rôle de protecteur?

Cela n'est point du tout certain, répliqua le Chêne; car j'ai toujours entendu dire que les caractères envieux et jaloux étaient rarement généreux envers leurs inférieurs.

*Autre Fable*

(tirée de Bernardin de St-Pierre.)

Un jour la vigne, en pleurant, se plaignait au Ciel de l'injustice de son sort. Elle enviait celui du roseau. « Je suis

» plantée, disait-elle, dans des rochers  
» arides, et je suis obligée de produire  
» des fruits pleins de jus, tandis qu'au  
» bas de cette vallée, le roseau, qui ne  
» porte qu'une bourre sèche, croît à son  
» aise sur le bord des eaux. »

Une voix lui répondit du Ciel: « O  
» Vigne! ne vous plaignez pas de votre  
» destinée. L'automne viendra, le ro-  
» seau périra sans honneur sur le bord  
» des marais; mais les pluies du ciel  
» iront vous chercher dans la montagne  
» et votre jus, mûri dans les rochers,  
» servira un jour à consoler et réjouir  
» les hommes. »

Le sens moral de cette jolie fable, n'est point difficile à saisir. — Quelque vide de jouissances et remplie de maux et de soucis que nous paraisse notre vie, si elle ne s'écoule pas sans utilité pour notre prochain, ne nous plaignons pas de notre sort. Celui-là serait réellement à plaindre, qui en mourant ne pourrait se rendre que ce triste témoignage. « Ma vie a été aussi pénible  
» qu'inutile; je n'ai opéré aucun bien;  
» je n'ai jamais contribué au bonheur  
» de personne. »

*Vers de Brébœuf sur l'inventeur de l'écriture.*

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,  
De peindre la parole, et de parler aux yeux;  
Et par les traits divers de figures tracées,  
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Le nom de l'auteur de cette admirable invention n'est point parvenu jusqu'à nous; et il en est de même des auteurs de tant de découvertes aussi utiles qu'étonnantes que l'antiquité nous a léguées. Grande preuve que ce n'est

point dans la *gloire humaine* que les généreux *bienfaiteurs de l'humanité* doivent chercher une récompense.

*Opinion du Messenger Boiteux, sur une question à l'ordre du jour.*

Dans une de ses lentes et parfois pénibles, d'autres fois très-agréables pérégrinations, le Messenger traversait une de nos plus riches campagnes. Le temps était superbe; la saison l'une des plus belles de l'année; l'aspect de toutes les récoltes on ne peut pas plus réjouissant; et à la vue de tant de bénédictions, le bon et pieux Messenger élevait à l'Auteur de tous ces biens un cœur pénétré de reconnaissance.

Mais ce fut bien en vain qu'il essaya de faire partager son enthousiasme au jeune compagnon avec lequel il cheminait depuis le matin. Plus le spectacle qui s'étalait sous leurs yeux devenait riant et enchanteur, plus aussi ce pauvre jeune homme se montrait triste et rêveur, plus on voyait s'assombrir sa physionomie, du reste douce et intéressante.

« Mais qu'as-tu donc? mon jeune camarade! N'éprouverais-tu donc aucun plaisir à voir toutes les bénédictions dont la bonté de Dieu enrichit ces campagnes? »

— Aucun, je l'avoue; je suis, au contraire, pénétré de tristesse, en pensant qu'entre tant de biens, que le Ciel a créés pour tous les hommes, il n'en est pas un seul qui ne soit déjà saisi, occupé, acaparé par l'avidité de quelques-uns. Oh que M. de La Mennais avait raison de stigmatiser l'injuste égoïsme des pro-

priétaires! comme il l'a fait dans ses admirables *Paroles d'un Croyant*. Les connaissez-vous peut-être?

— Oui dà; il me souvient fort bien de les avoir lues dans le temps.

— Pour moi je les ai lues, relues, et presque apprises par cœur. Aussi suis-je constamment poursuivi, et comme obsédé tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ses éloquents paroles. Tenez par exemple, depuis que nous traversons cette fertile campagne, je ne puis me débarrasser de ce passage-ci. *Vous êtes dans ce monde comme des étrangers. Allez au Nord et au Midi, à l'Orient et à l'Occident; en quelque endroit que vous vous arrétiez, vous trouverez un homme qui vous en chassera, en disant: ce champ est à moi.*

« Mais, mais, mon jeune ami! ton bon M. de La Mennais n'y pensait assurément pas quand il a écrit ces tristes lignes. Il savait mieux que toi et que moi que notre globe n'a peut-être pas encore le quart des habitants qu'il pourrait nourrir. Il savait fort bien, que l'on trouve, et au nord, et au midi, et à l'orient et à l'occident, dans toutes les parties du monde, de vastes terrains aussi fertiles que déserts, qui ne demandent que des bras pour les cultiver, et qui ne sont encore occupés par personne. »

— Eh! je le sais bien, mais nous ne saurions aller prendre possession de ces terres vacantes, qu'en nous résignant à de lointains et périlleux voyages; qu'en nous exposant à toute sorte de dangers, peines, fatigues, privations, maladies, etc. etc.

— Sans doute que nous ne le pour-

rions pas. Mais voilà justement ce qui est arrivé aux premiers qui sont venus s'établir et en France, et en Suisse, et dans les autres pays de l'Europe. Ils ont dû braver et endurer toutes ces choses. Et voilà pourquoi ils ont cru pourvoir dire que les terres qui auparavant n'appartenaient à personne, étaient devenues leur propriété, depuis qu'ils s'en étaient mis en possession au péril de leur vie, et les avaient arrosées de leurs sueurs. Voilà pourquoi ils ont cru pouvoir les transmettre à leurs enfans en légitime héritage.

Que si la plupart de ces terres sont aujourd'hui possédées par des gens qui ne descendent point des premiers cultivateurs, cela provient tout uniment, de ce qu'ils les ont, eux ou leurs ancêtres, achetées avec un argent également gagné à la sueur de leur front, aux dépens de leur santé, et peut-être au péril de leur vie. Cesse donc d'envisager comme un injuste usurpateur quiconque dit : *ce champ est à moi.*

*L'emploi du Temps.*

Le temps, disait un sage, <sup>(1)</sup> pourrait être comparé à un sac extrêmement élastique ; ouvert par des mains fermes et vigoureuses, ce sac peut se dilater, s'étendre jusqu'à contenir une incroyable multitude d'objets. Tandis qu'entre des mains lâches et faibles, ce même sac, précisément parce qu'il est élastique, se resserre, se rapetisse tellement que, ne contenant à peu près rien, il n'en paraît pas moins toujours rempli.

Cette comparaison fait, à notre avis, fort bien comprendre, pourquoi certai-

nes personnes savent trouver du temps *pour tout* et pourquoi tant d'autres arrivent à la fin de leur carrière sans avoir su trouver du temps *pour rien*. « Si tu aimes la *vie*, disait Franklin, » accoutume-toi à ménager le *temps* : » c'est l'étoffe dont la *vie* est faite. »

*Correspondance.*

Un honorable correspondant du *Messenger* lui écrit du Locle, à la date du 8 août : « Au sujet de la propriété des hêtres de n'être jamais atteints par la foudre, je me souviens d'avoir lu quelque part, que cette propriété du hêtre est connue et utilisée en Amérique, où des arbres de cette essence, plantés ou maintenus près des habitations rurales, servent de paratonnerre naturel. Il serait, je crois, utile d'examiner à fond cette question et la recommander, s'il y a lieu. »

Le *Messenger* remercie bien son correspondant de sa lettre, qui peut-être contribuera à avancer la question soulevée par lui l'année dernière, et il commencera par engager ce lecteur attentif de l'Almanach à rechercher et à retrouver l'article *qu'il se souvient d'avoir lu quelque part*, lui promettant de le communiquer à ses lecteurs, dès qu'il l'aura reçu, comme pièce importante au procès. Et pour l'encourager à nous favoriser de sa correspondance, nous voulons en utiliser tous les articles. « De même, nous dit-il, ne serait-il point possible de signaler et rectifier dans votre almanach la coutume déplorable qu'ont presque tous les jardiniers et propriétaires de nos montagnes de tailler et couper, jus-

(1) Feu M. le châtelain Courvoisier.

qu'à ce que maladie ou mort s'ensuive, des arbres plantés à grands frais, et qui, surtout dans nos montagnes, sont si rares, et auraient tant besoin du repos que l'on accorde à ceux de nos forêts, et qui sont si beaux.

Le *Messageur*, sans être horticulteur et forestier, a toujours été grand ami des arbres, et a toujours cherché à les protéger contre les coups d'une cognée indiscreète, maladroite et téméraire; et il croit se souvenir d'avoir dit, avec le grand fabuliste français :

Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée !  
De son tempérament il eût encore vécu.

Mais c'est précisément ce dont se plaint notre correspondant, qu'on émonde indiscreètement les arbres, de manière à amener le même résultat que si l'on y mettait la cognée.

Sans vouloir trancher ici la question, que nous soumettons à de plus experts, nous dirons que nous penchons très-fort à adopter la manière de voir de notre correspondant. Et ce sera encore notre grand fabuliste qui nous fournira notre argument, dans sa fable intitulée *le philosophe scythe*, qui, ayant longtemps séjourné en Grèce, et ayant vu les merveilles opérées dans ce beau pays par les jardiniers, qui augmentaient beaucoup le produit des arbres à fruit, en les taillant à propos, voulut, de retour dans son pays, appliquer le même procédé à la Scythie, dont le climat est assez semblable à celui de nos montagnes, et fit des plaies mortelles aux arbres qui eurent le malheur de tomber sous sa main et sous sa cognée.

Enfin la lettre se termine par cette

question : « Ne direz-vous point quelques mots dans le sens de la brochure de Tschudi sur l'utilité des petits oiseaux et la guerre déplorable qu'ils ont à subir malheureusement ? »

Si le *Messageur* est conservateur des arbres, il l'est tout autant des petits oiseaux, qui ne font de mal à personne, qui ne font que du bien, et que charmer nos oreilles.

Le *Messageur* ne sait pas s'il se trompe, mais il croit que les oiseaux chanteurs ont, ces deux dernières années, été plus nombreux que les années précédentes, ce qui doit être attribué à deux causes, l'une, les mesures prises par divers gouvernements pour la conservation des petits oiseaux, l'autre les guerres d'Italie, qui est le pays de leur destruction : les Italiens n'ont pas eu le temps de s'occuper de cette chasse. Le *Messageur* ne voudrait pas sauver les petits oiseaux à ce prix. Il se bornera à recommander la brochure *éminemment utile*, je dirai même *éminemment morale* de Tschudi. (1)

En empêchant les enfants d'être cruels envers les animaux, on leur rend un service bien plus grand qu'on ne peut se l'imaginer : devenus hommes faits, ils ne seront pas cruels envers leurs semblables. Le trop célèbre Marat qui se faisait un jeu d'envoyer ses semblables à la mort, avait préludé à ces exécutions sanglantes (sa biographie nous l'apprend), en prenant plaisir dans son enfance à suspendre des animaux, tels que des grenouilles, à des potences de son invention.

(1) Les insectes nuisibles et les oiseaux, par F. de Tschudi. — Neuchâtel, E. Klingebiel, éditeur.

# MESSAGER BOITEUX

## Almanach historique,

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

# 1862.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

### Comput ecclésiastiq.

Nombre d'or. . . . . 1  
Cycle solaire. . . . . 23  
Indiction romaine, 5  
Lettres dominicale. E.  
Epacte. XXX ou \*  
Depuis la création du monde . . . . . 5811  
Dep<sup>s</sup>. le nouv. cal. 280  
QUATRE TEMPS.  
12 Mars. — 11 Juin.  
17 Septembre. 17 Décembre.  
Depuis Noël 1861 jusqu'au Carême 1862 il y a 9 semaines et 4 jours.



### FÊTES MOBILES.

Septuagésime 16 Févr.  
Mardi gras. 4 Mars.  
Les Cendres 5 —  
Pâques. . . . . 20 Avril.  
Les Rogations 25 Mai.  
Ascension. . . . . 29 —  
Pentecôte: . . . . . 8 Juin  
La Trinité 15 —  
La Fête-Dieu 19 —  
Jeûne fédéral 21 Sept.  
Premier Dimanche de l'avent 30 Novmb.  
Entre la Pentecôte et l'Avent 24 Dimanches.

A NEUCHÂTEL,

chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.

1 Mois.	JANVIER.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1	Mercre Circoucision	23	☉ au plus petit éloi-
2	Jeudi s Abel.	7	♂ * ♀. (gnement
3	Vendre s Isaac. Genev.	21	C'est en interro- beau
4	Samedi s Tite, évêq.	4	♀ en ☉. ☉ ♀, ☐ ♀
	2. Lever du sol. 7 h. 47 m.		Couch. du sol. 4 h. 25 m.
5	Diman E. s Siméon.	17	♀ ét. du soir au pl. gr.
6	Lundi Les 3 Rois	0	♂ en ☉. ♀ ♀ (éclat
7	Mardi s Lucien, mart.	12	☾ 11 h. 14 m. du soir
8	Mercre s Appollin	24	☾ geant fra- agréable
9	Jeudi s Julien, l'hos.	6	quemment la sercin
10	Vendre s Guillaume	17	nature qu'on Apogée
11	Samedi s Hygin, pape	29	☐ ♀, ♀ ♂. lui soleil
	3. Lever du sol. 7 h. 44 m.		Couch. du sol. 4 h. 55 m.
12	Diman E 1. s Satyre, m.	11	♀ ♂ ☉, ♀ Δ ☉.
13	Lundi s Hil. 20 jours	25	☾, ♀ retr. ☐ ♀, ☐ ♀.
14	Mardi s Félix	6	☾ ☽, arrache ses so-
15	Mercre s Maure	18	♀ Δ ♀. secrets. leil
16	Jeudi s Marcel.	1	☾ 2 h 22 du m. ♂ ♀.
17	Vendre s Antoine	14	♀ en ☉. ♀ ☐ ☉.
18	Samedi s Chaire. s Pierre	27	Il n'est rien que vent
	4. Lever du sol. 7 h. 40 m.		Couch. du sol. 4 h. 43 m.
19	Diman E 2. s Sulpice	10	♂ ♀, ☐ ♂. neigeux
20	Lundi s Fab.; s Sébast.	24	☉ en ☉. ♂ ♀, ♂ ♀.
21	Mardi s Agnès, mart.	8	nous oublions trouble
22	Mercre s Vincent	22	aussi promp- trouble
23	Jeudi s Raimond	6	☾ 7 h. 33 m du mat.
24	Vendre s Timothée	20	♀ * ♂. orage
25	Samedi Convers. de s Paul	4	♀ ☐ ♂. te- orage
	5. Lever du sol. 7 h. 55 m.		Couch. du sol. 4 h. 53 m.
26	Diman E 3. s Policarpe	19	☾, ☐ ♀, ♂ ♂, ☾ Périg.
27	Lundi s Jean Chrisost.	3	☾ ☽, ☐ ♀. (☐ ♀.
28	Mardi s Charlemagne	17	ment que les venteux
29	Mercre s Fr. de Sales	1	malheurs fait du vent
30	Jeudi s Martine, mart.	15	☾ 3 h. 17 m. du mat.
31	Vendre s Pierre Nolasq.	29	♂ ♀. passés. neige

Premier quart.  
le 7, à 11 h. 14 m.  
du soir, fera beau.

Pleine lune le  
16, à 2 h 22 m.  
du matin, amène  
du vent et de la  
neige.

Dernier quart.  
le 25, à 7 h. 3 m.  
du mat., sera ora-  
geux.

Nouvelle lune  
le 30, à 3 h. 17 m,  
du mat., sera nei-  
geux et trouble.

JANVIER,  
vient de Janus, à  
qui les Romains  
consacraient le  
premier jour de  
l'année.

Le 20 du mois  
le soleil entrera  
au signe du Ver-  
seau.

Du 1 jus-  
qu'au 31 Jan-  
vier les jours  
ont cru de 64  
minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1862.

Berne 7	Loche 4, 11, 18 et 25	Nyon, c. Vaud 2	Sion c. Valais 25
Cossonay, Vaud 9	Morges, c. Vaud 2	Orbe, c. Vaud 27	Thonon en Sav. 2
Fribourg en Suisse 4	Moudon, c. Vaud 6	Payerne c. Vaud 2	Vevey, c. Vaud. 21
Geneve, le 18	Neuchâtel en Suisse 2	Sallanches (Sav.) 18	Yverdon, c. Vaud 28

Foires du mois de  
JANVIER 1862.



Aarbourg c. Argovie	13		
Aeschi canton de Berne	14		
Aix en Savoye	2		
Albeuve canton Fribourg	15		
Altkirch (h <sup>t</sup> . Rhin)	25		
Altorf c. Uri	50		
Ambérieux (Ain)	17		
Appenzell	8		
Arinthod (Jura)	25		
Baden canton d'Argovie	28		
Bauma c. Zurich	15	Montmelian	27
Belfort h. rhin	6	Mont sur Vaud.	20
Berne	7	Morges c. de Vaud	8
Blamont (Doubs)	6	Morteau (Doubs)	28
Bletterans (Jura)	27	Moutiers en Tarentaise	15
Boltingen c. Berne	44	Neu-Brisach h. rhin	17
Brigue canton du Valais	17	Neustadt forêt noire	20
Bulach c. Zurich	14	Nidau canton de Berne	28
Bulle c. Fribourg	9	Ollon c. Vaud	10
Büsingen (Baden)	16	Olten c. Soleure	27
Coire c. Grisons	2	Orgelet (Jura)	24
Clerval (Doubs)	14	Passavant.	18
Dannemarie h. Rhin	7	Port sur Saone (Doubs)	30
Delle h. Rhin	20	Porentroi c. Berne.	20
Eglisau c. Zurich	8	Rapperschwyl c. St. G.	29
Ellg c. Zurich	15	Rheims	11
Ettiswyl c. Lucerne	28	Rheinfelden c. Argov.	29
Faucogney haute Saone	2	Romalé	31
Fribourg en Suisse	15	Romont canton Fribourg	14
Gessenai canton de Berne	5	Ronchaud	22
Giromagny h. rhin	14	Rougemont c. Vaud	17
Grenoble (Isère)	22	Rue c. Fribourg	15
Ilanz canton des Grisons	14		
Klingnau c. Argovie	7		
Knouau canton Zurich	6		
Küblis c. Grisons	17		
Lagnieu (Ain)	22		
Lauffenburg c. Argovie	17		
Lons-le-Saunier (Jura)	15		
Massevaux h. rhin	20		
Megève en Savoye	5		
Mellingen canton Argovie	20		
Meyenberg c. Argovie	25		
Montbéliard (Doubs)	27		
		St. Amour (Jura)	5
		St. Claude (Jura)	15
		Ste. Ursanne c. Berne	15
		Salins	50
		Schaffhausen	7
		Schiersch c. Grisons	2
		Schwitz	27
		Sempach canton Lucerne	2
		Siveriez c. Fribourg	20
		Soleure	14
		Stein am Rhein c. Sch.	29
		Sursee canton Lucerne	13
		Tanninge en Savoye	7
		Untersœen canton B. 5 et	29
		Uznach canton St. Gall	21
		Versoix canton Genève	14
		Vevey c. Vaud	21
		Winterthur c. Zurich	50
		Vulbens-au-Vuache	
		en Savoye, le	15
		Zossingen c. Argovie	6

— Un entrepreneur vient d'accomplir à Audenarde (Belgique) une des plus belles opérations que l'on ait faites en ce genre. Il s'agissait de jeter sur l'Escaut un pont de 1660 quintaux sans que la navigation fût interrompue, c'est-à-dire sans échafaudage et le plus rapidement possible. Ce problème a été résolu. Le pont, qui a 120 pieds de long, 50 de large et 20 de haut, a été assemblé sur une rive. Le matin, rien ne se voyait sur le fleuve; à midi, le pont était jeté.

1	Samedi	s Brigide, Ignace	12	♂ ♀, ☐ ♂. venteux	Premier quart.
6.		Lever du sol. 7 h. 25 m.		Couch. du sol. 5 h. 4 m.	le 6, à 8 h. 58 m.
2	<b>Diman</b>	<b>E 4 Purific. N.D.</b>	25	♂ ♀, ♀ ♀. neigeux	du soir, de la nei-
3	Lundi	s Blaise, év et m.	7	♀ en ☐. No- neige	ge ou de la pluie,
4	Mardi	s Véronique	20	tre intérêt exige ora-	
5	Mercre	s Agathe	2	♀ retrogr. que yeux	Plene lune le
6	Jeudi	s Dorothee	14	☾ à 8 h. 38 m. du soir	14, à 5 h. 55 m.
7	Vendre	s Hélène	25	☾ ☐ ♀. ☾ Apogée	du soir, s'eclair-
8	Samedi	s Salomon	7	nous ne nous humide	cira.
7.		Lever du sol. 7 h. 15 m.		Couch. du sol. 5 h. 15 m.	Dernier quart,
9	<b>Diman</b>	<b>E 5.</b> s Appoline	19	☾, ☐ ♀, ♂ ♂, ☐ ♀.	le 21, à 2 h. 44 m.
10	Lundi	s Scholastique	1	☾ ☐, ☐ ♀. couvert	du soir fera beau
11	Mardi	s Séverin, abbé	14	♀ él°. du soir au plus	et doux.
12	Mercre	s Damien	20	(grand élong. du ☉.	Nouvelle lune le
13	Jeudi	s Jonas, Cast.	9	(le 12: ♀ ♂ ♀) ♂ ☐ ♀	28, à 5 h 17 m.
14	Vendre	s Valentin, mart.	23	☾ à 5 h. 33 m. du soir	du soir continue-
15	Samedi	s Faustin, mart.	6	♂ ♀, ♂ ♀. con- clair	ra du beau temps,
8.		Lever du sol. 7 h. 4 m.		Couch. du sol. 5 h. 25 m	
16	<b>Diman</b>	<b>E. Sept.</b> s Julien.	20	♂ ♀, ♂ ♀. fions beau	
17	Lundi	s Sylvain, évêq.	4	♂ * ☉. qu'à ☐ ♂	<b>FÉVRIER</b>
18	Mardi	s Siméon, évêq.	18	☉ en ☐, ♀ retr.	vient de Februa-
19	Mercre	s Boniface, évêq.	3	♂ en ☐. ☾ Périgée	re, qui signifie
20	Jeudi	s Constantin	17	☾ des hommes soleil	faire des expia-
21	Vendre	s Léonore	1	☾ à 2 h. 51 m. du soir	tions.
22	Samedi	<b>Chaire s Pierre</b>	15	☾, ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀.	Le 18, le soleil
9.		Lever du sol. 6 h 52 m.		Couch. du sol. 5 h. 36 m.	fera son entrée au
23	<b>Diman</b>	<b>E. Sex.</b> s Josué	29	☾ ☉, ♂ ♂, ☐ ♀.	signe des Poissons
24	Lundi	<b>Matthias, ap</b>	13	d'une vertu temps sec	Depuis le 1
25	Mardi	s Victor	27	éprouvée. — et doux	au 28 février
26	Mercre	s Nestor	10	♀ et ♀ ♂ ☉, ♀ devient	les jours ont
27	Jeudi	s Sara	24	étoile du matin.	cru de 93 mi-
28	Vendre	s Léander	7	☾ 5, 17 du s. ♂ ♀, ♂ ♀.	nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1862.

Berne	4	Locle, 1, 8, 15 et 22.	Nyon c Vaud	6	Sion en Valais	22	
Cossonay, c. Vaud	13	Morges, c. Vaud	5	Orbe, c. Vaud	24	Thonon en Savoie	6
Fribourg en Suisse	1	Moudon, c. Vaud	3	Payerne, c. Vaud	6	Vevey, c. Vaud	25
Genève, le	15	Neuchâtel (Suisse)	6	Sallanches (Savoie)	15	Yverdon, c. Vaud	25

Foires du mois de Février 1862.

Aarau	26	Gruyères c. Frib.	25
Aarberg c. Berne	12	Haguenau b. rh.	4
Appenzell	5	Héricourt (Doubs)	27
Arbois Jura	7	Hérisau c. Appenz.	7
Audeux Doubs	8	Ilanz c. Grisons	18
Avenches c. Vaud	7	Laferté	28
Bauma c. Zurich	19	Langnau c. Berne	26
Belfort h. rhin	3	Langres	15
Bellinzona c. Tessin	3	Lausanne c. Vaud	8
Benfelden b. rh.	24	Lentzbourg c. Arg.	6
Berne	4	Liechtensteig, S-G.	3
Berthoud c. Berne	27	Liestal c. Basle	12
Besançon Doubs	5	Lons-le-Saunier	15
Bienne c. Berne	6	Lœrach d. de Bade	19
Bischofzell c. Turg.	27	Lucerne	24
Blamont (Doubs)	4	Martigny c. Valais	24
Bourg (Ain)	5	Meyenfeld c. Gris.	5
Bremgarten c. Arg.	24	Mettmenstetten c. Z.	6
Brugg c. Argovie	11	Montbéliard (D.)	24
Bulach c. Zurich	25	Montbozon le	5
Bulle c. Fribourg	13	Monthey c. Valais	1
Buren c. Berne	26	Morges c. Vaud	26
Châlons s. Saone	28	Moudon c. Vaud	3
Chambéry en Sav.	22	Onnens c. Vaud	25
Château d'Oex c. V.	6	Orbe c. Vaud	10
Chaumont sur Fran-		Orgelet (Jura)	24
gy en Savoye	6	Ornans (Doubs)	18
Clairvaux (Jura)	20	Oyzelley	26
Clerval Doubs	11	Payerne c. Vaud	13
Collonge (Ain)	15	Pfaffenhofen	11
Coire c. Grisons	6	Pfessikon c. Zurich	4
Delémont c. Berne	5	Poligny	15
Delle h. rhin	17	Pontarlier Doubs	13
Diessenhofen c. Th.	3	Porentrui c. Berne	17
Dôle	6	Rolle c. Vaud	28
Echallens c. Vaud	27	Rue c. Fribourg	19
Eglisau c. Zurich	4	Ruffach h. rhin	14
Eschenez c. Thurg.	7, 27	S. Amour (Jura)	3
Estavayer c. Frib.	19	S. Claude.	12
Etiswyl c. Luc.	18	S Triphon c. Vaud	21
Faucogney (h. S)	6	Samœns (Savoie)	4
Fribourg Suisse le	17	Schwellbrun c. A.	11
Gigny Jura)	10	Seewen c. Soleure	26
Giromagny h. rh.	11	Seewis c. Grisons	6
Grandvillar h. rh.	11	Seignelégier c. Bern	3
Greenchen c. Sol.	10	Seillères	6
Gruningen c. Zur.	18	Sidwald c. St. Gall	27



Tervai le Château	11	Waldenbourg c. B.	21
Thann h. rhin	24	Waldshut (f. n.)	5
Thiengen	3	Wangen c. Berne	15
Unterhallau Schaf.	5	Weinsfelden c. Tur.	26
Vesoul le	27	Wyl c. St. Gall	11
et tous les samedis		Yverdon c. Vaud	25
jusqu'à l'Ascension.		Zweisimmen c. Bern	6
Vius en Sallaz en Sav.			4

Commerce d'œufs.

Les indications suivantes font ressortir l'importance d'une branche de commerce un peu dédaignée peut-être, le commerce des œufs. L'exportation de ce précieux produit de France en Angleterre fait cependant entrer chaque année chez nos voisins une somme supérieure de 160,000 fr. à celle que leur procure l'importation des vins français dans les trois royaumes-Unis. En 1815, la France a exporté en Angleterre 26,000 quintaux d'œufs; de 1827 à 1856, elle en a exporté annuellement 90,000 quintaux; en 1852, le nombre des quintaux exportés s'est élevé à 155,500, et, en 1858, à 180,000. A raison de 9 œufs par livre, c'est une exportation annuelle de 200 millions d'œufs.

— Dans un accident arrivé à Lucerne à deux ouvriers occupés à réparer un conduit de gaz, l'un d'eux, à peine revenu de son état d'aphisie, a demandé à boire du lait chaud; l'effet de ce moyen a été si prompt, que le malade, si on l'eût laissé faire, aurait repris immédiatement son travail.

1 Samedi	s Aubin, évêq.		20	♂ ♃, ♀ ♄. agréable	
10.	Lever du sol. 6 h. 40 m.			Coucher du sol. 5 h. 46 m.	Premier quart. le 8, à 5 h. 48 m. du soir, fera beau.
2 <b>Diman</b>	<b>E. Quinqs</b> Simp		3	♀ ♄ ♀. ☐ ♀. soleil	
3 Lundi	s Marin, soldat		15	Essayez de tous soleils	
4 Mardi	<b>Mardi gras</b> s Ad.		27	les plaisirs, et beau	
5 Mercredi	<b>Les Cendres</b> Eus		9	verrez que le plus se-	
6 Jeudi	s Fridolin		21	constant est un rein	
7 Vendre	s Thomas, d'Aq.		3	☾ ☐ ♀, ☐ ♀. ☾ <b>Apeg.</b>	
8 Samedi	s Jonathan		15	à 5 h. 48 m. soir, ☾	
11.	Lever du sol. 6 h. 26 m.			Couch. du sol. 5 h. 56 m.	Dernier quart. le 21, à 10 h. 17 m. du soir, serein et agréable.
9 <b>Diman</b>	<b>E. Inv.</b> 40 Mart.		27	☾ ☽, ♀ en ♄. ☐ ♃.	
10 Lundi	s Françoise		9	♂ ♀ ☉, ♀ ♀. beau	
11 Mardi	s Cunibert		21	travail de choix agréa-	
12 Mercredi	<b>4 Temps.</b> s Grég		4	♀ retr. en ♄. ble	
13 Jeudi	s Nicephore, év.		17	♀ ♀ ☉, ♀ dir. et	
14 Vendre	s Mathilde, reine		1	♀ ♄ ♀. ♀ ♀, ♀ ♀.	
15 Samedi	s Longin		15	♀ en ♄. de ♄ ♄.	
12.	Lever du sol. 6 h. 13 m.			Couch. du sol. 6 h 5 m.	
16 <b>Diman</b>	<b>E. Rem.</b> s Hérib.		29	☾ 5 h. 44 m. mat ♄ ♃.	
17 Lundi	s Gertrude		14	☐ ♀. goût. vent	
18 Mardi	s Gabriel, arch.		28	♂ Δ ♄, ♀ dir. ☾ <b>Per.</b>	
19 Mercredi	<b>s Joseph</b>		13	Le succès nous neige	
20 Jeudi	s Joachim		28	☉ en ♄. Jour et nuit	
21 Vendre	s Benoit, abbé		12	☾ ☐ ♄. égaux.	
22 Samedi	s Nicolas de Flue		26	☾ 10 h. 17 soir. ☾ ☽.	
13.	Lever du sol. 5 h. 59 m.			Couch. du sol. 6 h. 14 m.	
23 <b>Diman</b>	<b>E. Occus</b> Théod		10	(le 22: ♂ Δ ♃, ☐ ♃.	
24 Lundi	s Siméon		24	♀ en ♄. ♂ ♀.	
25 Mardi	<b>Annonciat ND.</b>		7	♀ étoile du matin au	
26 Mercredi	s César, ND. de C.		20	(plus gr. éloig du ☉.	
27 Jeudi	s Lydie		3	♂ ♀. paye de serein	
28 Vendre	s Ruppert		16	♂ ♀, ♀ ♃, ♀ ♄.	
29 Samedi	s Eustase, abbé		29	toutes nos est au soleil	
14.	Lever du sol. 5 h. 45 m.			Couch. du sol. 6 h. 24 m.	
30 <b>Diman</b>	<b>E. Let.</b> s Quirin		11	☾ à 8 h. 13 m. du mat.	
31 Lundi	s Balbine		24	☐ ♀ peines. bas	

Départ de Paris

Arrivé à Neuchâtel

Berne	4	Marchés aux Bestiaux en Mars.	Sallanches (Sav.)	15
Chaux de fonds,	12	Lausanne, le	Neuchâtel en Suis.	6
Cossonay c. Vaud	13	Locte, 1, 8, 15, 22, 29	Nyon, c. Vaud	6
Fribourg en Suisse	1	Morges c. Vaud	Orbe c. Vaud	31
Genève, le	15	Moudon, c. Vaud	Payerne, c. Vaud	6
			Sion c. Valais	22
			Thonon en Sav.	6
			Vevey, c. Vaud.	24
			Yverdon, c. Vaud	24

Foires du mois de MARS 1862.

Aarberg c. Berne	12	Cossonai Vaud	15	Maillerai c. Berne	13	S Genis	19
Aarbourg c. Arg.	19	Courrendlin c. Ber.	15	Marignat.	24	S. Julien en Sav.	5
Abbevillers D.	4 et 18	Courtemaiche c. B.	17	Massevauz h. Rhin	24	S Lupicin	5
Aigle canton Vaud	12	Cully c. Vaud	7	Mézières c. Vaud	19	St. Maurice	4
Aiguebelle en Sav.	6	Delémont c. Berne	19	Mirecourt Vosges	5	St. Trivier de C.	24
Altkirch h. R. les	15	Delle h. Rhin	17	Montbéliard Doubs	31	S. Ursanne c. Berne	3
et	27	Ellg c. Zurich	12	Montfaucon c. Ber	24	Salanches en Sav.	3
Altorf c. Uri	27	Erstein b. rhin	24	Monbozon les lundis		Schaffhausen	11
Amphion en Sav.	3	Erlenbach c. Berne	11	de carême.		Schinznach c. Arg.	11
et	14	Faucogney h. S.	6	Montmélian	26	Schlettstadt (b. R.)	4
Ambérieux Ain	19	Favargny c. Frib.	19	Morat c. Fribourg	12	Schwitz	17
Anet c. Berne.	19	Fenin c. Neuch.	4	Montriond en Sav.	3	Seengen Argovie	11
Appenzell	26	Ferrette h. R.	11, 25	Morteau ( Doubs )	4	Seewis c. Grisons	4
Arwangen c. Berne	13	Feuernthalen c. Z.	25	Moudon c. Vaud	5	Selongey c. d'or	17
Aubonne c. Vaud	18	Flawyl c. S. Gall	12	Mulhausen h. rh.	4	Sépey c. Vaud	31
Avenches c. Vaud	14	Fontaines c. Neuch.	18	Munster G T. h. r.	12	Sierre c. Valais	3
Balstall c. Sol.	3	Frauenfeld c. T.	5, 31	Munster c. Lucerne	6	Signau c. Berne	15
Ballon	19	Fribourg en Brisgau	5	Neu-Brisach.	19	Sion c. Valais	1
Belfort h. Rhin	6	Frick c. Argovie	3	Neustatt forêt noire	31	Soleure	11
Belvoye	1	Gaillard en Savoye	21	Neuveville c. Berne	24	Stäfa c. Zurich	27
Berchier c. Vaud	14	Gais c. Appenzell	4	Nidau c. Berne	18	Stein am Rhein	26
Berthoud c. Berne	27	Gebweiler h. rh.	24	Niedersept h. Rhin	5	Sulz (h. Rhin)	19
Bex c. Vaud	27	Gelterkinden c. Ba.	5	Nyon c. Vaud	6	Summiswald c. B.	27
Bienne c. Berne	6	Gex Ain	1 et 25	Olten c. Soleure	17	Taninges en Sav.	6
Blamont Doubs	6	Gossau c. St. Gall	3	Orchamps.	20	Tassenières	28
Bolzano Tyrol	24	Giromagny h. Rh.	11	Orgelet Jura	24	Thoun e Berne	8
Bonneville Savoye	14	Grandson Vaud	12	Ornans Doubs	18	Travers c. Neuc.	10
Bons en Savoye	3	Granvillard h. Rh.	11	Ormont-dessous	31	Ueberligen lac C.	12
Bonvillars c. Vaud	24	Habsheim (ht. Rh.)	10	Petites Chiettes	10	Unterseen c. Berne	5
Bourg (Ain)	4	Horgen c. Zurich	13	Pontarlier Doubs	27	Uznach c. S. Gall les	1
Breintembach e. Sol.	18	Hündwyl c. Appen.	4	Pont de Roide	5	et	29
Candel b. Rhin	4	Huthwi c. Berne	12	Pont du Bourg	17	Vercel (Doubs),	7 et
Carouge c. Genève	15	Ilanz c. Grisons	18	Porentroi c. Berne	17	tous les samedis jus-	
Cerlier c. Berne	5	Jougne Doubs	17	Port-sur-Saone D.	26	l'Ascension.	
Champagni	27	Klingnau c. Argov.	19	Pully c. Vaud	20	Verrières c. Neuch.	31
Chancy c. Genève	26	Kœlliken c. Argov.	19	Ragatz c. S. Gall	24	Vesoul tous les samedis	
Châtel St. Denis	3	Kulm c. Argovie	14	Rahon	7	jusqu'à l'Ascension	
Chaumergi	10	Kyburg c. Zurich	19	Regensberg c. Zur,	18	Villisau c. Lucerne	3
Chaussin	10	Lagnieu (Ain)	17	Reichensee c. Luc.	17	Vilmergen c. Arg.	22
Cheseaux c. Vaud	24	Landeron c. Neuch.	10	Romainmôtier c. V.	28	Villerfarlai	20
Chesne-Thonex	3	Landser (h. Rhin)	12	Romont c. Fribourg	4	Vulbens-au Vuache	17
Chiètres c. Frib.	27	La Sarraz c. Vaud	11	Rue c. Fribourg	20	Waldshut f. n.	26
Clerval Doubs	11	Laufen c. Berne	3	Säkingen c. Arg.	6	Wegenstetten c. A.	17
Colmar (ht. Rhin)	12	Mausanne c. Vaud	29	Saillans Drôme	18	Weiningen c. Zur.	3
Cluses en Savoye	31	Levier	15	S Amour	4	Wilchingen c. Sch	31
Coligni Ain	18	Lignières c. Neuch.	24	S. Aubin c. Neuch.	26	Zoffingen c. Argovie	4
Concize c. Vaud	7	Locle c. Neuchâtel	25	S. Blaize c. Neuch.	5	Zurzach c. Arg.	1
Coppet c. Vaud	24	Lons-le-Saunier	13	S. Claude	12	Zweisimmen Berne	6
Cortailod c. Neuch	11	Lucerne	31				



IV Mois.	AVRIL.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1	Mardi s Hugnes, évêq.	6	Les choses désagrè-
2	Mercre s Nisier; F. Paul	18	dont nous nous ble
3	Jeudi s Eugène	29	♀ ♂ ♄. ☾ Apogée
4	Vendre s Isidore, évêq.	11	♂ en ☿. ☐ ♄. couv
5	Samedi s Chrétien	23	☾, ☾ ☿, ♀ ♂ ♄. ☐ ♄.
15.	Lever du sol. 5 h 32 m.	Couch. du sol. 6 h. 53 m.	Pleine lune le
6	<b>Diman</b> <b>E. Jud.</b> s Sixte	5	soucions le pluvieux
7	Lundi s Alexandre	17	☾ à 0 h. 40 m du soir
8	Mardi s Prochore	29	♂ ♂. moins humide
9	Mercre s Dionise	12	sont souvent humide
10	Jeudi s Ezechiel	25	celles qui con- pluie
11	Vendre s Léon, pape	9	♂ ♀. tribuent le pluie
12	Samedi s Jules I, Pape	25	♀ en ☿. ♂ ♄, ♂ ♄.
16.	Lever du sol. 5 h. 18 m.	Couch. du sol. 6 h. 45 m.	Dernier quart.
13	<b>Diman</b> <b>E. Ram.</b> s Just.	7	♂ ♀. plus à couvert
14	Lundi s Belony	22	☾ à 3 h. 25 m. du soir,
15	Mardi s Olympe	7	☐ ♄. ☾ Périgée
16	Mercre s Daniel	22	notre bonheur. soleil
17	Jeudi <b>s Cène.</b> s Rod	7	☐ ♀. ♀ él <sup>le</sup> . du ma-
18	Vendre <b>Vendr. s.</b> s Apol	22	☾, ☾ ☿. } tin au plus
19	Samedi s Sévère, Léon	6	☐ ♀. } grand éclat.
17.	Lever du sol. 5 h. 7 m.	Couch. du sol. 6 h. 53 m.	Nouvelle lune
20	<b>Diman</b> <b>E. PAQUES</b> s S	20	☉ en ☿. La re- beau
21	Lundi <b>Lundi s.</b> s Ansel,	4	☾ 6. h 30, mat. ♀ ♂ ♄.
22	Mardi s Soter et Cajus	17	☾ ♂ ♂. ligion ven-
23	Mercre <b>s George</b>	0	♀ ♂ ♄. sup- teux
24	Jeudi s Albert	13	♂ ♄, ♂ ♄. plée à va-
25	Vendre <b>s Marc, evang.</b>	26	♂ ♀. toutes les riabile
26	Samedi s Amélie	8	vertus que la variable
18.	Lever du sol. 4 h. 55 m.	Couch. du sol. 7 h. 2 m.	terre.
27	<b>Diman</b> <b>E. Quas.</b> s Anast.	20	nature nous a pluie
28	Lundi s Vital, mart.	2	☾ 11 h. 54 m. s. ♂ ♀.
29	Mardi s Robert	14	♀ en ☿. ☐ ♄.
30	Mercre s Sigismond, m.	26	refusées. temps serein
			Le 20 de ce
			mois le soleil en-
			trera au signe du
			taureau.
			Depuis le 1
			iusqu'au 30
			Avril les jours
			ont cru de 104
			minutes.

## Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1862.

Berne	1	Lausanne, c. Vaud	12	Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches (Savoie)	19
Cossonay, c. Vaud	10	Locle, 5, 12, 19 et 26		Nyon c. Vaud	3	Sion, c. Valais	25
Fribourg en Suisse	5	Morges, c. Vaud	2	Orbe, c. Vaud	28	Vevey, c. Vaud	29
Genève, le	12	Moudon, c. Vaud	14	Payerne, c. Vaud	3	Yverdon, c. Vaud	29

*Foires du moi d'Avril 1862.*

Aarberg c. Berne	23	Elgg c. Zurich	30	Lucens c. de Vaud	4	St. Gingolph (Sav.)	7
Aigle canton Vaud	16	Erlinsbach c. Sol.	29	Lucerne	1, 22	St. Jean d'Aulphe	23
Albeuve c. Frib.	28	Ermatingen c. T.	15	Lutry c. Vaud	24	St. Joire en Sav.	1
Altkirch (h. Rh.)	10	Estavayer c. Frib.	2	Martigny-ville	28	S. Laurent	7
Annecey en Sav.	14	Faucogney (h. S.)	5	Mayence	1	S. Lupicin	21
Annemace, Savoye	5	Ferney Voltaire	19	Megève en Savoye	4	S. Ursanne c. Berne	21
Arbois (Jura)	18	Ferrette h. rhin	22	Meilen c. Zurich.	24	Sæckingen c. Arg.	25
Arbon c. Turgov.	9	Fideris c. Grisons	15	Mirecourt (Vosges)	9	Samöens en Savoye	4
Albert-Ville (Sav.)	10	Francfort s. Mein	27	Montbeillard (D)	28	Schleitheim c. Sch.	7
Attalens c. Frib.	28	Frutigen c. Berne	4	Monthey c. Valais	23	Schwitz	28
Baden c. d'Arg.	23	Gais c. Appenzel	1	Morat c. Fribourg	25	Seewis c. Grisons	1
Bauma c. Zurich	4	Gendrey	16	Morges c. Vaud	23	Sidwald c. S. Gall	24
Belfort h. Rhin	7	Gessenay c. Berne	11	Morteau (Doubs)	1	Sisach c. Bâle	30
Berne	29	Gex (Ain)	28	Mossnang c. s. Gall	30	Serre-les-sapins D.	12
Berneck S. G.	29	Gigny Jura	10	Motiers-Travers	10	Sempach c. Lucerne	7
Bernex c. Genève	1	Giromagny h. Rh.	8	Moudon c. Vaud	14	Soleure	1, 22
Besençon (Doubs)	28	Glaris	23	Moustiers en T.	7 22	Sonceboz c. Berne	10
Bevaix c. Neuch.	1	Grandcour c. V <sup>d</sup> .	4	Moutherot Doubs	4	Sonvillerse c. Berne	24
Bienne c. Berne	24	Grandson c. Vaud	25	Mulhausen h. rh.	22	Stanz c. Unterw.	24
Blamont (Doubs)	5	Grandvillard h. R.	8	Mümliswyl c. Sol.	28	Strasbourg b. rh.	23
Bletterans	11	Grezi	25	Neuenkirch c. Sch.	21	Steckborn c. Th.	24
Boetzen c. Argovie	28	Gross-Hochstetten	9	Oensingen c. Sol.	28	Stein am Rhein c. S.	30
Bons en Savoye	7	Gruyères c. Frib.	16	Orbe c. Vaud	7	Sursée c. Lucerne	28
Bourg (Ain)	21	Habère Lullin S.	23	Orgelet (Jura)	24	Süs c. Grisons	12
Bourget en Sav.	14	Heiden c. Appenz.	25	Ormont-dessus.	15	Tamins c. Grisons	1
Bremgarten c. Arg.	22	Herisau c. Appenz.	25	Ornans Doubs	15	Taninges en Sav.	23
Brigue c. Valais	24	Hermance c. Gen.	25	Oron c. de Vaud	2	Tavannes c. Berne	30
Bulle c. Frib.	8	Herzogenbuchsée	6	Payerne c. Vaud	24	Teuffen c. App.	7
Cernier c. Neuch.	10	Hitzkirch c. Lucer	21	Peney c. Genève	15	Thaingen c. Schaf.	23
Chambéry en Sav.	29	Ilanz c. Grisons	15	Planfayon c. Frib.	16	Thoirette	17
Charmey, c. Frib.	30	Ingweiler b. rh.	12	Poligni (Jura)	3	Thonon en Savoie	2
Châtel St. Denis	21	Jussi	25	Pontarlier (Doubs)	24	Tour ronde en S.	23
Clairvaux (Jura)	21	Kaisersberg h. rh.	7	Porentrui c. Berne	14	Tramelan c. Berne	2
Clerval Doubs	8	Kloten c. Zurich	8	Rapperswyl c. S G.	23	Urnäschen c. App.	24
Cluses en Savoie	21	Knonau c. Zurich	28	Rechetobel c. Ap.	11	Uster c. Zurich	24
Coffrane c. Neuch.	28	Koestenholz h. R.	23	Reichenau	25	Uznach. c. S. Gall	19
Collonges (Ain)	23	Kublis c. Grisons	3	Reinach c. Argovie	5	Val d'Illiez c. Val.	21
Constance d. de B.	28	Lachen c. Schwitz	22	Rheims en Champ.	22	Valendas c. Gris.	22
Cruseilles	12	Langenbruck c. Ba.	30	Rheinau c. Zurich	23	Vesoul	24
Dagmersellen c. L.	14	Langnau c. Berne	30	Richterswyl c. Zur.	29	Vevey c. Vaud	29
Dannemarie h. R.	1 23	Lasagne c. Neuch.	1	Rigney	14	Wädenschweil c. Z.	3
Delémont c. Berne	23	Lasarraz c. Vaud	29	Rochefort c. Neuch	5	Waldshut forêt n.	9
Delle h. Rhin	28	Lauffenbourg Arg.	22	Romont c. Frib.	15	Weggis c. Lucerne	23
Diessenhofen Turg.	22	Laupen c. Berne	24	Rougemont c. V.	10	Wietlisbach c. B.	23
Divonne (Jura)	15	Lauterburg b. rh.	10	Rue c. Fribourg.	16	Wimmis c. Berne	15
Dole (Jura)	18	Les Bois c. Berne	7	Rumilly en Savoie	17	Yverdon c. Vaud	1
Durnten c. Zurich	1	Les Rousses (Jura)	25	S. Amarin h. Rhin	28	Yvonand c. Vaud	21
Echallens c. Vaud	24	Lichtensteig S. Gall	28	S. Amour	2	Zoffingue c. Arg.	22
Eglisau c. Zurich	29	Lons le Saunier	15	S. Claude (Jura)	12	Zug	22
				S. Croix G. T. (h. R.)	2	Zweisimmen c. B.	24
				S. Gervais en Sav.	7		

V. Mois.	MAI. (A)	EMBOURIONS.	LUNAISONS.
1 Jeudi	s Phil, s Jaq	8	Les soleil & Apogée
2 Vendre	s Athanase, evêq.	20	☾, ☽, ☽, ☽, ☽
3 Samedi	Luvent. s	2	(le 6: ☽ Δ ☽ et ☽)
19.	Lever du sol. 4 h. 44 m.		Couch. du sol. 7 h. 11 m.
4 Diman	E. Miss Florian	14	♀ étoile du matin au
5 Lundi	s Pie V, pape	26	(plus ec. éloig. da ☽)
6 Mardi	s Jean Porte lat.	8	♀ ☽ ☽, ♀ en ☽
7 Mercredi	s Stanislas	21	☽, 51 du m. ♀ Δ ♀
8 Jeudi	Apparit. S. M.	4	☽ Δ ☽ hom- (☽ ☽)
9 Vendre	s Béat.	17	♂ ♀, ♂ ☽. humide
10 Samedi	s Sophie	1	♀ ☽ ☽. ♀ ♀. humide
20.	Lever du sol. 4 h. 33 m.		Couch. du sol. 7 h. 20 m.
11 Diman	E. Jus. Mamm.	16	mes haïssent humide
12 Lundi	s Pancrace	0	souvent est à la pluie
13 Mardi	s Gervais, evêq.	16	☽ 11 h. 26 s. ♀ en ☽
14 Mercredi	s Boniface, mart	1	♀ dirig. ♂ ♀, Pér.
15 Jeudi	s Isidore, labour	16	☽, ☽, ☽, ☽. (☽ ☽)
16 Vendre	s Peregrin	1	☽ ☽. ceux qui serein
17 Samedi	s Pascal Bayl	16	☽ ♀. les ont serein
21.	Lever du sol. 4 h. 25 m.		Couch du sol à 7 h. 29 m.
18 Diman	E. Cants Théod.	0	♂ en ☽. est beau
19 Lundi	s Potentiane	14	♀ * ♀, ☽ dirig.
20 Mardi	s Blanche, Bern.	27	☽ à 4 h. 5 m. du soir.
21 Mercredi	s Constant	10	☽ en ☽. ♂ ☽, ♂ ☽.
22 Jeudi	s Julie, vierge	23	♀ ☽ ♀. ☽ ☽, ♂ ☽.
23 Vendre	s Samuel	5	obligés, et inconstant
24 Samedi	s Jeanne	17	♂ ♀. cessent variable
22.	Lever du sol. 4 h. 18 m.		Couch du sol. 7 h. 57 m.
25 Diman	Rog. s Urban	29	de haïr ceux variable
26 Lundi	s Philippe d. N.	11	qui leur ont variable
27 Mardi	s Lucien	23	☽ ☽ ☽. ☽ ☽
28 Mercredi	s Germain	5	☽, 53 du soir Apogée
29 Jeudi	Ascension s M.	17	♀ en ☽. ☽ ♀, ☽
30 Vendre	s Félix, pape	29	☽ ☽, ♂ ♀. fait ☽
31 Samedi	s Pétronelle, v.	11	outrage. est venteux

Soutenance de mathèse

Premier quart le 7, à 3 h. 51 m du matin : désagréable.

Pleine lune le 15, à 11 h. 26 m. du soir : amenera du soleil.

Dernier quart. le 20, à 4 h. 5 m du soir : sera variable.

Nouvelle lune le 28, à 3 h. 53 m. du soir : des nuages et du vent.

MAI vient de Majus il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores ; il étoit le 3<sup>e</sup> mois.

Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe des Gémeaux.

Du 1 au 31 Mai, les jours ont augmentés de 79 minutes

Aigle o. Vaud 17 | Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1862.

Berne, le 6	Genève, le 17	Nyon c. Vaud. 1	Sion, c. Valais 24
Chaux-de-Fonds 28	Morges, c. Vaud. 7	Orbe, c. Vaud. 26	Thonon en Savoie 1
Cossonay, c. Vaud. 8	Moudon, c. Vaud. 5	Payerne c. Vaud. 1	Vevey, c. Vaud. 27
Fribourg en Suisse 5	Neuchâtel, 1	Sallanches en Sav. 17	Yverdon, c. Vaud. 27

Foires du mois de Mai 1862.

Aarau c. Argovie	28	Carnol c. Berne	5	Martigny c. Valais	12	Savigny c. Vaud	28
Aarbourg c. Argovie	23	Cortailod c. Neuch.	21	Massonger c. Val.	13	Schoeffland c. Arg.	1
Abbewillers Doubs	20	Cossennai c. Vaud	22	Meyringue c. Berne	20	Schwarzenbourg c. B.	8
Abondance N.D.	27	Couvet c. Neuchâtel	31	Mezières c. Vaud	7	Schwelbrunn c. App.	13
Aix en Savoye.	3	Cudrefin c. Vaud	5	Mirecourt Vosges	31	Schwiz c. Schwiz	26
Albert-Ville en Sav.	10	Davos c. Grisons	22	Moirans Isère	5	Sciez en Savoye	21
Allinges en Savoye	28	Delle h. rhin	26	Mont (le) sur Lausan.	6	Seeven c. Soleure	14
Altstädten c. S. Gall	14	Dombresson c. Neuc.	19	Montbéliard Doubs	26	Seewis c. Grisons	2
Annecy en Savoie	26	Dôle (Jura)	29	Montfauton c. Berne	21	Selongey c. d'Or	3
Aoste en Piémont	15	Echandens c. Vaud	8	Montricher c. Vaud	2	Semsales c. Frib.	12
Appenzell	7	Echelles	28	Morez Jura	5	Sentier [le] c. Vaud	16
Arbois (Jura)	30	Ensisheim h. rhin	1	Morgex Val-d'Oste	22	Sepey c. Vaud.	24
Arinthod Jura	28	Erlenbach c. Berne	2	Morillon en Faucigny	12	Servoz en Savoye	26
Aubonne c. Vaud	13	Erschweil c. Soleure	12	Morteau Doubs	6	Signau c. Berne	1
Audeux Doubs	8	Eschalmatt c. Luc.	12	Moudon c. Vaud	21	Sion c. Valais	5, 26
Avenches c. Vaud	9	Evian en Savoye	12	Munster c. Lucerne	15	Siveriez c. Fribourg	5
Bagnes c. Valais	20	Eviennaz c. Valais	19	Neu-Breisach h. rh.	1	Soleure	20
Bassecourt c. Berne	19	Faucogney L. Saone	1	Neuveville c. Berne	27	Steckborn c. Thurg.	1
Beaufort en Savoye	26	Favargny c. Fribourg	7	Niedersept h. rhin	7	Stein am Rhein	28
Beaulme c. Vaud	30	Fiez c. Vaud	31	Nods c. de Berne	12	Summiswald c. B.	9
Begnins c. Vaud	19	Flims c. St. Gall	27	Nyon c. Vaud	1	Sursée c. Lucerne	6
Belfort h. bin	5	Frangi en Sav.	3	Ollon c. Vaud	16	Thaingen c. Sch.	1
Bellegarde c. Frib.	12	Fribourg en Suisse	5	Olten c. Soleure	5	Thaan h. rhin.	8
Berthoud c. Berne	30	Fribourg en Brisgau	5	Orbe c. Vaud	19	Thône en Savoye	5
Bevaix c. Neuchâtel	28	Frick c. Argovie	5	Orgelet Jura	24	Thun c. Berne	14
Bex c. Vaud	1	Gets en Savoye	24	Ormont dessous	12	Tiefenkasten c. Gri.	5
Bischofzell c. Turg.	26	Gimet c. Vaud	26	— — dessus	19	Troistorrens	2
Blamont Doubs	5	Giromagny h. rhin	13	Ornans Doubs	20	Tinzen c. Grisons	5
Bois d'Amont Jura	19	Glaris	5	Pfaffenhoffen b. rhin	13	Unterhallau c. Schw.	26
Bons en Savoye 1 et	15	Glise c. Valais	28	Pfetikon c. Zurich.	6	Unterseen c. Berne	7
Bornand gr: Sa. 7 et	27	Gossau c. St. Gall	5	Poligny Jura	22	Urmein c. Grisons	23
Boudevilliers c. Neuc.	26	Gotthoben c. Th.	5	Pont de Mart. c. N.	20	Uznach c. St. Gall	13
Bourg Ain	6	Grandfontaine c. B.	13	Porentroi c. Berne	19	Vaulion c. Vaud	21
Bœzingen c. Berne	12	Grandval c. Berne	1	Port sur Saone D.	13	Valleiry [ Savoye ]	2
Breuleux c. Berne.	20	Grand-Villar h. rhin	13	Provence c. Vaud	15	Vallorbes c. Vaud	27
Briançon	1	Grünningen c. Zurich	27	Rances c. Vaud	9	Verrieres c. Neuch.	19
Brugg. c. Argovie	13	Gruyères c. Frib.	7	Renans c. Berne	10	Villisau c. Lucerne	5
Brusson (Aoste)	21	Haguenaub h. rhin	6	Reignier en Savoye	10	Vionnaz	5
Bulle c. Fribourg	8	Hericourt Doubs	3	Rheineck c. St. Gall	19	Vius en Sallas Sa.	5
Buren c. Berne	7	Hundwyl c. App.	13	Rheinfelden c. Arg.	7	Vollège c. Valais	22
Buttes c. Neuch.	13	Huthwyl c. Berne	7	Rochefort c. Neuch.	9	Vouxvri c. Valais	8
Candel b. rhin	6	Jenatz c. Grisons	30	Romainmôtier c. Vaud	23	Vullierens c. Vaud	17
Carouge c. Genève	12	Hantz c. Grisons	20	Romont c. Fribourg	13	Vuippens c. Frib.	13
Cerlier c. Berne	14	Issime val d'Aoste.	2	Rue c. Fribourg	14	Waldshut forêt noire	1
Chables sous Salève	1	Kublisc. Grisons	30	Ruffach h. rhin	20	Wangen c. Berne	1
Chaindon c. Berne	14	Landeron c. Neuch.	5	Rumilly en Savoye	28	Weinfelden c. Th.	7
Chambave Val d'A.	26	La Roche c. Frib.	1	Saillans (Drome)	2	Wildhaus c. S. G.	20 27
Champvent c. Vaud.	12	Laufen c. Berne	5	Salvan-Ville, c. Valais	15	Winterthur c. Zurich	22
Chapelle d'Abond.	16	Lausanne	3	S Amour	16	Wyl c. St. Gall	6
Château d'OEx c. Vaud	21	Leipzig (Saxe)	11	St. Blaize c. Neuch.	12	Zurich	1
Chatillon	5	Lenzbourg c. d'Argovie	7	St. Brancher c. Valais	1		
Chaumergi	27	Liestal c. Bâle	28	St. Claude Jura	12		
Chavornay c. Vaud	14	Lieu (le) c. Vaud	19	Ste Croix c. Vaud	28		
Cheseaux c. Vaud	27	Lindaul ac de C.	9	St. Gall	14, 21		
Chesne Flôn. Sav.	26	L'Isle c. Vaud	20	St. Genis Ain	22		
Chézard c. Neuchâtel	6	Loèche c. Valais	1	St. Hilaire Doubs	5		
Cierval Doubs	13	Longirod c. Vaud	12	Ste Marie aux Mines	7		
Coire c. Grisons	12	Lous-le Saunier	15	St. Maurice c. Valais	26		
Coligny Ain	19	Lottstetten d. de Bade	5	St. Vit	27		
Corcelles c. Neuch.	7	Lucerne	10 et 27	Salins Doubs	3		
Concise c. Vaud	8	Marthalen c. Zurich	5	Sallanches en Sav.	2		
				Sarnen c. Unterw.	16		



23.	Lever du sol. 4 h. 12 m	Couch. du sol 7 h. 44 m	
1 <b>Diman</b>	<b>E. Ex.</b> s Nicodème	☐ ♀. La tonnerre	Premier quart.
2 <b>Lundi</b>	s Marcelin	fortune des tonnerre	le 5, à 3 h. 10 m.
3 <b>Mardi</b>	s Erasme	(Le 6 du mat. ☿ ♃).	du soir, amènera
4 <b>Mercre</b>	s Edouard	☾ ♀ en ♃. pluie	des tempêtes.
5 <b>Jeudi</b>	s Boniface, mart.	☽ 5, 10 d. s ☿ ☽, ☿ ♃.	Pleine lune le
6 <b>Vendre</b>	s Claude, év.	☽ ét <sup>le</sup> . du soir au plus	12, à 6 h. 44 m.
7 <b>Samedi</b>	s Norbert	☽ ☐ ☉. (gr. él. du ☉)	du matin, incon-
24.	Lever du sol. 4 h. 8 m.	Couch. du sol. 7 h. 49 m	stant, venteux. —
8 <b>Diman</b>	<b>PENTECÔTE. s M.</b>	joueurs change agréa-	Eclipse de lune
9 <b>Lundi</b>	<b>Lundi s.</b> s Féel.	☿ ☐ ☉. ☿ ♀. ble	invisible.
10 <b>Mardi</b>	s Marguerite	(le 12: ☿ ☽ ♃) ☐ ♃.	Dernier quart.
11 <b>Mercre</b>	<b>4 Temps</b> s Barn.	☐ ☿, ☐ ♃. ☾ Périgee	le 19, à 5 h. 39 m.
12 <b>Jeudi</b>	s Léon III, pape	☽ 6 h. 44 d. m. ☾ ☽.	du mat., fera plu-
13 <b>Vendre</b>	s Antoine de P.	☽ ♀. (écl, ☾ invi.)	vieux.
14 <b>Samedi</b>	s Basile, évêq.	avec la même vent	Nouvelle lune
25.	Lever du sol. 4 h. 7 m	Couch. du sol. 7 h 54 m	le 27, à 7 h. 21 m.
15 <b>Diman</b>	<b>s Trinité. s V. M.</b>	☐ ♀. prompti- tem-	du matin, encore
Lundi	s Bernard	tude que les dés pête	inconstant. Eclip-
Mardi	s Justine, mart.	☽ ☽ ♃. (le 19: ♀ Δ ♃)	se de soleil invis-
18 <b>Mercre</b>	s Montan, mart.	☿ ☽, ☽ ♃, ☽ ♃.	ble.
19 <b>Jeudi</b>	<b>Fête-Dieu</b>	☽ 3 h. 39, m. ♀ * ♀.	J U I N a pris
20 <b>Vendre</b>	s Sylvère, pape	☽ * ♃. (jour, ♀ ret.)	son nom de <i>Juve-</i>
21 <b>Samedi</b>	s Louis de Gonz	☉ en ♃, le plus long	nibus les jeunes
26.	Lever du sol 4 h. 7 m.	Couch. du sol. 7 h. 56 m	gens, parce qu'il
22 <b>Diman</b>	<b>E 1.</b> s Paulin, év.	♀ Δ ♃. pluvieux	était dédié à la
23 <b>Lundi</b>	s Basile	☿ ♀. qu'ils pluvieux	jeunesse.
24 <b>Mardi</b>	<b>s Jean-Baptiste</b>	jettent hu- ☾ Apog:	Le 21, le soleil
25 <b>Mercre</b>	s Eloi, s Prosper	☾ ☽, ☐ ♃, ☐ ♃. tire	entrera au signe
26 <b>Jeudi</b>	<b>s Jean et Paul</b>	☽ 7, 21 d. mécl. ☉ in-	de l'Ecrevisse en
27 <b>Vendre</b>	7 dormeurs	☽ ☿. (visib. ♀ * ♀)	marquant ainsi le
28 <b>Samedi</b>	s Léon II, pape	Couch. du sol 7 h. 56 m.	jour le plus long
27.	Lever du sol. 4 h. 10 m.	aigrit plus qu'elle fait	de l'année.
29 <b>Diman</b>	<b>E 2. Pierre et r.</b>	ne corige. du soleil	Du 1 au 22
30 <b>Lundi</b>	C. de s. Paul		les jours ont cru

3) Marchés aux Bestiaux du mois de Juin 1862.

Bulle, c. Fribourg	12	Vausanne, c. Vaud	14	Nyon c. Vaud	5	Sion en Valais	28
Lossonay, c. Vaud	12	Morges, c. Vaud	4	Orbe, c. Vaud	30	Thonon en Savoye	5
Prinourg en Suisse	7	Moudon, c. Vaud	2	Payerne, c. Vaud	5	Vevey, c. Vaud	24
Geneve	14	Neuchâtel en Suisse	5	Sallenches en Sav.	21	Yverdon, c. Vaud	24

Foires du mois de Juin 1862.

Aarbourg c. Arg.	24	Dannemarie h. rh.	10	Lucerne	10	Rorschach c. S. G.	5
Abondance N. D.	6	Delémont c. Berne	25	Martigny en Val.	9	Roulous	25
Aiguebelle Savoye	7	Delle h. Rhin	25	Massevaux h. rh.	4	Ruffey	12
Aime en Savoye	3	Doucier	16	Massongy (Savoie)	25	Rue c. Fribourg	18
Altkirch h. rh.	2	Drailant en Sav.	2	Megève en Savoie.	16	Rumilly en Sav.	18
Aix en Savoye	6	Echallens c. Vaud	5	et	25	S. Amour (Jura)	2
Altorf c. Uri	5	Ensisheim h. Rhin	9	Mellingen c. Arg.	10	S. Aubin c. Neuch.	9
Ambérieux (Ain)	4	Estavayer c. Frib.	4	Moirans (Isère)	30	S. Claude (Jura)	7
Arbon c. Thurg.	4	Ettiswyl c. Luc.	10	Montbéliard (D.)	30	S. Croix G. T. h. R.	11
Appenzell	25	Evian en Savoye	2	Montfaucon c. B.	25	S. Gervais en Sav.	19
Bagnes c. Valais	12	Faucogney (h. S.)	5	Montfleur	9	St. Jean en Maur.	25
Balstall c. Soleure	16	Faverges en Savoie	4	Montjustin	30	S. Imier c. Berne	9
Beaufort en Savoye	11	et	18	Montmartin	15	S. Joire en Savoye	6
Belfort (h. Rhin)	2	Feldkirch Voralb.	25	Monthey en Valais	4	S. Julien en Sav.	2
Besançon (Doubs)	2	Ferrette (h. rhin)	10	Mont le C.	24	St. Triviers de C.	16
Bienne c. Berne	5	Flumet en Sav.	2	Mont sur Vaud	27	S. Ursanne c. B.	30
Bière c. Vaud	2	Fourg	9	Morat c. Fribourg	11	Salez c. s. Gall	24
Biot en Savoye	2	Fraisans	17	Morbier	3	Samoens en S.	4
Bischofzell c. Th.	26	Gaillard en Savoye	11	Morgens rière Trois-		Sancey le grand	25
Blamont (Doubs)	4	Gebweiler h. rh.	2	torrens en Valais	3	Salux c. Grisons	11
Bletterans (Jura)	26	Gendré	21	Morges c. Vaud	25	Schaffhausen	10
Bolzano (Tyrol)	20	Gersau c. Schw.	2	Morteau (Doubs)	3	Schlettstadt b. rh.	3
Bouclans (Doubs)	3	Gex (Ain)	2	Morzine en Sa.	9	Sempach c. Luc.	2
Boudry c. Neuch.	4	Gigny (Jura)	10	Motiers-Travers	10	Serre les sapins D.	9
Bourg (Ain)	4	Giromagny h. Rh.	10	Moutiers en Tar. les	2,	Sidwald c. s. Gall	5
Breitenbach c. Sol.	17	Grand dessiat	25	16 et	25	Sion c. Valais	7
Bremgarten c. Arg.	4	Grandson c. Vaud	26	Moutherot Doubs	15	Sisach c. Bâle	25
Brevrai	9	Gras (les) Doubs	16	Mulhausen (h. R.)	10	Soleure	10
Brugg c. Argovie	17	Kaisersthul c. Arg.	2	Munster G. T. (h. r.)	9	Stein am Rhein	25
Brumath b. Rhin	24	Kœlliken c. Arg.	25	Neu-Breisach h. R.	24	Strasbourg	25
Buren c. Berne	25	Kloten c. Zurich	3	Neustadt f. noire.	2	Sulz h. rhin	18
Busingen (Bade)	3	Lachassagne (Jura)	15	Niedersept h. Rh.	4	Sursee c. Lucerne	26
Challonge	28	Lachen c. Scwyz	10	Noirmont c. Berne	2	Taninge en Savoie	12
Châlons s. Saone	28	La Clusaz Savoye	2	Orchamp	5	Tassenières	25
Chamonix en Sav.	16	Langenthal c. Berne	5	Orgelet (Jura)	24	Tervai le Ch.	10
et	30	Lagnieu (Ain)	25	Ornans Doubs	17	Thoirette	19
Champagne c. Vaud	7	Lajoux c. Berne	10	Oron c. Vaud	11	Thône en Savoye	2
Champagnole (Ju.)	25	Larivière	26	Orsières en Valais	3	Tour du mex	17
Chancy c. Genève	16	La Salle (Val d'A.)	5	Passavant (Doubs)	25	Vallengin c. Neuch.	2
Chaumont sur Fran-		Lauffenbourg Arg.	10	Payerne c. Vaud	5	Wangen c. Berne	26
gy (Savoie)	25	Laufen c. Berne		Petites Chiettes	28	Vercel (Doubs)	25
Clairveaux (Jura)	20	Les Houches en Sav	6	Plot	15	Vielmergen c. A.	25
Clerval Doubs	10	Lichtensteig S. G.	16	Pontarlier (Doubs)	19	Vinzier en Sav.	30
Cluses en Savoye	4	Liliaire	15	Porrentrui c. Berne	25	Vulbens au Vuache	
Colmar h. rh.	11	Liliane v. d'Aoste.	11	Port s. Saone D.	13	en Savoie	7
Compessières	2	Locle c. Neuch.	24	Rapperschwyl, s G.	11	Wyl c. S. Gall	17
Courchapoix c. Be.	16	Loèche en Valais	24	Regensberg c. Z.	12	Yverdon c. Vaud	3
Courtemaiche c. B.	9	Lonchamois	26	Rigney (Doubs)	9	Zoffingen c. Arg.	10
Cruseille en Savoye	2	Lons-le-Saunier	16	Rixouze	21	Zug	10
				Rochevineux	27	Zurich, le	26
				Romont c. Frib.	10	Zurzach c. Arg.	7

1	Mardi	s Théobald	27	♀ en ♄. (guement)	Premier quart.
2	Mercre	Visitation <b>ND.</b>	10	☉ au plus grand éloi	le 4, à 11 h. 18 m.
3	Jeudi	s Anatole, évêq.	23	♂ ♀ ☉. ♂ ♀. ♂ ♀	du soir: temps se-
4	Vendre	s Ulrich, évêque	6	☾ 11 h 18 m. du soir	rein.
5	Samedi	s Zoé	20	☾ en ♄. est clair	
	28.	Lever du sol. 4 h. 15 m.		Couch. du sol. 7 h. 54 m.	Pleine lune le
6	<b>Diman</b>	<b>E 3.</b> s Goar, solit	4	Dieu envoie fait beau	11, à 2 h. 5 m. du
7	Lundi	s Elisabeth, reine.	18	aux uns les se- appari-	soir: du soleil et
8	Mardi	s Procope, mart	3	♂ ♀. cours tion de ☉	de la chaleur.
9	Mercre	s Zénon, m.	18	☾, ☾, ☽, ☽, ☽, ☽.	
10	Jeudi	<b>7 Frères</b>	3	♂ ♀. ♄ * ☉. ☽ Périg	Dernier quart.
11	Vendre	s Pie I. pape.	18	☽ à 2 h. 5 m. du soir	le 18, à 5 h. 40 m.
12	Samedi	s Jean Gualbert	2	☽ nécessaires chaud	du soir: amenera
	29.	Lever du sol 4 h. 20 m		Couch. du sol. 7 h. 49 m.	des tempêtes.
13	<b>Diman</b>	<b>E 4.</b> s Henri, emp.	17	pour vivre, tonnerre	Nouvelle lune
14	Lundi	s Bonaventure	1	et aux au- tonnerre	le 26, à 9 h. 52 m.
15	Mardi	s Marguerite	14	♀ dirig. ♄ * ☽. ☽ ♀	du soir: soleil.
16	Mercre	<b>Com. des canic.</b>	28	♂ ♄. tres des (♂ ♀.	
17	Jeudi	s Alexis	10	♀ ☽. ☽. ☽ ♀, ♂ ♂	
18	Vendre	s Camille	23	☽ à 5 h. 40 m. du soir	JUILLET tire son
19	Samedi	s Vincent de P.	5	☽ consolations soleil	nom de la nais-
	30.	Lever du sol. 4 h. 27 m.		Couch. du sol. 7 h. 44 m.	sance de Jules C'é-
20	<b>Diman</b>	<b>E 5.</b> s Elie, Marg	17	pour bien mou- tem-	sar arrivée en ce
21	Lundi	s Arbogaste	29	♀ ☽ ♀. rir. pête	mois. On l'ap-
22	Mardi	s Marie Magd.	10	(♀. ☽ ♄. ☽ Apogé	pelaît auparavant
23	Mercre	s Apollinaire	22	☾, ♂ ☽. ☽ en ♄. ♂	Quintilis. Le 25.
24	Jeudi	s Christine, mart	4	♀ du matin au plus gi	le soleil entrera
25	Vendre	s Jacque, s Chr.	16	♂ ♀. (éloign du ☽.	au signe du Lion
26	Samedi	s Anne	29	☽ à 9 h. 52 m du soir	
	31.	Lever du sol. 4 h. 35 m		Couch. du sol. 7 h. 56 m	Du 1 au 31
27	<b>Diman</b>	<b>E 6.</b> s Pentaléon	11	♀ en ♄. s'éclaircit	juillet les jours
28	Lundi	s Victor, pape	24	temps beau et chaud	ont diminué de
29	Mardi	s Marthe	7	se maintient au beau	56 minutes.
30	Mercre.	s Ignace de L	20	♂ ♄, ♂ ♀. agréable	
31	Jeudi	s Germain, évêq.	3	♀ * ♄. ☽ ♀. soleil	

Examen de  
Dygnati.  
S. Monale

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1862.

Berne	1	Lausanne	12	Nyon c. Vaud	5	Sion, c. Valais	26
Cossonay c. Vaud.	10	Morges, c. Vaud	2	Orbe, c. Vaud	28	Vevey, c. Vaud.	29
Fribourg en Suisse	5	Moudon, c. Vaud	7	Payerne, c. Vaud	3	Yverdon, c. Vaud	29
Genève, le	12	Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches en Sav.	19		

Foires du mois de Juillet 1862

Aarau c. Argovie	2	Erschweil c. Sol.	21
Aarberg c. Berne	2	Faucogney h. rh.	5
Ablentsch c. Ber.	18	Ferrette h. Rhin	15
Abondance N. D.	24	Feuerthal c. Zur.	1
Altkirch h. Rhin	28	Fiez c. Vaud.	28
Amancis	27	Flumet en Savoie	3
Andelot	5	Fribourg en Suisse	14
Appenzell	30	Gelterkinden c. B.	9
Arlay	30	Gessenai c. Berne	4
Arwangen c. Berne	17	Gimel c. Vaud	21
Audeux Doubs	8	Giromagny h. r.	8
Bauma c. Zurich	16	Habère-Lullin en	
Baucaire Gard	22	Savoie	10
Belfort h. Rhin	7	Heidelberg	21
Bellevoie	22	Héricourt Doubs	17
Besançon Doubs	14	Herzogenbuchsee c.	
Biot (le) Savoie	19	Berne	2
Bischofzell c. Thu.	24	Ilanz c. Grisons	28
Blamont Doubs	4	Kaisersberg h. rh.	7
Bonneville Savoie	12	Klingnau c. Argo.	2
Bons en Savoie	7	Knonau c. Zurich	28
Bornand (grand) Sa-		La Chapelle	1
voie	28	La Fertés. Jouarre	5
Bœzingen c. Ber.	14	Langnau c. Berne	22
Bregenz (Voralb.)	25	Langres	15
Brevine c. Neuch.	2	Lausanne	5
Bulach c. Zurich	8	Lons le Saunier J.	15
Bulle c. Fribourg	31	Madelaine p. la r.	22
Buttes c. Neuch.	15	Madelaine pet. d.	21
Château du pré	21	Mayence	25
Chaumergi	25	Megève en Savoie	25
Chaumont sur Fran-		Memmingen Wurt	5
gy en Savoie	28	Montbéliard (D.)	28
Chaussin	11	Motta montag.	11
Chauvin	2	Moudon c. Vaud	2
Chiavenna	15	Moùtiers en Tar.	7
Clerval Doubs	8	Munster c. Lucer.	22
Cluses en Savoie	28	Naisey	12
Concise c. Vaud	21	Neustadt for. noire	28
Cossonai c. Vaud	10	Nidau c. Berne	15
Davos c. Grisons	7	Nyon c. Vaud	3
Delémont c. Bern.	25	Oensigen c. Sol.	7
Delle h. Rhin	21	Olten c. Soleure	7
Deschaud	17	Orbe c. Vaud	14
Eglisau c. Zurich	2	Orchamp	1
Echelles	26	Orgelet Jura	24
Elgg c. Zurich	16	Payerne c. Vaud	3



Petit bornand	7	Sempach c. Lucer.	9
Pfaffenhoffen b. r.	8	Soleure	8
Pleure	14	Taninge-en Sav.	21
Pontarlier Doubs	17	Thann h. Rhin	24
Porentrui c. Berne	21	Thonon Savoie	2
Pouilli	21	Ueberlingen	4
Rheinach c. Arg.	3	Valence	15
Rheims	21	Vaudrey	14
Rheineck c. s. G.	25	Vercel Doubs	21
Rolle c. Vaud.	18	Vevey c. Vaud	29
Romont c. Frib.	8	Vezellieux	21
Rue c. Fribourg	23	Villisau c. Lucerne	7
Sæckingen c. Arg.	25	Vius-en-Sallaz en	
S. Amcur	16	Savoie	7
S. Claude	12	Waldenbourg c.	
S. Hilaire Doubs	2	Bâle	18
S. Lupicin	7	Waldshut forêt n.	25
S. Paul de V.	26	Weinfelden canton	
Sallenoves	1	Thurgovie	9
Schleitheim c. S.	7		
Selongey c. d'or	2		

Singulière coïncidence.

Trois hommes envoyés en Suisse, par le gouvernement révolutionnaire de 1793, en qualité de commissaires, exercèrent dans ce pays toute sorte de déprédations. Ces trois commissaires se nommaient : *Forsait*, *Rapinat* et *Lebrigand*. Voilà une singulière coïncidence.



Continuation

1	Vendre	<b>Pierre aux liens</b>	17	♂♂	Quand agréa-	Premier quart.
2	Samedi	s Etienne, pape	0	☾	nous nageons dans ble	le 3, à 5 h. 23 m.
	32.	Lever du sol. 4 h. 44 m.			Couch du sol 7 h. 27 m.	du mat., amènera
3	<b>Diman</b>	<b>E 7. Inv. s Etien</b>	14	☾	5 h. 25 m. du mat.	des tempêtes.
4	Lundi	s Dominique	28	☾	♀ * ♀: tonnerre	
5	Mardi	s Oswald.	13	☾	, l'abondance, (☐ ♀.	Pleine lune le
6	Mercure	<b>Transfig. NS.</b>	27	☾	♂ ♀ en ♀: ☐ ♀.	9, à 10 h. 20 m. du
7	Jeudi	s Gaëtan	12	♂	♂ Δ ☉ ♂ ♀. <b>Périgée</b>	soir, beau temps.
8	Vendre	s Cyriaque, m.	26	☾	♀ ☐ ♂. (☐ ♂.	
9	Samedi	s Romain, mart.	11	☾	10 h. 20 d. s: ♂ ♀.	Dernier quart.
	33.	Lever du sol. 4 h. 55 m.			Couch. du sol, 7 h. 17 m.	le 17, à 10 h. 15 m.
10	<b>Diman</b>	<b>E 8. s Laurent</b>	25		<b>Nombreuses étoi-</b>	du mat., sera plu-
11	Lundi	s Susanne	9		<b>(les tombantes.</b>	vieux.
12	Mardi	s Claire, v.	22	♂ ♀, ♂ ♀.	agréable	Nouvelle lune
13	Mercure	s Hippolite	6	♂ ♂	nous ne songeons (♂ ♂	le 25, à 10 h. 7 m.
14	Jeudi	s Eusèbe.	18	♀ Δ ♂, ♀ * ♀. ☐ ♀.	point aux be- soleil	du matin, sombre
15	Vendre	<b>Assomption ND.</b>	1		soins d'autrui. chaud	et humide.
16	Samedi	s Roch, capit.	13		Couch. du sol. 7 h. 5 m.	
	34.	Lever du sol. 5 h. 1 m.				
17	<b>Diman</b>	<b>E 9. s Sévère.</b>	25	☾	à 10 h. 15 m. du m.	<b>AOUT</b> em-
18	Lundi	s Hélène, impér.	7	☾	On (Apogée (♂.	prunte son nom
19	Mardi	s Donat, prêtre	19	☾	, ☾ ☽, ♀ ♂ ☉. ☐	d'Auguste qui y
20	Mercure	s Bernard, abbé	1		♀ en ♀, ♀ * ♀.	est né; on le nom-
21	Jeudi	s Jeanne Chant.	13		♀ en ♀. ☐ ♂ (☐ ♀.	maît avant <i>Sexti-</i>
22	Vendre	s Symphorien, m.	25		augmente son humide	<i>lis</i> comme 6 <sup>me</sup>
23	Samedi	s Philippe Beniti	7		bon- ☉ eu ♀. ♂ ♀.	mois de l'année
	35.	Lever du sol. 5 h. 10 m			Couch. du sol 6 h. 53 m.	martiale.
24	<b>Diman</b>	<b>E 10. s Barthel.</b>	20		heur en le est trouble	Le 23, le soleil
25	Lundi	s Louis, roi	3	☾	10 h. 7, du mat. ♂ ♀	entre au signe de
26	Mardi	s Zéphirin, pape	16	☾	parta- ♀ en ♀.	la Vierge.
27	Mercure	<b>Fin canicule</b>	0	♂ ♀, ♂ ♀.	pluvieux	<i>Depuis le 1</i>
28	Jeudi	s Augustin, évêq.	13	♂ ♂.	geant pluvieux	<i>au 31 août les</i>
29	Vendre	<b>Décollat. s Jean</b>	27		avec un ami. couvert	<i>jours ont dimi-</i>
30	Samedi	s Benjamin	11	☐ ♀.	temps couvert	<i>nué de 99 mi-</i>
	36.	Lever du sol. 5 h. 19 m.			Couch du sol. 6 h 40 m	<i>nutes.</i>
31	<b>Diman</b>	<b>E 11. s Raimond</b>	25		se maintient humide	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1862.

Berne	5	Lausanne c. Vaud	9	Nyon c. Vaud	7	Sion en Valais	23
Coironay, c. Vaud.	14	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud.	25	Thonon en Sav.	7
Fribourg en Suisse.	2	Moudon, c. Vaud.	4	Payerne, Vaud,	7	Vevey, c. Vaud	26
Genève	16	Neuchâtel	7	Sallenches en Sav.	16	Yverdon, c. Vaud	26

*Foires du mois d' Août 1862.*

Aarau.	6	Epoisses	18
Aarberg c. Berne	20	Eternos (Doubs)	12
Aiguebelle	22	Faucogney (h. S.)	7
Allinges en Sav.	18	Fillinge en Savoye	11
Altkirch (h. Rh.)	21	Féterne en Savoie	18
Altstædten s. Gall	18	Frick c. d'Argovie	11
Andilly en Savoye	21	Gaillard c. Genève	29
Annecy en Sav.	25	Gigny (Jura)	11
Anet c. Berne	27	Giromagny h. Rh.	12
Annoire	20	Glaris	12
Appenzell	27	Glise en Valais	15
Arbois (Jura)	8	Grandson c. Vaud	15
Arinthod (Jura)	19	Grandval c. Berne	26
Aubois	25	Huthwyl c. Berne	6
Beaume (Doubs)	15	Ignny	29
Begnins c. Vaud	18	Ingweiler h. Rhin.	21
Belfort (h. Rhin)	4	Jougne (Doubs)	25
Benfelden h. Rhin	18	Lachen c. Schwyz	19
Bienne c. Berne	14	Laferté s. Jouare	27
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	29
Boège	22	Lamanche	6
Bons en Savoie	9	Landeron c. Neuch.	11
Bouclans	16	Landser h. Rhin	16
Bourg Ain	4	Larixouse (Jura)	15
Bourget en Savoye	11	La Sarraz c. Vaud	26
Bremgarten c. Arg	18	Laufen c. Berne	18
Brumath h. Rbin	18	Lécherette c. V.	22
Brugg c. Argovie	12	Les Bois c. Berne	25
Cerlier c. Berne	13	Les Bouchoux (J.)	16
Chambéry (Savoie)	16	Le Muys	27
Champagny	28	Les Fourgs	20
Chapelle d'Abond.	20	Les Rousses (Jura)	9
Chaux de crotenay	30	Liestall c. Basle	15
Cheseaux près Laus.	26	Lignièrès c. Neuch.	4
Chesne Thônex Sa.	2	L'Isle c. Vaud	14
Chilli	30	Lons-le-Saunier	15
Clairvaux (Jura)	20	Marlioz	2
Clerval Doubs	12	Massevaux h. Rh.	11
Coligny Ain	18	Mellingen c. Arg.	11
Cossonay c. Vaud	28	Melz c. St. Gall	28
Courendlin c. Bern	11	Mézières, c. Vaud	20
Dannemarie h. r.	26	Mienzi	21
Délémont c. Berne	21	Montbéliard	25
Delle h. Rhin	18	Montmourol	4
Diessenhofen c. Th	11	Mont s. V.	25
Douvaine en Sav.	4	Morat c. Fribourg	20
Echallens c. Vaud	21	Morez (Jura)	16
Einsideln c. Schw.	25	Mortau (Doubs)	5
Einsisheim h. Rh.	25	Morbier	5

Moudon c. Vaud	27	St. Cergue c. Vaud	11
Moussier	11	St. Claude (Jura)	12
Moutherot Doubs	29	St. Felix en Sav.	29
Moutier gr. Val	1	St. Jean d'Aulph	29
Munster G. T. h. R.	25	St. Imier c. Berne	20
Murgenthal c. Ber.	11	St. Triviers (Ain)	18
Neu-Breisach h. R.	25	St. Ursanne c. Ber.	18
Neuveville c. Ber.	26	Salins (Jura)	13
Noirmont c. Berne	5	Sallanches en Sav.	4
Ormont-dessus	25	Sarnen c. Unterw	16
Ormont dessous	4 25	Schaffhausen	26
Orgelet (Jura)	25	Schlettstadt h. Rh.	26
Passavant (Doubs)	27	Schwellbrunn c. A.	19
Pellionex	18	Sciez en Savoye	23
Pesige	30	Semoncel	4
Pleure	9	Soleure	12
Plot en Savoye	16	Sornetan c. Berne	25
Poligny (Jura)	1	Steckborn c. Th.	21
Pont du bourg	21	Sursee c. Lucerne	28
Porentrui c. Berne	11	Taninge en Savoye	23
Port s. Saone D.	4	Tassenières	29
Provence c. Vaud	18	Tervai le château	19
Rapperswyl c. s. G.	20	Toirette	21
Regensberg c. Zur.	14	Ueberlingen	27
Reichenau	16	Unterhal. c. Scha.	11
Reichensee c. Luc.	11	Urnaeschen c. Ap.	11
Renans c. Berne	1	Val d'Illicz	18
Rheinfelden c. d' A.	27	Vallengin c. Neuc.	16
Rigney (Doubs)	9	Valleiry en Savoye	13
Rochevineux	29	Ville du pont	13
Romont c. Frib.	19	Villisau c. Lucerne	11
Ronchaud (D)	29	Vinzier en Savoye	5
Rue c. Fribourg	28	Vulbens-au-Vuache	
Ruffach h. Rhin.	16	en Savoie	25
Ruffey	18	Wattwyl c. S. Gall	13
Rumilly en Savoie	25	Wyl c. St. Gall	19
Saignelegier, Berne	12	Zoffingue c. d'Arg.	25
Saillans (Drôme)	12	Zurzach c. Argov	30
St. Amour (Jura)	27	Zweisimmen c. B.	27

*Foires du mois de Septembre 1862.*

Aarbourg c. Arg.	23	Aromas	26
Adelboden c. Ber.	16	Aubonne c. Vaud	9
Aix en Savoie	15	Audeux (Doubs)	10
Altkirch (h. rhin)	29	Avenches c. Vaud	5
Appenzell	29	Bagnes c. Valais	29
Arlai	15	Beaufort (Sav.)	5 29

IX Mois	SEPTEMBRE. ☿	ELECTIONS	LUNAISONS.
1	Lundi s Gille, s Vér.	☾ 9	10 h 43 m. du mat.
2	Mardi s Juste	☾ 24	☾, ☾, ☿, ♀ ret ☾
3	Mercure s Rosalie	☾ 8	♀ ☿ ♀. ☐ ♀. (☐ ♀.
4	Jeudi s Esther.	☾ 22	☐ ♀. Nous pluvieux
5	Vendre s Laurent	☾ 6	amoncellons des pluie
6	Samedi s Magnus, abbé	☾ 20	♀ Δ ♀. ♀ ♀. bas
37.	Lever du sol. 5 h. 28 m.	☾ 28	Couch. du sol. 6 h 27 m.
7	Diman E 12 s Gratien	☾ 4	♀ en ☿. humide
8	Lundi Nativité ND.	☾ 17	8 h. 24 m. du mat.
9	Mardi s Gorgon, mart.	☾ 14	♀ ☿ ♀. ♀ ♀, ♀ ♀.
10	Mercure s Nicolas Tal.	☾ 1	♂ ♀. richesses nébu-
11	Jeudi s Felix et Régul.	☾ 26	comme si nous leux
12	Vendre s Tobie, guide	☾ 9	devions toujours beau
13	Samedi s Materne	☾ 21	vivre. — L'âge soleil
38.	Lever du sol. 5 h. 57 m.	☾ 21	Couch. du sol. 6 h. 13 m.
14	Diman E 13 Exalt. s ☿	☾ 3	♀ en ☿. ☐ ♀. se
15	Lundi s Nicomède	☾ 15	☾, ☾, ☿. rein ☾ Apog
16	Mardi s Cornelle P	☾ 26	4 h 49 m. m. ☐ ♀
17	Mercure 4 Temps Lamb	☾ 8	☐ ♀. amortit pluie
18	Jeudi s Ferréol	☾ 20	♀ ♀ ♀. ☐ ♀, ☐ ♀
19	Vendre s Janvier, évêq.	☾ 5	♂ ☿ ☉. les brouil-
20	Samedi s l'austin	☾ 15	passions, et les lard
39.	Lever du sol. 5 h. 46 m.	☾ 15	Couch. du sol. 5 h. 59 m.
21	Diman E 14. Jeûne féd.	☾ 28	(le 22: ☿ ♀) sombre
22	Lundi s Maurice	☾ 11	(en ☿; jour et n eg.
23	Mardi s Lin, Pape	☾ 25	☾ 9, 24 d. soir, ☿ ♀.
24	Mercure s Gamaliel	☾ 9	☿ ♀. ☐ ♀ éclair-
25	Jeudi s Cyprien, mart.	☾ 20	♂ ♀ force à c ssant
26	Vendre s Justin, mart.	☾ 7	s'eteindre. s'éclaircit
27	Samedi s Cosm, et Dam.	☾ 22	beau soleil ☾ Perigee
40.	Lever du sol. 5 h. 55 m.	☾ 22	Couch. du sol. 5 h. 45 m.
28	Diman E 15. Vencesl.	☾ 6	♀ en ☿. beau
29	Lundi s Michel, arch.	☾ 20	☾, ☾, ☿, ☐ ♀, ☐ ♀.
30	Mardi s Jérôme, doct.	☾ 4	4, 37 du soir. ☐ ♀

Premier quart.  
le 1, à 10 h. 43 m.  
du matin, couvert  
et humide.

Pleine lune le  
8, à 8 h. 24 mi.  
du matin, éclair-  
cissant

Dernier quart.  
le 16 à 4 h. 49 m.  
du matin, humide  
et nébuleux.

Nouvelle lune  
le 23 à 9 h. 24 m.  
du soir, fera du  
soleil.

Premier quart.  
le 30 à 4 h. 37 m.  
du soir, variable.

SEPTEMBRE lui  
vient de ce que ce  
mois était le sep-  
tième de l'année  
martiale.

Depuis le 1  
jusqu'au 30  
Septembre, les  
jours ont dimi-  
nué de 106 mi-  
nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1862			Sallanches en Sav. 20		
Asile du Marchai-	Fribourg en Suisse. 6	Neuchâtel, suisse. 4	Sion, c. Valais	27	
raz, c. V <sup>d</sup> . 8, 29	Genève, le 13	Nyon c. Vaud 4	Vevey, c. Vaud	30	
Berne, 2	Morges. c. Vaud 5	Orbe, c. Vaud 29	Yverdon, c. Vaud	50	
Chaux-de-Fonds 10	Moudon, c. Vaud 1	Payerne, c. Vaud 4			

Foires du mois de Septembre 1862.

Belfort (h. rhin) 1	Engelberg c. Unt. 15	Lucerne 25	S. Gervais Savoie 15
Bellegarde c. Frib. 22	Erlenbach c. Berne 9	Lutry c. Vaud 25	S. Hilaire Doubs 4
Bellinzona c. Tessin 2	Erlinsbach c. Sol. 9	Lullin en Savoie 29	S. Jean d'Aulph. 27
Berne 2	Estavayer c. Frib. 3	Les Houches en S. 12	S. Joire Savoie 2
Bernex en Savoie, 30	Ettiswyl c. Lucerne 2	Malleray c. Berne 29	S. Julien Savoie 1
Besançon (Doubs) 1	Faucogney h. Sne. 4	Mègeve Sav 1,6 et 26	S. Lupicin 11
Bienne c. Berne 18	Feldkirch (Voral.) 30	Mels c s Gall 26	S. Marie aux Mines 4
Bischofzell c. Turg. 1	Ferrette h. Rhin 9	Meyenberg c Arg. 29	S. Maurice c. Vall. 23
Blamont (Doubs) 2	Fillinge en Sav. 9	Mirecourt (Vosges) 8	S. Trivier (Ain) 15
Bletterans 10	Fontaines c. Neu. 12	Montbéliard (D.) 29	S. Vit 9
Boège en Savoie 25	Francfort s Mein 8	Montfaucon Berne 15	Salez c. St-Gall 29
Bois d'Amont Jura 15	Fribourg en Brisg. 1	Monthey c Valais 10	Salins Jura 11
Bolzano Tyrol 9	Fribourg Suisse 1	Montmélian le ch. 9	Samœns en Savoye 29
Bonadutz c. Gris. 29	Frutigen c. Berne 5	Morgens c. Valais 18	Schœffland c. Argov. 1
Bonneville Savoie 11	Gex (Ain) 9	Morges c. Vaud 3	Schwartzenbourg 25
Bornand (gr.) 22	Giromagny h. rhin 9	Morteau (Doubs) 25	Sellières 11
Bourg (Ain) 2 et 15	Glaris 22	Motiers travers 5	Selongey (c. d'or) 27
Breitenbach c Sol. 16	Grabs c. s. Gall 19	Moutiers en T. 12, 22	Serre-les-Sapins D. 20
Brevine c. Neuch. 17	Grandcourt c. V <sup>d</sup> . 12	Mulhausen h. Rh 15	Servoz en Savoye 22
Bulle c. Fribourg 11	Grandfontaine B 9	Munster c. Lucer. 22	Sidwald c. S-Gall 18
Bullet c. Vaud 19	Grandvillars h rh. 9	Neu-Brisach 29	Siebenen c. Schwyz 22
Burdignin en Sav. 9	Gras (les) Doubs 22	Neuenkirch c. Sch. 22	Simplon c. Valais 29
Chaindon c. Berne 1	Gressonney, Piém. 22	Niedersept h. Rhin 3	Sixt, Faucigny 16
Chambériat 6	Gruyères c. Frib. 29	Nods c. Berne 26	Severiez c. Fribourg 9
Chamonix en Sav. 30	Habere Lullin Sav. 16	Nyon c Vaud 25	Soleure 9
Champéry c. Val. 16	Hundwyl c. App. 2	Oensingen c. Sol. 15	Sonceboz c. Berne 20
Chapelle d'Ab. 19	Jenatz c. Grisons 25	Olten c Solcure 1	Speicher c. Appenz. 15
Charmey c. Frib. 16	Jussy 4	Orgelet Jura 16 et 24	Spiringen c. Uri 25
Château d'OEux Vd. 17	Koelliken c. Arg. 19	Ormont dessus 9	Steg c. Uri 27
Châtel-d'Ab. Sav. 17	La Clusaz en Sav 15	Ormont dessous 1	Stein am Rhin 24
Châtelet c. Berne 25	Langenbruck c. B. 24	Ornans, Doubs 16	Sulz h Rhin 24
Chatillon 15	Langenthal c. B. 16	Payerne c. Vaud 18	Sunniswald c. Berne 26
Chaumergi 24	Langnau c. Berne 17	Petites Chiettes 3	Termignon en Savoie 30
Chaumont sur Fran- gy en Savoie 2	Langwies c Gris. 26	Planfayon c. Frib. 10	Thaingen c. Schaff. 15
Chaussin 4	Larringes Savoie 26	Pontarlier, Doubs 4	Thann h. Rhin 8
Chiètres c Frib 4	Lautlenburg e. Ar. 29	Pont de Martel 2	Thône en Savoye. 23
Cité d'Aoste, Piém. 5	Lausanne 27	Pont du bourg 19	Thonon en Savoye 3 18
Clerval (Doubs) 1	Lenk c Berne 5	Porentroi c. Berne 15	Thun c. Berne 24
Cluse en Savoie 15	Lentzbourg c. Arg. 25	Provence c. Vaud 27	Unterseen c. Berne 12
Colfrane c. Neuch 1	Les Gets en S. 9 25	Rehetobel c. Abp, 26	Val d'Illicz c. Valais 27
Colmar h. Rhin 17	Les Mosses c. Vaud. 30	Reichenbach c. Berne 23	Vallengin c. Neuch. 22
Constance 15	Les Rousses (Jura) 25	Reichensee c. Lucerne 15	Valgrisenche (Aoste) 22
Cornol c. Berne 1	Lisle sur le Doubs 15	Reignier en Savoie 20	Vallorsine en Savoie 19
Courtлари c. Berne 24	Liliane v. d'Aoste 30	Rheims en Champ. 30	Vercel Doubs 22
Cruseille 9	Loèche c Valais 29	Ribeauvilliers h. rh. 8	Verrières (les) c. Neuc. 16
Dagmersellen c. L. 9	Longirod c Vaud 29	Rigney 13	Versoix c. Genève 1
Davos c Grisons 27	Loerach Baden 17	Rue c. Fribourg 24	Vesoul 1 et 22
Délémont c. Berne 18	Lons le Saunier 15	Ruffach h. Rhin 9	Vius en Sallas en Sav. 8
Delle haut Rhin 15	Lucens c Vaud 12	S. Amour Jura 25	Vouxyri c. Valais 30
Dole Jura) 1		S. Aubin c. Neuch. 16	Waldshut foret noire 22
		S. Braucher c. Val. 20	Wiedenswyl c. Zurich 25
		S. Cergue c. Vaud 22	Wegenstetten c. Arg. 15
		S. Claude (Jura) 12	Weinfelden c. Thurg. 24
			Wildhaus c. St. Gall 9
			Wimmis c. Berne 19
			Wyl c. St. Gall 30
			Yverdon c. Vaud 2
			Zurich 18

1	Mercre	<b>St saint Rosaire</b>	18	♃♂☉. ☐♂. beau	Pleine lune le
2	Jeudi	<b>Anges gardiens</b>	2	} ♀ étoile du soir au plus grand éloignement du soleil ☉.	le 7, à 9 h. 12 m
3	Vendre	s Gérard, abbé	16		du soir, produit
4	Samedi	s François	0		des brouillards et
41		Lever du sol. 6 h. 5 m.		Couch. du sol. 5 h. 32 m.	du soleil.
5	<b>Diman</b>	<b>E 16.</b> s Placide	13	On doit pla- nuages	Dernier quart.
6	Lundi	s Bruno, chart.	26	♂♂☉. ♂♀, ♂♂.	le 16, à 0 h 9 m.
7	Mardi	s Judith	9	9 h. 12, soir, ♀♂♂.	du matin, serein
8	Mercre	s Brigitte, veuve	22	cer l'a- (♂♂, ♂♂)	et frais.
9	Jeudi	s Denis	5	♀ en ☉. ♂♂, soleil	Nouvelle lune
10	Vendre	s Gédéon	17	mour de la pa- soleil	le 23, à 8 h. 3 m.
11	Samedi	s Firmin	29	trie au rang de clair	du matin, amène-
42		Lever du sol. 6 h 14 m.		Couch. du sol. 5 h. 18 m.	ra de la pluie.
12	<b>Diman</b>	<b>E 17.</b> s Maximil.	11	ces vertus su- variant	Premier quart.
13	Lundi	s Edouard	23	♃, ☉♂♂♂ Apog.	le 30, à 0 h. 11 m.
14	Mardi	s Calixte, mart.	4	blimes dont (♃, ☐♂)	du matin, frais et
15	Mercre	s Thérèse, vierge	16	☐♀, ☐♂, ☐♂.	beau.
16	Jeudi	s Gall, abbé	28	0 h. 9, mat: ♀♂♂.	OCTOBRE tire
17	Vendre	s Hedvige, veuve	10	décou- ♀ retr.	son nom de ce que
18	Samedi	s Luc, évang.	23	♀♂♂. lent frais	en comptant du
43		Lever du sol. 6 h. 24 m.		Couch. du sol. 5 h. 5 m.	mois de Mars, il
19	<b>Diman</b>	<b>E 18.</b> Pierre d'A.	6	tous les biens agréable	était le 8° de l'an-
20	Lundi	s Vendelin	19	de la est au beau et	née martiale.
21	Mardi	s Ursule, vierge.	3	♂♂, ♂♂. agréable	Du 1 au 31 Oc-
22	Mercre	s Colomb	17	♂ en ☉. ♂♀, ♂♂	tobre les jours ont
23	Jeudi	s Séverin, évêq.	2	8 h 3 m. mat. ♂♀.	diminué de 108 m.
24	Vendre	s Salomé	17	société. (☉ en ☉.	Suite des foires du
25	Samedi	s Crépin, cord.	2	temps bas ☉ Périg.	mois d'Octobre:
44		Lever du sol. 6 h. 34 m.		Couch. du sol. 4 h. 53 m.	Waldenbourg B. 10
26	<b>Diman</b>	<b>E 19.</b> Amand, év	16	☉, ☉♂. est à la pluie	Waldshut for. n. 16
27	Lundi	s Frumence, év.	1	♀♂☉. ☐♂, ☐♂	Wangen c. Berne 16
28	Mardi	s Simon, s Jud.	15	☐♂. est inconstant	Wattenwyl Berne 15
29	Mercre	s Narcisse.	29	☐♀, ☐♀. variable	Wiedlisbach Bern. 28
30	Jeudi	s Lucain, mart.	13	0 h 11 m du matin	Wimmis Bern. 10 24
31	Vendre	s Quentin, viq.	27	♀ retr en ☉, ♀♂♀.	Winterthur Zur. 9

Marchés aux Bestiaux en Octobre.

Berne, le	7.	L'Isle, c. Vaud	16	Orbe, c. Vaud	le 27.	Ste.-Croix, c. V.	27.
Chaux-de-fonds	22.	Morges, c. Vaud	le 1.	Ormond-dessus	18	Thonon en Savoye	2.
Fribourg, en Suisse	4.	Moudon, c. Vaud,	6.	Payerne, c. Vaud,	2	Vevay, c. Vaud,	28.
Genève	18.	Neuchâtel, (Suisse)	2.	Sallanches en Sav.	18.	Yverdon, c. Vaud	28.
Lausanne le	11.	Nyon, c. Vaud	2.	Sion en Valais	25.		

Intallé a  
Fontaines  
et à Genes

( Foires du mois d'Octobre 1862 )

Aarau	15	Délémont c. Berne	16	La Sagne c. Neuch.	14	Rougemont c. Vaud	2
Abondance N. D.	4	Delle (h. Rhin)	13	La Sarraz c. Vaud	14	Rue c. Fribourg	23
Adelboden c. Berne	7	Diesse c. Berne	27	Laufen c. Berne	20	Russwyl c. Lucerne	6
Ægeri c. Zug.	13	Dôle	11	Lauffenbourg c. Arg.	28	Saillant (Drôme)	13
Aigle c. Vaud	9	Donas (val d'Aoste)	18	Leipzig (Saxe)	2	Salvan-Ville c. Valais	8
Aillères c. Fribourg	8	Draillant en Sav.	28	Lenck c. Berne	9	St. Amarin h. rhin	28
Aime en Savoye	6	Echallens c. Vaud	2	Leyzin c. Vaud	10	St. Amour	25
Albert-Ville en Sav.	18	Echandens c. Vaud	14	Lichtensteig c. St. G.	13	S. Brancher c. Val.	14
Albeuve c. Frib.	14	Einsiedeln c. Schw.	6	Liestall c. Basle	22	S. Claude Jura	13
Altkirch h. Rh.	18	Ellg c. Zurich	1	Lieu le c. Vaud	14	S. Croix c. Vaud	1
Altorf c. d'Uri	9	Emmendingen c. Ber.	21	Lindau, lac de Cons.	31	S. Croix G. T. (h. Rh.)	1
Ambérieux (Ain)	29	Erlenbach c. Berne	14	Loèche c. Valais 13 et	28	S. Gall	16
Annemace en Savoye	27	Erschweil c. Soleure	6	Lons le Saunier	15	S. Gervais en Savoye	4
Aoste en Piémont	28	Eschalmatt c. Luc.	13	Lottstetten d. B.	20	S. Gingolph en Sav.	16
Appenzel	21	Estavayer c. Frib.	29	Lucerne	3	S. Jean de Gonv.	11
Arinthod	28	Evian en Savoye	6	Lugano c. Tessin 16 et	28	S. Joire en Savoye	17
Arvier, (Aoste)	20	Evionnaz c. Valais	28	Martigny c. Valais	20	S. Laurent	17
Arwangen c. Berne	30	Farvagny c. Frib.	15	Massevaux (h. Rhin)	6	S. Lupicin	29
Bagnes c. Valais	25	Faucogney (ht. Saone)	2	Mayenfeld Grisons	29	Sallanches en Savoye	29
Basle	27	Faverges en Sav.	1	Menzingen c. Zug	20	Samoens en Savoye	21
Bauma c. Zurich	3	Ferney-Voltaire	21	Metmenstetten c. Zur.	30	Sarnen c. Unterwald	17
Beaufort en Savoye	13	Ferrette h. rhin	21	Mézières c. Vaud	8	Schwarzenbourg c. Be.	30
Beaulme c. Vaud	30	Feuernthalen Zurich	21	Montbéliard Doubs	27	Schwyz	16
Belfort h. Rh.	6	Flawyl c. St. Gall	30	Monthey c. Valais	8	Schüpfbheim c. Lucern	7
Bellevaux en Sav.	9	Flumet en Savoye	6	Montreux c. Vaud	31	Seewen c. Soleure	8
Berchier c. Vaud	24	Frauenfelden c. Th.	20	Montricher c. Vaud	10	Seewis c. Grisons	28
Berne	21	Frutigen c. Berne	21	Mœrell c. Val. 15 et	30	Sempach c. Lucerne	28
Bernex, c. Genève	28	Gais c. Appenzell	6	Morat c. Fribourg	22	Sentier (le) c. Vaud	5
Berthoud c. Berne	22	Gelterkinden c. Bâle	1	Morgex val d'Aoste	1	Sidwald c. S. Gall	23
Bex c. Vaud	15	Gessenai c. Berne	3	Morzine en Savoye	1	Sierre c. Valais	27
Bière c. Vaud	20	Gez (Ain)	16	Mossnang s. Gall	15	Signau c. Berne	23
Biot en Savoye.	20	Giguy (Jura)	10	Motierstravers c. Neu.	28	Sion c. Valais 6	25
Blamont [Doubs]	7	Gimel c. Vaud	6	Moudon c. Vaud	15	Soleure	21
Boège en Savoye	29	Girromagny h. Rhin	14	Moutiers en Tar.	20	Stantz c. Unterwald	22
Boltigen c. Berne	11	Glaris 10 et	27	Moutier gr. Val.	16	Stein am rhein	12
Biezingen c. Berne	27	Gossau c. St Gall	6	Mümliswyl c. Sol.	15	Tamins c. Grisons	31
Bourg [Ain]	20	Gross Hochstetten c. B.	29	Munster c. Lucerne	21	Tavannes c. Berne	29
Brégentz (Voralb)	17	Gruningen c. Zurich	21	Neustadt (Forêt-Noire)	28	Teuffen c. App.	27
Brigue c. Valais	16	Gruyères c. Frib.	22	Nidau c. Berne	28	Torens	17
Brugg c. Argovie	21	Gryon c. Vaud	8	Noirmont c. Berne	21	Tour ronde en Sav.	15
Bulle c. Fribourg	16	Habsheim h. Rhin	28	Olten c. Soleure	20	Travers c. Neuchâtel	9
Buren c. Berne 1	29	Heiden c. App.	10	Orbe c. Vaud	20	Tramelan c. Berne	15
Buttes c. Neuchâtel	7	Hericourt (Doubs)	30	Orgelet [Jura]	24	Troque c. Appenz.	6
Chables s. Saleive	2	Hérisau c. Appenz.	6	Ormont-dessous	20	Überlingen lac de Con.	22
Challand S. Vic. (Aoste)	10	Hermance c. Genève	25	Ormont-dessus	7	Unterhallau c. Schaff.	20
Châlons sur Saone	28	Hitzkirch c. Luc.	13	Orsières c. Valais	6	Untersee c. Berne 8 et	31
Chamonix en Sav.	25	Huémot c. Vaud	6	Palézieux c. Vaud	18	Urnäsch c. App.	21
Chancy c. Genève	25	Hundwyl c. App.	20	Planfayon c. Frib.	15	Uznach c. S. Gall	18
Chappelle d'Abond.	29	Huthwyl c. Berne	15	Pontarlier [Doubs]	16	Vacheresse en Savoye	14
Château d'OEx	18	Kaisersberg h. rh.	6	Porentrui c. Berne	20	Val d'Iliez c. Valais	23
Chatelet pres Gessenay	11	Knanau c. Zurich	6	Port sur Saone (Doubs)	1	Vallorbes c. Vaud	21
Châtel St. Denis	27	Kublis c. Grisons	17	Ragatz s. Gall	20	Valpeline	6
Chavornay c. Vaud	22	Kulm c. Argovie	31	Ramsen c. Sch.	2	Vaulion c. Vaud	15
Clairvaux [Jura]	20	Kybourg c. Zurich	22	Rapperswyl c. S. G.	8	Verrières c. Neuchât.	14
Clerval [Doubs]	14	La Chapelle	20	Reichenbach c. Berne	28	Villeneuve Val d'Aoste	13
Coligny (Ain)	18	Lachen c. Schw.	7	Reinach c. Argovie	9	Villisau c. Lucerne	20
Cluses en Savoye	20	La Joux c. Berne	13	Rheinfelden c. Argov.	22	Vionnaz c. Valais	27
Collombay c. Valais	23	La Rixouse (Jura)	25	Rolle c. Vaud	3	Vollège c. Vallais	11
Cossonay c. Vaud	16	La Roche c. Fribourg	20	Romainmotier c. Vaud	24	Vuipens c. Fribourg	28
Courendlin c. Berne	27	La Roche en Savoye	9	Romont c. Fribourg	14	Vullierens c. Vaud	26
Cudrefin c. Vaud	27	La Rochette en Sav.	25				
Dannemarie h. Rh.	21						
Davos c. Grisons 11 et	20						

Voir la suite des foires dans la colonne des Lannois ci-à-côté.

1	Samedi	<b>Toussaints</b>		10	Il ♀♂♀ frimat	
	45.	Lever du sol. 6 h. 44 m.			Coucher du sol. 4 h. 43 m.	
2	Diman	<b>E 20. Les Trép:</b>		23	y a ♀ en ☿. frai-	Pleine lune le
3	Lundi	s Hububert, év.		6	♂♂, ♀♂. cer-	6, à 1 h. 16 m.
4	Mardi	s Charles Borr.		19	♂♂. taine so-	du soir, amènera
5	Mercure	s Zacharie, prêt		1	♂ dirig ♀♀, ♂♀.	de la neige.
6	Jeudi	s Léonard, solit.		13	1 h. 16 m soir. ♀ dir.	Dernier quart.
7	Vendre	s Florentin, évêq.		25	(le 12: ♀ ét du mat	le 14, à 6 h. 57 m.
8	Samedi	<b>Vénération du S.</b>		7	au pl. gr. éloig, du ☉.	du soir, temps hu-
	46.	Lever du sol. 6 h. 54 m.			Couch du sol. 4 h. 33 m.	mide.
9	Diman	<b>E 21.</b> s Théodore		19	☾, ☽ ☿. ciète neigeux	Nouvelle lune
10	Lundi	s Triphon, mart.		1	☐ ♂. dont ☾ Apogée	le 21, à 6 h. 41 m.
11	Mardi	s Martin, évêq.		13	♀ en ☿.   Nombrieu-	du soir, pluvieux.
12	Mercure	s Imier, év.		25	la fré-   ses étoiles	Eclipse de soleil
13	Jeudi	s Stanislas		7	☐ ♀. quen-tombant.	invisible.
14	Vendre	s Frédérich		19	6 h 37 m du soir,	Premier quart.
15	Samedi	s Léopold.		1	tation est sombre	le 28 à 10 h. 29 m.
	47.	Lever du sol. 7 h. 5 m.			Couch. du sol. 4 h. 25 m.	du matin, froid
16	Diman	<b>E 22.</b> s Othmar		14	plus dange- pluvieux	et venteux.
17	Lundi	s Grégoire		27	reuse que des humide	
18	Mardi	s Odon, abbé		11	♂♂, ♀♂, ♂♂.	
19	Mercure	s Elisabeth		25	coupe-gorges couvert	
20	Jeudi	s Félix de Valois		10	♂♀, (invisible) ♂♀	
21	Vendre	<b>Présentation NQ.</b>		25	6, 41, s. éclipse ☉	NOVEMBRE
22	Samedi	s Cécile, vierge		10	☾ ☽ ☉ - ☿. ☾.	tire son nom du
	48.	Lever du sol. 7 h. 15 m.			Couch. du sol. 4 h. 18 m.	nombre neuf qui
23	Diman	<b>E 23.</b> s Clément		25	☾. Exceptée la trouble	était son rang dans
24	Lundi	s Chrysogone		10	☐♂, ☐♂. trouble	l'année martiale.
25	Mardi	s Catherine		25	♂ * ☉. ☐ ♀. hu-	
26	Mercure	s Conrad, évêq.		9	♀ en ☿. ver-	Depuis le 1
27	Jeudi	s Jérémie		23	tu, tout passe humide	jusqu'au 30 No-
28	Vendre	s Sostène		7	10 h. 29, mat. ☐♂.	vembre les jours
29	Samedi	s Saturnin		20	comme (♀ * ♂.	ont diminué de
	49	Lever du sol. 7 h. 25 m.			Coucher du sol. 4 h. 14 m.	85 minutes.
30	Diman	<b>E. Av I. André</b>		3	♂♂. un songe. vent	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1862.

Berne; le	4	Moudon, c. Vaud	3	Paverne, c. Vaud	6	Vevey, c. Vaud	25
Fribourg en Suisse	10	Nyon c. Vaud	6	Sallanches (Sav.)	15	Yverdon, c. V.	25
Genève, le	15	Neuchatel en Suis.	5	Sion, c. Valais	22		
Morges, c. Vaud	5	Urbe, c. Vaud	24	Thonon en Savoie	6		

Foires de Novembre 1862.

Aarau	12	Collonges f. l'Ecl.	3	Le Mont sur Laus.	11	Rue c. Eribourg	20
Arberg c. Ber.	12	Colmar h. Rhin	13	Loèche c. Valais	10	Ruffach h. rhin	28
Aarbourg Argovie	25	Coppet c. Vaud.	25	Lons le Saunier	15	Rumilly en Savoye	4
Abondance N. D.	4	Cossonai c. Vaud	6	Lucens c. Vaud	12	Saillans Drôme	0
Aeschi c. Berne	4	Couvet c. Neuch.	10	Lullin en Savoie	3	Savigny c. Vaud	7
Aiguebelle Savoie	11	Cruseille Savoie	13	Lutry c. Vaud	27	S. Amour	17
Altkirch h. Rhin	25	Délémont c. Berne	20	Martigny-ville V.	10	S. Claude Jura	12
Altorf c. Uri,	6	Delle h. Rhin	10	Massevaux h. rh.	17	S. Genis	22
Andelfingen c. Z.	10	Diessenhofen c. T.	17	Massonger c. Val.	27	S. Hélène en Savoye	3
Appenzell	12	Divonne Jura	18	Mellingen c. Arg.	26	S. Jean de Gouv.	11
Arbon c. Thurg.	17	Echallens c. Vaud	13	Meyenberg c. Arg.	17	S. Imier c. Berne	21
Attalens c. Frib.	10	Einsideln c. Schw.	10	Meyrin c. Genève	28	S. Julien en Savoye	3
Avenches c. Vaud	21	Elgg c. Zurich	12	Moirans (Isère)	5	S. Léger c. Vaud	19
Baar c. Zug	17	Eusisheim h. Rhin	25	Montbéliard D.	24	S. Marie aux Min.	5
Baden c. Argovie	17	Erlenbach c. Berne	11	Montmélian Sav.	25	S. Maurice c. Valais	3
Balstall c. Soleure	6	Erlinsbach c. Sol.	25	Morat c. Frib.	19	S. Triviers de Courtes	3
Beaufort en Sav.	5	Erstein (b. rhin)	24	Morez Jura	3	S. Ursanne c. Berne	3
Belfort h. rhin	5	Eschenez en Turg.	27	Morges c. Vaud	12	S. Vit	25
Berne	25	Evian en Savoie	3	Morteau Doubs	11	Salins Jura	1
Berneck s. Gall	11	Faucogney h. S.	6	Morzine Savoie	8	Sarnen c. Unterwald	12
Berthoud c. Berne	6	Flumet Savoie	6	Moudon c. Vaud	19	Saverne b. rhin	26
Besançon Doubs	17	Flums c. s. Gall	4	Moûtier en Taren.	3	Schaffhausen	18
Bex c. Vaud	1	Fribourg en Suisse	10	Moutherot Doubs	10	Schiersch c. Grisons	24
Bienne c. Berne	13	Garsau c. Schwyz	11	Mulhausen h. rh.	4	Schleitheim c. Schaff.	24
Biot en Savoie	21	Gimel c. Vaud	5	Munster c. Lucer.	25	Schlettstadt b. rh.	25
Bischofzell Thurg.	13	Giromagny h. rh.	11	Mury c. Argovie	11	Schupfheim c. Luc	11
Blamont (Doubs)	6	Glaris	12 et 22	Naters c. Valais	10	Schwellbrunn c. App.	4
Blankenbourg Ber.	17	Grandson c. Vaud	12	Neu-Brisach h. rh.	21	Schwitz	12
Bonneville Savoie	11	Grandvillard h. r.	11	Neuveville c. Bern.	25	Seengen c. Argovie	18
Bons en Savoie	17	Grindelwald c. B.	1	Nyon c. Vaud	27	Selongey côte d'or	12
Bornand (gr) Sav.	7	Gruyères c. Frib.	19	Ollon c. Vaud	21	Semsaies c. Fribourg	3
Boudry c. Neuch.	10	Haguenau (b. rh.)	18	Olten c. Soleure	17	Sierre c. Valais	26
Bourg (Ain)	12	Hérisau c. Appen.	21	Orgelet Jura	24	Sion 1, 8, 15 et	22
Breitenbach c. Sol.	11	Herzogenbuchsee	11	Ormont-dessous	28	Sissach c. Bâle	12
Bremgarten c. Arg.	3	Horgen c. Zurich	13	Ormont-dessus	4	Stammheim c. Zurich	3
Brent c. Vaud	12	Ilanz c. Grisons	14	Ornans Doubs	18	Staefa c. Zurich	20
Briançon	17	Ingweiler (b. rh.)	25	Oron la ville	5	Stanz c. Unterw.	12
Brientz c. Berne	12	Kaysersstul c. Arg.	11	Passavant	3	Steckborn au lac de C.	13
Bulach c. Zurich	4	Klingnau c. Arg.	26	Payerne c. Vaud	6	Stein am Rhin	26
Bulle marché de bé.	6	Küblis c. Grisons	14	Peney c. Genève	15	Sursée c. Lucerne	3
Carouge c. Genève	3	Lachen Schwitz	4	Pfaffenhofen b. rh.	4	Tauinge en Savoye	3
Chaindon c. Berne	10	Lagnieu (Ain)	12	Pfeffikon c. Zurich	13	Teuffen c. Appen.	24
Chambéry en Sav.	17	Landeron c. Neuc.	10	P. S.-Martin d'Aos.	12	Thaingen c. Sch.	3
Champagnole J.	26	Langenthal c. Ber.	4	Pully c. Vaud	6	Thône en Sav.	17
Chât. d'Œx Vaud	27	Langwies c. Gris.	18	Rances c. Vaud	7	Unterséen c. Berne	19
Cheseaux près Lau-	4	La Roche c. Frib.	26	Renans c. Berne	10	Uster c. Zurich	27
sanne.	4	Laupen c. Berne	6	Rheinau c. Zurich	5	Uznach s. Gall. 1, 15,	29
Chesne Thonex S.	17	Lausanne	8	Rheineck c. s. Gall	3	Vercel Doubs	10
Clerval Doubs	11			Richterswyl c. Zurich	18	Vesoul	25
Coire Grisons	12			Rolle c. Vaud	21	Vevey c. Vaud	25
				Romont c. Fribourg	11	Vinzier en Savoye	11
				Rorschach c. s. Gall	6	Vouxvri c. Valais	13
						Vulbens-au-Vuache	
						en Savoye	27
						Waldshut for. noire	6
						Weggis c. Lucerne	11
						Weinfelden c. Th.	5
						Westhofen b. rhin	4
						Wilchingen c. Schaff.	17
						Wildhaus c. St. Gall	4
						Winterthur c. Zur.	6
						Wyl c. s. Gall	18
						Zoffingen c. Argovie	17
						Zurich	12

1	Lundi	s Eloi, évêque	16	♂ ♂, ♀ ♀. Il clair	
2	Mardi	s Bibianne	28	n'y a de supé- frais	
3	Mercure	s Lucius, s Xav.	10	♀ en ♄. venteux	Pleine lune le
4	Jeudi	s Barbe, mart.	22	riorité ♂ Δ ⊙ vent	6, à 8 h. 5 m. du
5	Vendre	s Sabbas, abbé	4	♀ Δ ♂, (♄ vis. ♀ ♀.	matin, temps hu-
6	Samedi	s Nicolas	16	8 h. 5, m. ♄, ☽, écl.	mide. — Eclipse
	50.	Lever du sol. 7 h. 33 m.		Couch. du sol. 4 h. 11 m.	de lune visible.
7	Diman	E. Av. II. s Amb.	28	réelle nua ☾ Apogée	Dernier quart.
8	Lundi	Conception ND.	9	□ ♂, □ ♄. que yeux	le 14, à 10 h 59 m.
9	Mardi	s Joachim	21	□ ♀. celle pluvieux	du mat., sera ven-
10	Mercure	s Valérie, mart.	3	donnée ♀ ♂ ⊙. pluie	teux et froid.
11	Jeudi	s Damas, pape	15	par le génie variable	Nouv. lune le
12	Vendre	s Synèse, mart.	27	et la ♀ Δ ♂: varia-	21, à 5 h. 51 m.
13	Samedi	s Lucien	10	vertu. ♀ * ♀. ble	du matin, amène
	51.	Lever du sol. 7 h. 40 m.		Couch. du sol. 4 h. 10 m.	du gros temps.
14	Diman	Av. III. s Nicaise	23	10 h. 59 m. mat. ♄	Eclipse de soleil
15	Lundi	s Abraham	6	♂ ♄. Il n'y * ⊙	invisible.
16	Mardi	s Adèle, W.	20	♂ ♂, ♂ ♀. a venteux	Premier quart.
17	Mercure	4 Temps s Laz	4	♀ * ♄. rien, froid	le 28, à 0 h. 11 m.
18	Jeudi	s Unibald	18	(22: ⊙ et ♀ en ♄;	du mat., sera fri-
19	Vendre	s Némèse	3	le plus court jour, ♂	eux.
20	Samedi	s Théophile, m.	18	☾, ☾ Ω jusqu'à ⊙.	
	52.	Lever du sol. 7 h. 44 m.		Couch. du sol. 4 h. 12 m.	
21	Diman	Av. IV, s Thom.	5	5, 31, m. écl ☾ Pé.	
22	Lundi	s Flavien	18	☾ invis. ⊙. ♂ ♀, ♂ ♀	DÉCEMBRE
23	Mardi	s Dagobert	3	♀ □ ♄. la orage	tire son nom de
24	Mercure	s Adam et Eve	18	vérité même, orageux	ce qu'il était le
25	Jeudi	NOEL	2	♀ □ ♄. à qui neige	dixième mois de
26	Vendre	s Etienne, mart.	16	un peu d'agrè- som-	l'année martiale.
27	Samedi	s Jean, evang.	29	♄ □ ⊙. ♀ ♄. bre	
	53.	Lever du sol. 7 h. 47 m.		Couch. du sol. 4 h. 17 m.	Du 1 au 21 les
28	Diman	Fr. Les Innoc.	12	0 h 11 m. du matin	jours ont diminué
29	Lundi	s Thomas, év.	25	♄ ♂, ♂ ♀. rigou-	de 22 min. et du
30	Mardi	s David	7	♀ ♂ ♀. ment reux	21 au 31 ils ont
31	Mercure	s Sylvestre	19	ne soit nécessaire. gel	cru de 4 minutes.

Berne	3.	Marchés aux Bestiaux en Décembre.	Sallanches (Sav), 20.
Cossonay, c. Vaud	11.	Morges, c. Vaud.	3. Nyon, c. Vaud
Fribourg en Suisse	6.	Moudon, c. Vaud	1. Orbe, c. Vaud, le 29.
Genève	15.	Neuchâtel en Suisse	4. Payerne, c. Vaud
			4. Yverdon, c. Vaud
			30.

Foires du mois de Décembre 1862.

Aarau	17	Farvagny, c. Frib.	10	Mulhausen	6	Saeringen c. Argov.	1
Aigle c. Vaud	17	Faucogney (h. S.)	4	Neuenkirch c Sch.	15	Samoens en Savoie	15
Altorf c. Uri	4 18	Feldkirch Voralb.	15	Neuveville c Berne	30	Sancey le gr. D	26
Altstædten c s Gall	11	Ferney-Voltaire	3	Nidau c Berne	9	Sarnen c Urterw.	1
Altkirch h. Rhin	18	Ferrette h. rh.	9	Oensingen c. Soleur.	1	Schwitz	4
Ambérieux (Ain)	6	Flums c. s. Gall	16	Olten c Soleure	15	Seewis c Grisons	12
Annecy en Savoie	1	Fraisans	8	Orbe c. Vaud	8	Seillères	18
Appenzell	10	Frauenfeld c Th.	8	Orgelet Jura	24	Selongey [Côte d.]	22
Arbois Jura	5	Frick c. Argovie	1	Ornans Doubs	16	Sidwald c. St. Gall	11
Arcey	22	Fribourg en Brisg.	22	Oron la ville c. V.	3	Soleure	9
Aromas Jura	3 22	Gais c. Appenzell	23	Payerne c Vaud	18	S mbacourt c. Berne	1
Aubonne c. Vaud	2	Gebweiler h. rhin	1	Poligny Jura	8	Strasbourg	18 et 26
Belfort h. Rhin	1	Gendrey Jura	18	Pontarlier Doubs	11	Sulz haut rhin	24
Belvoeye (Doubs)	6	Gessenai c. Berne	5	Pont du bourg	2	Sursée c Lucerne	6
Berthoud c Berne	26	Gex (Ain)	1	Porentrui c Berne	1	Tassenières	22
Bex c. Vaud	26	Gigny Jura	10	Port s Saone	10	Teuffen c Appenzell	22
Bienne c. Berne	26	Giromagny h. rh.	9	Ragatz c s Gall	1	Thonon en Sav. 1 et 18	
Blamont (Doubs)	6	Glaris	11	Rapperswyl s Gall	17	Thun c. Berne	17
Bolzano Tyrol	1	Gossau c. s. Gall	1	Recologne Doubs	15	Troistorrens	4 et 18
Bonne en Savoie	8	Grenoble Isère	4	Reichenbach Berne	9	Ueberlingen	10
Bons en Savoie.	1	Hitzkirch c. Luc.	8	Ribeauvilliers h. rh.	1	Vercel Doubs	24
Bourg (Ain)	6	Hutwyl c Berne	5	Romont c. Frib.	2	Vezellei	9
Bregentz Voralb.	5	Ignny (Marne)	22	Roulous Doubs	27	Vielmergen c Argo.	2
Bremgarten c. Arg.	15	Ilanz c. Grisons	16	Rue c Fribourg	18	Villeneuve c Vaud	4
Brugg c. Argovie	9	Kaisersberg h. rh.	1	Saignelegier Berne	1	Villisau c Lucerne	15
Bulle c. Fribourg	11	Kaysersthul c. Arg.	6	S. Amour Jura	2	Vius en Sallaz	6
Buren c. Berne	10	et 29		S. Claude Jura	12	Waldshut (for. n.)	27
Cerlier c. Berne	3	Klingnau c. Arg.	29	S. Hilaire	4	Winterthur c Zur.	18
Chables s Salève	18	Küblis c. Grisons	19	S. Lupicin Jura	4	Yverdon c Vaud	26
Chaumergi	18	Lachen c. Schwiz	2	S. Trivier de C. (Ain)	24 et 29	Zoug	2
Chaumont sur Frangy		Lagnieu (Ain)	15	Salins Jura	23	Zweisimmen c. Ber.	11
en Savoie	13	Langnau c. Berne	10				
Clairvaux (Jura)	20	La Roche en Savoie	11				
Clerval (Doubs)	9	Laufen c. Berne	15				
Cluses en Savoie	1	Lentzbourg c. Arg.	11				
Coligny (Ain)	18	Lisle sur le D.	22				
Colmar (h. rh.)	17	Lons le Saunier	15				
Constance d. de B.	1	Lucerne	23				
Cully c. Vaud	12	Martigny c. Valais	1				
Délémont c. Berne	24	Meilen c. Zurich	4				
Delle h. rhin	15	Mellingen c. Arg.	1				
Dôle Jura	4	Mirecourt (Vosges)	12				
Echallens c. Vaud	18	Montbéliard	29				
Eglisau c Zurich	2	Monthey c. Valais	31				
Einsideln c. Schw.	4	Montmélian Savoie	26				
Ermatingen c. Th.	1	Morez (Jura)	20				
Erschweil c. Sol.	1	Moudon c Vaud	27				
Estavayer c. Frib.	3	Moutiers en Tar.	1				



Le plaisir d'obliger est le seul bien suprême  
 Qui peut élever l'homme au-dessus de soi-même.

# Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE P A P E.	Élus	Nés.	Élus.
1792	PIE IX, Mastai-Ferretti. . . . .	1846	1817	Nassau, Adolphe Guillaume Charles Auguste Frédéric . . . . . 1859
<b>EMPEREURS.</b>				
1830	Autriche FRANÇOIS JOSEPH I. roi de Bohême et de Hongrie . . . . .	1848	1806	Hesse-Grand-Ducal, Louis III. . . . . 1848
1808	France, NAPOLEON III. . . . .	1852	1825	Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric François . . . . . 1842
1818	Russie ALEXANDRE II. . . . .	1855	1819	Mecklenbourg-Strélitz, Frédéric-Guillaume-Charles. . . . . 1860
1840	Turquie, MÉHEMME-MOURAD . . . . .	1861	1819	Modène, François V, . . . . . 1846
<b>ROIS.</b>				
1819	Grande-Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. . . . .	1857	<b>PRINCES.</b>	
1797	Prusse, GUILLAUME I. . . . .	1861	1831	Waldeck, George Victor . . . . . 1845
1830	Espagne, ISABELLE II. . . . .	1855	1840	Lichtenstein, J. M. Francis-Plac. . . . . 1858
1817	Pays-Bas, GUILLAUME III. . . . .	1849	1817	Oldenbourg, Nicolas Fréd. Pierre. . . . . 1853
1790	Belgique, LÉOPOLD I. . . . .	1851	1801	Hohenzollern, Frédéric Guillaume . . . . . 1858
1820	Sardaigne, VICTOR-EMMANUEL II. . . . .	1849	1821	Lippe, Paul Fréd. Emile Léopold. . . . . 1851
1836	Deux-Siciles, FRANÇOIS II. . . . .	1859	1846	Reuss-Greiz, Henri XXII . . . . . 1859
1837	Portugal, DON PEDRO V. . . . .	1855	1789	Reuss-Schleiz, Henri LXVII . . . . . 1854
1808	Danemarck, FRÉDERIC VII . . . . .	1848	1792	Reuss-Kœstritz, Henri LXIX. . . . . 1856
1811	Bavière, MAXIMILIEN II. . . . .	1848	1795	Schwarzbourg, Frédéric Gunther . . . . . 1807
1801	Saxe, JEAN. . . . .	1854	1802	Hesse-Electorale, Frédéric-Guillaume I. . . . . 1847
1826	Suède et Norvège, CHARLES XV . . . . .	1859	1803	Hesse-Philipsthal, Charles. (Landgrave) . . . . . 1849
1781	Wurtemberg, GUILLAUME I. . . . .	1816	<b>CONFÉDÉRATION SUISSE.</b>	
1819	Hanovre, GEORGES V. . . . .	1851	Divisée en XXII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections ( Conseil national et Conseil des Etats ). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale Berne.	
1815	Grèce, OTHON I. . . . .	1832	<b>VILLE LIBRE DE FRANCFORT.</b>	
<b>GRANDS DUCS ET DUCS.</b>				
1826	Bade, Fréd <sup>c</sup> .-Guillaume-Louis. . . . .	1852	Un Bourgeois et un Sénat.	
1806	Brunswick, Auguste Louis Guill. . . . .	1851	<b>VILLES LIBRES ANSEATIQUES.</b>	
1794	Anhalt-Dessau, Leopold Frédéric . . . . .	1817	Hambourg, Lubeck et Brême. Un Bourgeois et un Sénat.	
1805	Anhalt-Bernbourg, Alexandre-Charles. . . . .	1831		
1835	Toscane et Lucques, Ferdinand IV . . . . .	1859		
1848	Parme, Plaisance, etc., Robert I. . . . .	1851		
1800	Saxe-Meiningen, Bernard Erich . . . . .	1805		
1818	Saxe-Cobourg et Gotha, Ernest II. . . . .	1841		
1826	Saxe-Altenbourg, Ernest.-Fréd. . . . .	1850		
1818	Saxe-Weimar-Eisenach, Charl.-Al. . . . .	1855		



# EPIHEMERIDES.

## Description des Quatre Saisons de l'Année 1862.

### De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a fait son entrée le 21 décembre de l'année passée, à 8 heures 14 minutes du soir, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A ce moment la *Lune* se trouve au 22° degré du *Lion* *Mercur* au 19° du *Sagittaire*, *Vénus* au 18° du *Verseau*, *Mars* au 10° du *Scorpion*, *Jupiter* au 2° de de la *Vierge*, *Saturne* au 23° du même signe, la tête du *Dragon* (le Nœud ascendant ♀), au 5° degré du *Capricorne*, et la queue du *Dragon* (le Nœud descendant ♂), au 5° de l'*Ecrevisse*.

### Du Printemps.

Le quartier du Printemps fera son entrée le 20 mars, à 9 heures 8 minutes du soir, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* sera à cet instant au 5° degré du *Sagittaire*, *Mercur* au 5° des *Poissons*, *Vénus* au 30° du *Verseau*, *Mars* au 21° du *Capricorne* *Jupiter*, qui est rétrograde au 22° de la *Vierge*, *Saturne*, aussi rétrograde au 9° du même signe, la tête du *Dragon* au 30° degré du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 30° des *Gémeaux*.

### De l'Eté.

L'Eté commencera le 21 juin à 5 heures 44 min. du soir, lorsque le *Soleil* arrivera au signe de l'*Ecrevisse*. Alors la *Lune* se trouvera au 50° degré du *Bélier*, *Mercur* qui va devenir rétrograde, au 17° degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 19° du *Taureau*, *Mars* au 22° des *Poissons*, *Jupiter* à présent direct au 20° de la *Vierge*, *Saturne*, aussi direct, au 17° de la *Vierge*, la tête du *Dragon* au 25<sup>me</sup> du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 25° degré des *Gémeaux*.

### De l'Automne.

Cette saison commencera le 23 septembre à 7 heures 51 minutes du matin, quand le *Soleil* se trouvera à l'entrée du signe de la *Balance*. La *Lune* sera à ce moment au 23° degré de la *Vierge*, *Mercur* au 24° degré de la *Balance*, *Vénus* au 11° de la *Vierge*, *Mars* rétrograde au 17° du *Bélier*, *Jupiter* au 7° de la *Balance*, *Saturne* au 27° de la *Vierge*, la tête du *Dragon* au 21° degré du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 11° des *Gémeaux*.

Il y aura l'année 1862 cinq éclipses, savoir deux de lune et trois de soleil, dont seulement une de la première espèce sera en partie visible chez nous.

La première éclipse de lune aura lieu le 12 juin de 5  $\frac{1}{4}$  à 8  $\frac{1}{2}$  heures du matin. Elle sera totale et principalement visible dans l'Amérique, son commencement aussi à l'ouest de l'Afrique et sa fin à l'est d'Australie. Chez nous la lune se couchera déjà à 4 heures du matin.

La première éclipse de soleil se passera le 27 juin de 5 à 9  $\frac{1}{2}$  heures du matin. Elle sera visible dans la mer des Indes et en petites parties de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande.

La seconde éclipse de soleil arrivera le 21 novembre de 6  $\frac{3}{4}$  à 8 heures. Elle sera très-petite, et on ne la verra que dans la mer polaire méridionale.

La seconde éclipse de lune paraîtra le 6 décembre au matin. Elle commencera à 6 heures 12 min.; à 7  $\frac{1}{2}$  heures elle deviendra totale, mais  $\frac{1}{4}$  heure d'avance la lune se couchera. La pénombre pourra être observée déjà à 5  $\frac{1}{4}$  heures. Cette éclipse sera visible dans l'Amérique, son commencement au nord-ouest de l'Europe et de l'Afrique, sa fin à l'est de l'Asie et de l'Australie,

Enfin la troisième éclipse de soleil se passera le 21 décembre de 3  $\frac{1}{2}$  à 7 heures du matin; elle ne paraîtra que partielle au continent de l'Asie.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute la circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'Équateur ou ligne équinoxiale. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer ou l'Écrevisse, le Lion et la Vierge. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la Balance, le Scorpion, le Sagitaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du Zodiaque en deux parties égales, a le nom d'Écliptique parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un à l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).



## CHRONIQUE

### DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

*Du 1<sup>er</sup> Septembre 1860 au 31 Août 1861.*

#### 1860.

Au moment où le *Messageur* terminait sa chronique de l'année passée, les moissons s'achevaient et donnaient une quantité au-dessus de la moyenne. Quant à la vendange faite quelques semaines plus tard, elle a été moyenne pour la quantité, et pour la qualité elle peut être mise dans le rang des années au-dessous du médiocre.

Le **22 Septembre** eut lieu à Colombier, sous la présidence de M. H. de Buren, l'exposition agricole due à l'initiative du comité de la Société cantonale d'agriculture. Le conseil d'état ayant abandonné à la société la direction des concours de taureaux, qui se renouvelaient jusqu'alors chaque année à la Tourne, le comité y avait substitué un concours général d'animaux reproducteurs de la race bovine, et y avait ajouté une exposition d'instruments et de produits agricoles. Les Allées avaient été disposées pour le concours du bétail; une quarantaine de taureaux, une centaine de vaches et de genisses y ont figuré. Le manège a servi pour l'exposition des instruments agricoles, des légumes, des fruits et des fleurs. Le meilleur goût avait présidé aux arrangements. Faire sortir notre agriculture des voies de la routine, tel est le but que le comité s'était proposé d'une manière toute spéciale en organisant cette partie de l'exposition, et le résultat a prouvé non-seulement que son intention avait été comprise, mais que le but était déjà, jusqu'à un certain point, réalisé. En voyant ces instruments

d'une construction si pratique et si soignée, ces charrues de tous les modèles, ces hachepaille à couteaux volants, ces coupe-racines, ces semoirs, ces battoirs, ces vans de forme ingénieuse, ces barattes d'un nouveau système, ces tuyaux bitumés pour le drainage, etc., on pouvait se convaincre que les innovations utiles tendent à se populariser parmi nos agriculteurs. Le public a été enchanté de l'exposition de fruits et de fleurs, doublement remarquable, vu le temps si défavorable de l'année: encore faut-il dire qu'elle aurait pu être plus complète; quelques localités importantes étaient représentées beaucoup plus faiblement qu'elles n'eussent dû l'être. — Dix prix et douze mentions honorables ont été décernés pour les taureaux; les cinq premiers prix ont été remportés par MM. Henri Cossandier à Savagnier, Louis Amiet à Boudry, Charles Pierrehumbert à Frérens, Jean Vonkænnel à Boudevilliers. Dix prix et quinze mentions honorables ont été décernés pour les vaches; les cinq premiers prix ont été obtenus par MM. Gustave Yersin à Fleurier, Edouard Bovet à Engollon, Pierre-Frédéric Nussbaum aux Crosettes (Chaux-de-Fonds), Louis Ellen au Sapel (Travers), et Pierre-Frédéric Nussbaum aux Crosettes (qui avait déjà remporté le troisième prix). Pour les genisses, sept prix et douze mentions honorables; les trois premiers prix ont été décernés à MM. Augustin Jacot aux Replattes (Locle), Perrenoud-Robert aux Ponts-de-Martel, et Jean Rachter à Chézard. Il n'y avait pas

de prix pour les instruments agricoles et les produits, mais vingt-trois mentions honorables ont été décernées aux instruments, et seize aux produits.

Un violent incendie qui a éclaté le **mercredi 17 Octobre** aux Geneveys-sur-Fontaines, y a consumé sept bâtiments et délogé douze familles. Toutes les récoltes, une bonne partie du mobilier et plusieurs pièces de bétail sont restés dans les flammes.

Le **28 Octobre**, les élections des députés au Conseil national suisse ont donné une forte majorité aux candidats du parti radical, MM. Alexis-Marie Piaget, Jules Philippin, Ami Girard et Louis Grandpierre élus par 5037-4375 voix, tandis que les candidats du parti national, MM. Louis Brandt-Stauffler, P.-E. Jaccottet, Fréd. de Perrot et H.-Fl. Calame, en obtenaient 2927-2500.

Les habitants de la ville de Neuchâtel, appelés le **4 Novembre** à reconstituer les autorités de la municipalité, qui existaient dès 1856, eurent la satisfaction de composer le corps municipal d'une manière qui répondait aux vœux de la majorité d'entre eux, par 903-844 voix, contre 739-679.

Le **mercredi 7 Novembre** a eu lieu dans la collégiale la consécration publique de trois candidats au saint ministère: MM. Paul Comtesse, Henri DuBois et Paul Faure. M. Delachaux, pasteur aux Verrières, chargé de procéder à l'ordination, a prêché avec une grande élévation de sentiments et de pensées sur II Corinth. 4. 7, rappelant aux candidats, d'une part, l'excellence du ministère qui allait leur être confié, d'autre part, l'humilité dont le ministre de Christ doit être pénétré, et joignant à ces exhortations de salutaires directions sur l'exercice des devoirs qui les attendent. Cette solennité, qui excite toujours un vif intérêt dans le public religieux, avait attiré, comme d'ordinaire, un nombreux concours de fidèles. Le synode, en corps, y portait présence, ainsi que la plupart des membres du clergé neuchâtelois.

Le tribunal fédéral a jugé, le **1<sup>er</sup> Décembre**, le procès pendant devant lui depuis si longtemps entre la Bourgeoisie ou Commune de Neuchâtel et la Municipalité. Le principal

objet du procès était l'interprétation du testament de David de Pury, et le tribunal a rendu un jugement assez complexe, mais en définitive favorable aux prétentions de la Municipalité et qui enlève à la Commune de Neuchâtel plus des deux tiers des revenus de la fortune Pury.

Le **16 Décembre** les habitants du Locle ont nommé un conseil municipal selon leurs désirs, par 775-599 voix, contre 541-327.

Du **5 au 29 Décembre** il n'y a pas eu un seul décès au Locle, fait digne de remarque, sur une population de près de dix mille âmes.

**1861.**

Le **6 Janvier 1861**, la paroisse de Saint-Martin et Chézards a élu pour son pasteur M. Henri Junod, jusqu'alors pasteur de Bôle et de Rochefort.

La *Feuille d'avis des Montagnes* parle d'une aurore boréale observée au Locle, **jeudi 24 Janvier**, à 7 heures du soir. Le ciel au nord-ouest, était coloré d'un rouge orange assez vif et n'a repris sa teinte naturelle qu'au bout d'une demi-heure.

La même feuille donne quelques détails sur la température exceptionnelle que le mois de **Janvier**, grâce à une suite non interrompue de beaux jours, a présentée dans nos Montagnes. La moyenne du thermomètre était de 8 degrés de froid le matin, au lever du soleil; mais pendant le jour cet astre réchauffait l'atmosphère et il y avait dégel général. Cette température exceptionnelle invitait la population à de nombreuses promenades dans les environs et les villages voisins, particulièrement aux Brenets. On voyait des dames se débarrasser de leurs pelisses et de leurs manteaux et déployer leurs ombrelles pour se garantir du soleil. Dans les forêts, les bûcherons travaillaient en manches de chemise, et les oiseaux faisaient entendre leur gazouillement.

Le **24 Février**, la paroisse de Rochefort, définitivement séparée de celle de Bôle, a élu pour son pasteur M. James Lardy, jusqu'alors pasteur de la Chaux-du-Milieu.

L'augmentation rapide de la population de Neuchâtel ayant nécessité un agrandissement

du cimetièrre, c'est le **lundi 25 Mars** que le premier cercueil a été déposé dans le terrain nouvellement acquis par la municipalité. L'acte religieux d'inauguration a eu lieu en même temps, en présence du conseil municipal et du collège des anciens.

La Chaux-de-Fonds, suivant l'exemple qui lui avait été donné par Neuchâtel et par le Locle, a nommé le **6 Avril 1861** un nouveau conseil municipal, lequel se trouve chargé de la difficile tâche de combler un déficit de fr. 3,400,000.

Le Locle, quoique dans une position financière moins fâcheuse, puisque le déficit à combler n'est que de f. 1,800,000, ne pourra s'en tirer que par des sacrifices extraordinaires. Mais il a déjà *donné l'exemple des efforts* que les Neuchâtelois sont capables de faire pour le bien public, en organisant une souscription destinée à payer leur dette, et dont l'initiative est due à une première offre de fr. 50,000, de M. Moser. Cette souscription, grossie tôt après d'une seconde somme de fr. 50,000 offerte par les enfants de feu M. Louis DuBois, s'est élevée jusqu'à présent au chiffre d'environ 850,000 francs. Nous voudrions que de si nobles sacrifices fussent couronnés de succès et nous ne saurions trop encourager tous nos concitoyens à aider les Loclois à atteindre la somme de fr. 1,000,000, nécessaire pour cela. La Chaux-de-Fonds cherche de son côté les moyens de faire face à la situation désespérée de ses finances. Puisent ces deux municipalités en trouver d'autres que la participation de l'état, car il nous paraît que les trois millions de la fortune publique que le grand conseil a jetés dans l'entreprise du Jura en faveur des Montagnes, les fr. 500,000 qu'y a mis la bourgeoisie de Neuchâtel, tant d'autres mille francs fournis par des communes et des particuliers, sont des charges suffisamment lourdes, pour qu'on ne doive pas en *imposer* au pays entier de nouvelles.

Le **7 Avril**, M. Ferdinand Virchaux, diacre au Locle, a été élu pasteur de la Chaux-du-Milieu.

Le grand-conseil, dans sa séance du **9 Avril**, a décidé la publicité de l'impôt, c'est-à-dire,

que chacun peut aller à la préfecture prendre connaissance de la fortune de son voisin.

Le **23 Mai** est morte à Peseux une personne âgée de 101 ans, Susanne - Elisabeth Schreyer, originaire de Bretièges, canton de Berne. Elle était née le 27 avril 1760. Elle avait conservé jusqu'à la fin la plénitude de ses facultés physiques et morales.

Dans sa session de **Mai**, le grand-conseil a discuté et voté une loi qui occupait depuis longtemps l'attention publique, à cause de certaines dispositions du projet primitif, qui enlevaient à l'école son caractère chrétien. Le synode de l'église neuchâteloise, réuni en session extraordinaire, le 8 janvier, avait décidé qu'une adresse serait présentée au grand-conseil, dans laquelle, envisageant la Bible comme devant être le fondement de toute véritable et sérieuse éducation, il exprimerait ses regrets de voir l'école en danger de perdre, par le projet de loi, son caractère chrétien. Il demandait notamment que l'Histoire-Sainte continuât à faire partie du programme de l'école, et subsidiairement, qu'un nombre d'heures pleinement suffisant fût réservé à l'enseignement religieux, et que celui-ci n'eût pas à souffrir d'une surcharge dans les autres branches d'enseignement. De nombreuses pétitions présentées au Grand Conseil s'exprimaient dans le même sens. Cette fois le Grand Conseil eut égard aux vœux de la portion morale et religieuse du peuple souverain, et la loi qui sortit de ses délibérations laisse une large place, (une heure par jour) à l'enseignement de la religion, qu'elle abandonne exclusivement aux soins de l'église.

Le **31 mai**, une émeute a inquiété la population de la Chaux-de-Fonds. A la suite d'une altercation survenue vers midi entre un individu, nommé Biehler, et un juif au sujet de la vente d'une montre, altercation suivie de voies de fait contre le juif, l'agresseur fut arrêté et mis sous les verroux. Dans l'après-midi, des groupes commencèrent à se former, et vers dix heures, un rassemblement réclamait avec menaces, devant la préfecture, la mise en liberté du détenu. Des pierres furent lancées contre l'édifice, des vitres brisées. La gendarmerie étant insuffisante pour rétablir

40

L'ordre, la générale fut battue et le commandant du district, M. Numa Morel, à la tête d'un certain nombre d'hommes, parvint à maintenir les tapageurs et à arrêter une vingtaine des plus mutins, qui ont été incarcérés. Ils sont pour la plupart étrangers au pays. L'ordre s'est rétabli peu à peu, mais la troupe est restée sur pied jusqu'au matin. Traduits devant le tribunal criminel, Biehler a été condamné à trois années de prison et vingt de bannissement, et dix autres émeutiers à des détentions graduées de dix-huit à trois mois. Onze prévenus ont été libérés faute de preuves suffisantes.

Au commencement de **juin**, le musée Challandes a été définitivement installé dans le nouveau local que l'administration de la commune de Neuchâtel, avec sa libéralité accoutumée, a disposé pour le recevoir. Trois salles, construites exprès dans une dépendance de l'hôtel du Peyrou, ont reçu ces remarquables groupes d'animaux des Alpes, dont la préparation est aux préparations ordinaires des collections scientifiques ce qu'est un tableau d'art à une simple copie de la nature. Un goût parfait a présidé à l'arrangement; on y reconnaît les soins de la direction du musée zoologique. Ceux qui ne connaissent pas encore le musée Challandes le verront désormais sous l'aspect le plus favorable; ceux qui le connaissent, le reverront avec un intérêt nouveau. Ce musée fera l'objet d'un article spécial du *Messenger*.

Dans la nuit du **14 au 15 Juin**, deux maisons ont brûlé à Bôle. Pendant que toute la population s'était portée sur le lieu du sinistre, la gare du chemin de fer a été forcée et plusieurs marchandises enlevées.

Les lundi et mardi, **17 et 18 Juin**, la Société des forestiers suisses a tenu sa réunion annuelle à Neuchâtel. Quoique notre canton ne possède qu'un petit nombre de membres de cette société, beaucoup de nos honorables voisins ont bien voulu répondre à l'appel qui leur était adressé. MM. les forestiers des cantons de Vaud, de Fribourg, de Berne, étaient les plus nombreux; de Zurich était venu M. le professeur Landolt avec quelques-uns de ses élèves. Le temps a favorisé la réunion,

qui a été très-gaie et pleine de cordialité. Après une courte séance, lundi, l'on a parcouru les forêts que l'Etat et la commune de Neuchâtel possèdent à la côte de Chaumont; un dîner a été offert par l'Etat à l'hôtel de ce lieu. Le second jour, des voitures et le chemin de fer ont transporté la société à Brot, d'où elle a visité la forêt de Fretereules, appartenant à l'Etat, et, après une collation, s'est rendue à la propriété de la commune de Neuchâtel à la Joux, où les forêts ont été parcourues en partie, une partie du temps ayant dû être employée à des lectures et discussions, qui ont eu lieu dans la forêt même, à l'ombre des sapins. Un repas, servi par la commune dans la grange de la ferme, a montré que l'air de la montagne peut suppléer au luxe de la table des villes. Une portion de la société est descendue par le Locle, tandis que l'autre prenait la route de la Tourne, où la commune de Peseux a encore voulu souhaiter la bienvenue à nos hôtes. Les forestiers neuchâtelois conserveront longtemps un souvenir agréable de ces deux jours où ils ont eu l'honneur de posséder chez eux leurs confrères et amis.

Le Grand Conseil, dans sa session de **Juin**, a décrété la création d'un poste de diacre du district de Boudry, avec résidence à Bôle pour aussi longtemps que la commune lui fournira un logement convenable. Le Synode, dans sa session extraordinaire du **21 et 22 août**, a confié au nouveau diacre, nommé par le Conseil d'Etat en la personne de M. Aug. Humbert-Prince, jusqu'alors pasteur de la Sagne, les fonctions de subside de Colombier et Auvonnier.

La soirée du **1<sup>er</sup> juillet** réservait non-seulement aux habitants de notre pays, mais sans doute aussi à une bonne partie de notre globe, une surprise tout-à-fait inattendue. Après quelques nuits où le ciel avait été pluvieux ou couvert de nuages, on a aperçu soudain vers le nord un astre magnifique, à la chevelure large et longue, au noyau lumineux très marqué et brillant. C'était une comète dont aucun astronome n'avait annoncé la venue ni pressenti l'approche; aucun journal scientifique n'en avait parlé: la surprise

a été pour tout le monde. Elle a été une huitaine de jours sur notre horizon.

Le *Messageur* relevait avec éloges, dans sa chronique de l'an dernier, le soin avec lequel plusieurs communes de notre pays se sont appliquées à restaurer leurs temples. Il appelait depuis longtemps de tous ses vœux le moment où le plus remarquable de tous, la collégiale de Neuchâtel, aurait enfin son tour. Ce moment paraît être arrivé, et le *Messageur* a appris avec une vive satisfaction que le Conseil administratif de la commune de Neuchâtel, avant de se décider à ordonner la réparation de la flèche, décapitée par l'ouragan du 2 novembre 1859, a résolu au commencement du mois d'**août**, de faire dresser un plan général de restauration de cet édifice historique. Ce plan devra être conçu de telle manière que son exécution puisse être répartie au besoin sur un grand nombre d'années, et suspendue ou reprise suivant que l'état des finances le permettra; il offrira le précieux avantage que les restaurations partielles concourront l'une après l'autre à l'harmonie de l'ensemble, tandis que, sans cette mesure préliminaire, elles auraient risqué d'être en désaccord. Une commission d'hommes de l'art a été nommée pour étudier et dresser ce plan, et composée de MM. James Colin, Gustave de Pury, H. Rychner et G. Ritter. Elle s'entourera de toutes les lumières qui lui paraîtront pouvoir servir utilement à la réalisation du but; les travaux qu'ont publiés sur ce sujet MM. Matile et de Joannis, DuBois de Montperreux, Blavignac, lui faciliteront sa tâche.

On aimerait voir ce sens historique se manifester aussi dans les actes de la municipalité. Ainsi, par exemple, dans les noms des nouvelles rues de la ville, que signifie ce nom abstrait de *rue de l'Industrie*, pour une rue où il n'y a pas plus d'industrie que dans toute autre rue de la ville? S'il y avait là quelque grande fabrique, de vastes ateliers, à la bonne heure; mais il n'y a rien de pareil. Pourquoi ne pas lui conserver le nom qui lui avait été donné par la Société de construction, le nom de *rue Rougemont*, non-seulement parce que cette famille possédait le terrain où elle a été construite, ce qui ne serait qu'une raison se-

condaire, mais surtout pour conserver le souvenir d'une famille, qui a bien mérité de la ville et du pays par les services qu'elle a rendus, par les dons de grand prix qu'elle a déposés dans notre bibliothèque et dans nos musées, et par cette fondation des *charités secrètes*, qui a déjà fait et continue à faire tant de bien à des gens dans le malheur? — Pourquoi encore le nom de *rue de l'Orangerie* et non pas plutôt celui de *rue du Peyrou*, qui aurait rappelé le nom de l'homme qui, par la construction de l'hôtel, ornement de ce quartier, par sa généreuse participation à toutes les œuvres d'utilité publique de l'époque, par ses relations avec Rousseau et par les précieux manuscrits de ce dernier dont il a enrichi la bibliothèque de la ville, a certainement contribué à jeter du lustre sur Neuchâtel. Car on ne peut compter la petite ruelle latérale qui porte ce nom et à laquelle on pourrait donner celui de l'Orangerie, si l'on tient à conserver le souvenir de cette dernière.

Nous voudrions voir ces observations du *Messageur*, qui sont aussi celles d'une grande partie du public, être prises en considération par les autorités actuelles de la municipalité, et nous espérons que lorsqu'ils s'agira de donner des noms à de nouveaux quartiers, de nouvelles rues ou de nouveaux passages, on aura plus d'égard pour les souvenirs historiques, comme nous nous plaisons à reconnaître que cela a eu lieu pour la *rue de Vieux-Châtel*.

Le dimanche, **11 août**, la population des Montagnes a été distraite des préoccupations inquiétantes qui pèsent sur elle, par la fête que la Société cantonale de chant a célébrée au Locle. Elle a été fort brillante et on y a entendu de la bonne musique très-bien exécutée. Neuf sociétés neuchâteloises et trois sociétés étrangères ont obtenu des prix; les deux premiers l'ont été par la *Société chorale* de Genève et par la *Montagnarde* du Locle — Le *Messageur* ne peut que donner son plein assentiment aux lignes suivantes qu'envoyait au *Neuchâtelois* un habitant du Locle: « Le dimanche matin, on aurait pu être moins prodigue de coups de canon, de décharges de pistolet, de marches bruyantes avec musique en tête des colonnes, de tout cet appareil, en

un mot, qui jure avec la solennité tranquille du jour du Seigneur. Il vaudrait bien mieux choisir un des six autres jours de la semaine pour célébrer une fête de ce genre; à plus forte raison devrait-on, quand on ne le fait pas, s'abstenir de ces démonstrations bruyantes qui troublent le repos des instants consacrés au culte. Si l'heure même du service divin a été respectée, le brouhaha précédait et suivait de bien près, de trop près, le moment consacré aux prières en commun.»

Le Synode, réuni en assemblée extraordinaire les **21 et 22 Août**, a assisté, le **22**, à la consécration au saint-ministère d'un nouveau candidat, M. Henri de Perrot. M. le pasteur Othenin-Girard, qui avait été chargé par le Synode du discours de consécration, a présenté avec éloquence, chaleur et élévation de pensées, l'apôtre saint Paul comme modèle du pasteur et du prédicateur chrétien.

Au moment où se termine notre chronique, le pays est dans l'attente des mesures qui seront prises pour tirer les cités de nos Montagnes de la position critique où elles se trouvent et de ce qui adviendra du chemin de

fer du Jura industriel, en faillite, et fonctionnant sous la régie provisoire de l'Etat. Le résultat, nous ne pouvons le prévoir; comme qu'il arrive, la situation est sérieuse et elle le sera probablement longtemps encore; le crédit dont jouissait universellement le nom neuchâtelois est profondément compromis. A côté de ce grand désastre, la crise industrielle continue à peser comme une calotte de plomb sur notre horlogerie. Ce n'est donc pas sans inquiétude qu'on s'avance au devant de l'hiver. — A tout cela que dirons-nous? Nous ne pouvons que supplier notre pays tout entier de s'humilier sous la verge, de reconnaître que l'Eternel règne, de revenir à Lui comme à son seul véritable appui, son seul inébranlable soutien. « Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, et il vous relèvera quand il en sera temps. » (I. Pierre, 5, 6).

La confédération ayant fait procéder le **10 Décembre 1860** au recensement de toute la population de la Suisse, cette opération a donné pour notre canton le résultat général suivant :

DISTRICTS DE . . . . .	Neuchâtel.	Boudry.	Val-de-Travers.	Val-de-Ruz.	Locle.	Chaux-de-F.	Totaux
Nombre des maisons habitées . . . . .	4593	4656	4577	4048	4487	4542	8905
Total des personnes recensées . . . . .	46562	44226	44883	8336	46224	20619	87847
Bourgeois des communes . . . . .	3644	3405	5902	3012	5356	3722	24744
Bourgeois d'autres communes du canton . . . . .	3290	3474	3293	4905	4382	5034	24072
Citoyens suisses d'autres cantons . . . . .	7283	4257	4493	2997	4828	8917	32775
Etrangers . . . . .	2413	603	4163	382	4564	2918	8743
Heimathloses . . . . .	232	90	32	40	91	31	516
Professant la religion protestante . . . . .	43175	40683	43704	7823	44387	47704	77476
Professant la religion catholique . . . . .	3244	545	4075	427	4622	2499	9349
Autres confessions chrétiennes . . . . .	60	23	73	66	401	454	474
Israélites et autres non-chrétiens . . . . .	446	5	34	20	444	265	548
Ménages parlant le français . . . . .	2752	2334	2945	4464	3024	3747	16230
» » l'allemand . . . . .	542	444	408	280	376	870	2347
» » l'italien . . . . .	44	5	6	5	4	42	43
» » le romansch . . . . .	—	—	—	—	4	2	3

Encore quelques détails de statistique. (Comparez avec le *Messenger* pour 1860.)

Il y a eu pendant l'année 1860, dans le canton, 2,926 naissances et 1,822 décès, 644 mariages et 7 divorces (3 au Locle et 4 à la Chaux-de-Fonds). — En cette même année, 181 naissances illégitimes; 60 de ces enfants étaient nés de mères neuchâteloises, 121 de mères non-neuchâteloises, dont 71 Bernoises, 12 Françaises, 7 Wurtembergeoises, 6 Fribourgeoises, etc.; — 14 dans le district du Val-de-Ruz, 15 dans celui de Boudry, 22 dans celui de Neuchâtel, 28 dans celui du Val-de-Travers, 36 dans celui du Locle, 66 dans celui de la Chaux-de-Fonds. Il y a eu 51 suicides (27 hommes et 4 femmes).

La loi du 5 juillet 1859 sur l'incorporation des citoyens neuchâtelois sans commune a reçu en 1860 son exécution pour ce qui concerne la catégorie des illégitimes ou issus d'illégitimes. Ces incorporations comprennent un chiffre de 1,713 individus, dont 5 ont été incorporés dans cinq communes, 50 dans trois communes, 433 dans deux communes et 1,225 dans une seule commune. Il reste encore à incorporer environ 1,500 heimathloses.

Le nombre des débits publics de vins et liqueurs était de 807.

Il a été prononcé en tribunal criminel sur 104 crimes, dont 56 vols, 12 actes de violence graves, 9 ruptures de ban, 4 abus de confiance, 5 grossesses cachées et accouchements clandestins, 2 complicités de vol, 2 fabrications et émissions de fausse monnaie, 2 enrôlements pour service militaire étranger, 2 escroqueries, 1 homicide, 1 attentat à la pudeur, 1 tentative d'incendie, etc; en tribunal correctionnel, sur 139 délits, dont 62 vols, 34 actes de violence, 7 voies de fait et menaces, 7 vagabondages et ivrognerie, etc. Les crimes étaient à la charge de 125 prévenus, dont 25 Neuchâtelois, 57 Bernois, 9 Vaudois, 5 Argoviens, 4 Fribourgeois, 3 Soleurois, 3 Français, 5 Piémontais, etc. Les délits étaient à la charge de 174 prévenus, dont 80 Neuchâtelois et 94 étrangers au canton, dont 36 Bernois, 12 Vaudois, 12 Français, 5 Fribourgeois, 5 Savoyards, 4 Tessinois, 4 Wurtembergeois, etc.

Dans l'établissement de Préfargier, sur un mouvement de malades de 224 personnes (116 femmes et 108 hommes), 59 malades sont sortis guéris et 22 améliorés. Sur ces 224, on comptait 29 Neuchâtelois, 32 Vaudois, 27 Suisses d'autres cantons (6 Bernois, 6 Zuricois, 5 Genevois, 4 Valaisans, 4 Fribourgeois, 1 Argovien, 1 Thurgovien), 5 Français, 2 Anglais, 1 Russe, 1 Wurtembergeois, 1 Badois, 1 Vénitien, 1 Tyrolien, 1 Hanovrien. Le nombre des malades a été en moyenne, par jour, de 127 à 128.

Un établissement important s'est fondé cette année à Neuchâtel, c'est une société pour la fabrique de télégraphes et d'appareils électriques, entre M. Hipp et divers commanditaires. Outre toutes les applications industrielles ou scientifiques de l'électricité, la société pourra s'occuper de la fabrication d'horloges, de chronomètres de marine, et généralement de tous les développements que l'établissement est susceptible de recevoir, tant dans le domaine de la mécanique que dans celui de l'électricité. Qui ne comprend combien une pareille entreprise ajoutera aux conditions de prospérité de notre industrie nationale par excellence, celle de l'horlogerie, et au bien-être de notre population ouvrière, Car, si d'une part elle agrandit le cercle de nos spécialités, d'autre part elle prépare une source nouvelle de travail et de profits à nos industriels, par cette heureuse circonstance qu'une bonne partie des pièces qui constituent la fabrication des appareils électriques se rapprochent de celle des parties brisées de la montre et y rentrent même parfois entièrement, de sorte que l'ouvrier horloger pourra passer de l'une à l'autre fabrication ou les combiner presque sans apprentissage particulier. Il en résulte que les avantages du nouvel établissement, loin de se localiser dans la ville qui en sera le siège, se répartiront largement sur tout notre pays.

Le *Messenger* continue à recueillir dans ses colonnes les succès de nos compatriotes, dans le pays et à l'étranger, les distinctions qu'ils obtiennent, l'attention qui leur est accordée.

Ainsi, il a appris avec plaisir que M. le professeur Eugène Borel, à Stuttgart, a reçu de S. M. le roi de Wurtemberg la décoration

de l'ordre de Frédéric, en récompense de ses longs services dans l'enseignement.

Dans un article publié par la *Gazette universelle d'Augsbourg* (30 avril 1861, supplément) sur la bibliothèque particulière du feu roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, nous avons rencontré le nom de notre savant et respectable concitoyen, M. le professeur Pétavel, parmi ceux des écrivains dont ce monarque ami des lettres s'était plu à acquérir les écrits. Trois salles de sa bibliothèque renferment les ouvrages dont le roi, par bienveillance pour leurs auteurs, faisait acheter de nombreux exemplaires. C'est là que figurent, dans la division consacrée aux sciences archéologiques et à côté des noms les plus distingués de l'Allemagne, les travaux de M. Pétavel. Nous avons lieu de croire qu'il s'agit notamment des écrits du professeur neuchâtelois sur la théologie judaïque.

Dans la liste des récompenses accordées à la suite de l'exposition de Besançon figurent plusieurs Neuchâtelois. Ont obtenu une médaille: dans la catégorie *agriculture*, MM. Suchard, à Neuchâtel; Klaus, au Locle, et Sauser, à la Chaux-de-Fonds; — dans la classe *industrie*, M. Auguste Matthey, au Locle; — pour l'*horlogerie*, M. Ulysse Breting, au Locle, a obtenu une médaille d'honneur en or. Ont reçu une médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, MM. Dubois et Leroy, au Locle, Haldimann et fils, aux Brenets, P.-E. Jaccottet, à Travers; une médaille de 2<sup>e</sup> classe en argent, MM. Paul Droz-Jeannot, aux Brenets, et D.-L. Petitpierre, à Couvet; une médaille de 3<sup>e</sup> classe en bronze, MM. Jules Erbeau, à Travers, H.-L. Jacot, au Locle, et G. Petitpierre, à Couvet; une médaille de 4<sup>e</sup> classe en bronze, MM. Jules Henri et Louis Gloriod, à la Chaux-de-Fonds, et Justin Kopp, à Travers; — dans les *beaux arts*, M. Fritz Landry, au Locle, a obtenu une mention honorable pour gravure sur métaux. — On lit dans un compte-rendu de cette même exposition, publié par le *Siècle*: « L'art helvétique s'est distingué à Besançon d'une façon tout-à-fait propre et spéciale, son application à l'embellissement de l'horlogerie par la gravure et par l'émail. Il y a six boîtes de montre de M. Joseph Besson, à Neuchâtel,

qui sont véritablement des merveilles de burin. On est bien loin de cela chez nous. »

Un de nos concitoyens, M. Charles Lormier, établi à Besançon depuis un grand nombre d'années, a reçu la décoration de la Légion d'honneur, pour les services qu'il a rendus à l'industrie horlogère en France. Cette distinction lui a été conférée à la suite de l'exposition de Besançon. »

En fait de gravure, le jeune artiste qui a gravé pour son coup d'essai la médaille de Daniel Jeanrichard, vient de reproduire de la même manière les traits de David de Pury. Cette nouvelle médaille présente, perfectionnées par l'étude, les qualités que la première avait révélées chez M. F. Landry. Sur la face de la médaille, qui est d'un module moins grand que celle de Daniel Jeanrichard, se voit le buste en profil de David de Pury; le revers est occupé par une inscription. La netteté du profil, la délicatesse du modelé, la régularité de la lettre, le style simple et sévère de l'ensemble, tout annonce le talent mûri par l'étude. C'est à Paris, dans l'atelier de M. Bovy, que M. Landry a passé la plus grande partie du temps qui s'est écoulé entre ses deux ouvrages.

MM. Auguste Chatelain et Alfred Jeanjaquet, de Neuchâtel, ont obtenu le diplôme de docteur en médecine à l'Université de Wurzburg. Déjà précédemment un autre de nos compatriotes, M. Perrenoud, de la Sagne, avait obtenu le même diplôme à l'Université de Berlin.

Dans le domaine des lettres, plusieurs Neuchâtelois se sont aussi distingués. L'ouvrage le plus considérable qui ait paru cette année, parmi ceux qui sont dûs à des plumes neuchâteloises, est celui des *Livres historiques de l'Ancien-Testament*, traduction nouvelle, par M. Perret-Gentil; ainsi se trouve terminée cette grande entreprise, dont une partie, les *Hagiographes et les Prophètes*, avait paru en 1847, et qui marquera, comme jadis la version d'Osterwald, dans l'histoire religieuse et littéraire du protestantisme de langue française. — Deux ouvrages de M. Félix Bovet, la *Vie de Zinzendorf* et le *Voyage en Terre-Sainte*, ont eu un succès remarquable et le

second en est déjà à sa seconde édition. — Citons encore deux nouveaux écrits de M. Fréd. de Rougemont, la *Croix du Rigi* et *Melchisedec ou les trois périodes de l'histoire de l'humanité*; un recueil de sermons de M. le pasteur Othenin-Girard, les *Principales fêtes de l'année chrétienne*; un sermon des plus remarquables et des plus édifiants sur la *Crise, sa cause et son remède*, prêché le 28 juillet 1861 à la Chaux-de-Fonds, par M. Robert-Tissot, suffragant à St-Blaise; un troisième chant du poème: *la Fille de Sion*, par M. le professeur Pétavel; la *Gare de Neuchâtel*, petit poème satyrique par M. J. G.; *Un été ou Walther Wart*, roman religieux, par M<sup>lle</sup> E. G.; un nouveau journal religieux, les *Missions évangéliques au XIX<sup>e</sup> siècle*, par M. le ministre Nagel; plusieurs brochures de polémique ecclésiastique, parmi lesquelles celles de M. le pasteur Godet ont été fort remarquées, non-seulement chez nous, mais à l'étranger; la *Notice historique et descriptive sur le canton de Neuchâtel*, par M. Benoit, <sup>(1)</sup> — et nos lecteurs du *Messenger* se convaincront avec lui que l'année qu'il vient de passer rapidement en revue ne s'est pas écoulée pour les Neuchâtelois dans l'oisiveté littéraire.

### NÉCROLOGIES.

Depuis que le *Messenger* de l'année dernière a été publié, la mort a enlevé bien des hommes qui ont plus ou moins marqué dans notre pays et qui rendent notre chapitre des nécrologies aussi long et douloureux, cette année, qu'il avait été court dans notre précédent almanach. Nous ne dirons rien ici d'une de nos plus grandes pertes, celle du principal rédacteur du *Messenger*, M. le doyen Guillebert; nous devons lui consacrer un article à part. Dans cette revue funèbre, nous nous borne-

(1) Nous pourrions citer aussi des ouvrages publiés chez nous par des non-neuchâtelois vivant parmi nous: en premier lieu, le fabliau neuchâtelois de M. Bernet sur le *Crêt-Vaillant*, puis aussi les écrits de M. Ayer sur la *Géographie statistique* et sur les *nationalités*; l'*Avenir de l'Afrique*, par M. Monsell, etc.

rons souvent à reproduire, quelquefois textuellement, les excellents articles du *Neuchâtelois*, que nous nous plaisons à reconnaître, ici et pour notre chronique, comme notre meilleur guide.

Le *Messenger* de l'an dernier n'était pas encore sorti de presse, que nous étions déjà appelés, le 15 octobre 1860, à rendre les devoirs funèbres à M. **Charles DuPasquier-Perrot**, qu'une maladie de quelques jours venait d'enlever à l'affection de sa famille. Chef d'une maison de commerce importante, membre jusqu'en 1848 des conseils de la ville, M. DuPasquier laisse dans plus d'une carrière les souvenirs les plus honorables. Son caractère d'homme de bien dans toute l'acception de ce mot, sa loyauté, sa bienveillance, sa générosité, assurent à sa mémoire le respect et la reconnaissance de ses concitoyens.

M. **Auguste Perret-Gentil**, mort aux Planchettes le 26 novembre 1860, a laissé un testament par lequel, après avoir légué à diverses institutions de bienfaisance une somme de fr. 3,700, à ses parents et à d'autres personnes celle de fr. 25,400, il institue pour son héritière universelle la commune des Planchettes. M. Perret-Gentil n'avait d'autres héritiers naturels que des collatéraux; ses parents les plus rapprochés étaient au degré de cousins germains. La commune ne devra pas disposer des capitaux de la succession, mais seulement des revenus. Ceux-ci seront appliqués avant tout à la réparation du temple et du presbytère, et l'excédant formera un fonds séparé, dont la commune pourra disposer pour des dépenses extraordinaires. — C'est ainsi que M. Perret-Gentil a dignement couronné une vie de dévouement au bien public. Il avait habité presque sans interruption la commune des Planchettes et y avait rempli toutes les fonctions communales. Dans une sphère plus étendue, il a été successivement membre des cours de justice du Locle et de la Chaux-de-Fonds, maître-bourgeois de Valangin, député au corps législatif, et, lorsque la mort l'a enlevé, il venait de se retirer du colloque du district de la Chaux-de-Fonds. —

Nous constatons toujours avec un plaisir particulier les traits qui prouvent que , chez les Neuchâtelois, la vieille affection pour le pays subsiste à travers toutes les vicissitudes politiques.

C'était aussi un Neuchâtelois, non-seulement par l'indigénat qui lui avait été accordé, mais aussi par toute sa carrière, l'homme que beaucoup d'entre nous ont été accompagner, malgré la distance, à sa dernière demeure. **M. J.-F.-P. de Castella**, docteur en médecine, est mort à Fribourg, sa patrie d'origine, où il était allé passer les dernières années de sa vie, le 19 décembre 1860, à l'âge de 73 ans. Les services qu'il a rendus à Neuchâtel comme médecin ne seront pas de longtemps oubliés; son souvenir reste surtout attaché à l'hôpital Pourtalès, dont il a été le médecin en chef dès la fondation, pendant 44 années, de 1811 à 1855.

Les Neuchâtelois ont perdu au commencement de l'année 1861, un éminent concitoyen. M. le comte **Frédéric de Pourtalès-Castellane**, qui après avoir rempli de hauts emplois à la cour de Prusse, vivait retiré depuis plusieurs années dans ses propriétés d'Oberhofen et de Greng, est mort le mercredi 29 janvier, à Clarens, où il s'était rendu pour passer l'hiver. M. de Pourtalès était âgé de 82 ans; sa santé était depuis longtemps fort affaiblie. Son corps, amené à Neuchâtel, a été inhumé le 3 février, dans le cimetière de l'hôpital fondé par son père. La longue absence de M. de Pourtalès, n'avait point diminué le vif intérêt qu'il portait à son pays et qu'attestaient ses nombreuses libéralités <sup>(1)</sup>.

Le 2 mars 1861, s'éteignait à Neuchâtel, après plusieurs mois de souffrances, la vie de **M. Auguste Borel-Blakeway**, qu'une cruelle maladie a emporté à l'âge de 64 ans. Sauf sa présence momentanée dans les conseils de

(1) Le *Messenger* aurait voulu entrer dans quelques détails sur la carrière si remplie et si remarquable de M. de Pourtalès. C'est pour se conformer au désir de sa famille qu'il se voit avec regret empêché de le faire.

la bourgeoisie de Neuchâtel, M. Borel n'avait pas rempli de fonctions officielles, mais la position qu'il a longtemps occupée comme membre d'une maison de commerce importante et son concours dévoué à toutes les œuvres utiles, l'avaient mis en contact avec un grand nombre de ses concitoyens, qui regrettent en lui un homme de bon conseil et de secours actif, joignant l'amabilité du caractère aux heureux dons d'un esprit cultivé.

Le 4 avril 1861, une foule nombreuse d'habitants de la ville et des localités voisines a rendu les derniers devoirs à M. le baron **Charles-Auguste de Pury**, enlevé à l'âge de 72 ans par une maladie de quelques semaines, à sa famille et à ses concitoyens. Avant la révolution, maire pendant de longues années de la juridiction de la Côte, de 1810 à 1848, il avait montré le dévouement le plus consciencieux et le plus soutenu à ses devoirs de magistrat. Chef d'une famille entourée à tant de titres de l'affection et de la considération générales, donnant l'exemple de toutes les vertus privées, caractère sage et éminemment bienveillant, M. de Pury a emporté dans la tombe les regrets les plus unanimes.

Une ancienne et honorable famille du Val-de-Travers s'est éteinte le 23 avril 1861, en la personne de M. **Abraham-Henri Bezenenet**, avant 1848 lieutenant civil de la Châtellenie du Val-de-Travers et juge au tribunal souverain. Ce respectable vieillard, né le 11 novembre 1774, est mort à Boveresse, où les derniers devoirs lui ont été rendus le 25 avril. Depuis 1848, il s'était entièrement retiré des affaires publiques; homme d'une loyauté et d'une fidélité des anciens temps, la rigidité de ses principes ne pouvait se plier au bouleversement politique qui avait détruit les institutions de son pays, et il a vécu jusqu'à sa mort dans une profonde retraite, (il n'avait pas été marié), se préparant à entrer dans la patrie céleste où n'atteignent plus ni les révolutions, ni les orages de la terre.

Le 23 mai 1861, a été enseveli à Neuchâtel, M. **Erhard Borel**, en 1848 membre du gouvernement provisoire, puis préfet de Neu-

châtel, et plus tard conseiller d'état. Depuis longtemps, M. Borel, dont la santé était gravement altérée, avait entièrement renoncé à toute action politique. Ses dernières années se sont passées dans l'intimité de la famille, dans les soins donnés à l'importante manufacture de papiers de Serrières, qui lui doit en grande partie ses succès, enfin, nous nous plaignons à le dire, dans l'exercice de la bienfaisance.

Un homme vertueux et modeste, un disciple de Christ humble et fidèle, un caractère d'une austérité et d'une sévérité antiques, un stoïque chrétien, tel a été M. **Charles-Henri Fleury**, mort à Neuchâtel le 1<sup>er</sup> mai 1861, à l'âge de 62 ans. Traducteur de la vie d'*Henri Martyn*, au nombre des fondateurs de la société des missions dans notre pays, cet homme de bien ne devait pas passer sans que le *Messenger* lui accordât un souvenir. (Pour plus de détails, nous renvoyons nos lecteurs au *Neuchâtelois* du 7 mai 1861).

Un convoi nombreux a accompagné, le 24 mai, au cimetière de Colombier, les restes mortels de M. **Frédéric Sacc**, docteur en médecine, enlevé à sa famille et à ses amis à l'âge de 77 ans, par une maladie de quelques mois. Prussien de naissance, M. le Dr Sacc avait fait comme chirurgien militaire, les campagnes de 1812 à 1815, et la décoration de la Croix de fer, suivie d'autres distinctions, avait récompensé ses services. Arrivé à Neuchâtel en 1814, pour y organiser un hôpital de blessés alliés, il s'était fixé parmi nous, s'était marié dans l'une de nos familles les plus honorables, et neuchâtelois de fait, avait acquis l'indigénat. Retiré de la carrière médicale active, il continua pendant de longues années à rendre à deux classes de personnes, à ses amis et aux pauvres, des services aussi dévoués que désintéressés. Le nombre de ceux qui ont dû à ses conseils éclairés la guérison ou le soulagement, est grand; le nombre de ceux qui le regrettent est plus grand encore, car il s'attachait par sa bonté, par son aimable franchise et sa cordialité, toutes les personnes qui s'approchaient de lui. Nous ajou-

tons pour nos lecteurs étrangers que M. le professeur Sacc, qui s'est fait un nom comme chimiste dans le monde savant, est le fils aîné de cet homme respectable.

M. **Frédéric-André Wavre**, avocat, député au grand-conseil, ancien membre du petit-conseil de la ville de Neuchâtel, ayant succombé le 4 juin 1861, à une courte maladie, pendant un séjour dans le canton de Zurich, a été inhumé à Neuchâtel le 7 juin suivant. M. Wavre n'était âgé que de 54 ans. Sa mort prématurée a plongé dans le deuil une nombreuse famille, et causé de vifs regrets aux amis du défunt, à toutes les personnes qu'ont mises en relation avec lui les incidents d'une carrière publique et privée aussi remplie que la sienne. Une érudition peu commune en fait de législation, une droiture à toute épreuve, une application consciencieuse aux affaires qui lui étaient confiées, avaient fait de M. Wavre un de nos avocats les plus estimés.

La même loyauté, la même conscience l'accompagnaient dans les affaires publiques: M. Wavre était l'homme de la justice, du devoir et du serment. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'il était conservateur déclaré; l'ouverture de son caractère et la franchise de ses manières, ne l'en mettaient pas moins en communications faciles avec les hommes de tous les partis. Il était estimé et bien vu, même de ses adversaires politiques, qui se sont joints avec un empressement remarquable au nombreux convoi qui accompagnait ses restes mortels. Tous ceux qui assistèrent à cette triste cérémonie, paraissaient également sentir, qu'en M. Wavre la société perdait un homme de bien, le pays un bon citoyen.

Un de nos plus anciens et de nos plus respectables magistrats, M. le baron **Alexandre de Chambrier**, ayant succombé le 15 juin à une longue maladie, les devoirs funèbres lui ont été rendus le 17. Il était âgé de 73 ans. Entré jeune dans la carrière publique, M. de Chambrier a occupé pendant de longues années, comme maire de Valangin, l'un des pos-

tes judiciaires les plus importants du pays; à deux reprises, (en 1830, puis de 1841 à 1848), il a fait partie du conseil d'état. Esprit lucide, caractère ferme et droit, d'une justice à toute épreuve, d'une bienveillance qui ne se démentait jamais, M. de Chambrier s'était, par ses qualités et par l'affabilité de ses manières, concilié à un haut degré la confiance publique et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Dans une acception un peu différente de celle du jour, il était vraiment populaire, de cette popularité que possédait entre tous l'homme éminent dont il était le frère, mais à laquelle il avait une part d'autant plus large que ses rapports avec ses concitoyens avaient été plus directs et plus nombreux. C'est en déposant ainsi dans la tombe l'un des meilleurs représentants d'une époque qui n'est plus, que nous sentions s'agrandir indéfiniment la distance qui déjà nous sépare du passé de notre patrie.

Nous avons aussi à enregistrer le décès d'un homme distingué, qui, s'il n'était pas Neuchâtelois de naissance, ni d'origine, l'était tellement par le cœur, que nous ne pourrions, sans une ingratitude bien voisine de l'injustice, ne pas lui donner une place dans la liste des bons et dignes Neuchâtelois que nous avons perdus cette année. Nous voulons parler de M. le comte **Léo Henckel de Donnersmarck**, mort subitement en Allemagne, le 10 juillet, à l'âge de 77 ans. Elevé dans notre pays, il envisagea toujours Neuchâtel comme une seconde patrie<sup>(1)</sup>; il connaissait plus et mieux que personne notre histoire et nos institutions; il avait le catalogue exact de tous les écrits, de tous les ouvrages d'art et d'industrie de nos compatriotes. Il savait les noms de tous les Neuchâtelois qui, sous un rapport quelconque, avaient acquis quelque célébrité ou qui se trouvaient cités dans quelque livre ou journal.

Que le lecteur ne s'imagine pas qu'il en était peut-être de lui comme de certains phi-

losophes auxquels Rousseau reprochait « d'aimer les Tartares pour se dispenser d'aimer leurs voisins. » Non, la singulière prédilection du comte Henckel pour le petit et lointain pays de Neuchâtel, ne l'empêcha nullement ni d'aimer ses voisins, ni surtout de s'en faire aimer à un point tout-à-fait remarquable. Habitant Mersebourg, où il avait été conseiller intime de régence, cet homme plus éminent encore par ses vertus et par sa piété tout évangélique que par ses vastes connaissances, y était universellement estimé et chéri. Aussi a-t-il été accompagné dans la tombe par les vifs et sincères regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé deux fils, l'un et l'autre revêtus de hauts emplois civils ou militaires. Il sera intéressant d'apprendre ce que sera devenue sa riche bibliothèque neuchâteloise.

**M. Charles-François Nicolet**, ancien maire du Locle, a succombé le 11 septembre à une longue maladie. Il était âgé de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 13 septembre 1861 au Locle, au milieu d'un nombreux concours. M. Nicolet s'était concilié l'affection générale au sein de la localité, dont, pendant de longues années, il a été le chef, et ce sentiment l'avait suivi dans la retraite où, peu de temps avant les événements de 1848, l'état de sa santé, déjà chancelante, l'avait contraint à se renfermer.

Pour avoir cessé depuis quatorze ans de s'occuper des affaires publiques dans la localité, M. le maire Nicolet n'en avait pas moins su jusqu'à la fin de sa carrière se rendre utile à ses concitoyens. Ses expériences en physique, ses connaissances astronomiques profitèrent à plus d'un industriel de nos montagnes. Il a fait présent à la commune du Locle d'un observatoire modeste, disposé dans les combles de la tour du temple, et muni de quelques bons instruments, dont, à lui seul, il fit tous les frais. Cet observatoire rend des services continuels et de plus en plus appréciés. De sa main défaillante, il a souscrit pour une somme relativement considérable, lorsqu'il s'est agi de chercher à libérer la municipalité du Locle des dettes contractées en son nom. Dans son testament, il a doté largement plusieurs établissements de charité.

(1) M. le comte Henckel avait acquis la commune de Fleurier, et le roi lui avait donné la bourgeoisie de Valangin; en sorte que s'il n'était pas Neuchâtelois de naissance, il est cependant mort *Neuchâtelois*.

Avec lui disparaît un de ces hommes comme nous en avons possédé quelques-uns, mais que l'état actuel de la société rendra toujours plus rare parmi nous, qui n'ont dû qu'à leur propre travail, au milieu de circonstances souvent contraires, une instruction étendue et le développement de remarquables facultés. Ajoutons qu'une piété sincère a consolé la solitude et les souffrances de ses dernières années.

---

### ALPHONSE GUILLEBERT <sup>1</sup>.

Le 8 mai 1861, la population de Neuchâtel rendait les honneurs funèbres à M. *Alphonse Guillebert*, ancien pasteur de la ville, ancien doyen de la Compagnie des Pasteurs, ancien professeur au gymnase et à l'académie, qui a succombé, à l'âge de près de 69 ans, à une maladie longue et pénible. Nous disons la *population* de Neuchâtel, car si elle n'était pas là toute entière, elle y était représentée dans tous ses élémens, et notre ville voit rarement un convoi aussi nombreux.

Né à Saint-Blaise, en 1792, d'une famille de protestants réfugiés, originaire de la Champagne <sup>(2)</sup>, M. Alphonse Guillebert eut une jeunesse très-laborieuse; et au milieu de circonstances particulières difficiles, il dut déployer de bonne heure une énergie de volonté qui ne se rebutait de rien, et une persévérance que rien ne pouvait lasser. Aussi devint-il le soutien de sa famille, avant même que ses études fussent achevées.

<sup>(1)</sup> Cette nécrologie est tirée en grande partie du *Journal religieux du canton de Neuchâtel et du Jura bernois*; n° 13. (18 Juin 1861, p. 219-225.) Voir le *Neuchâtelois* du 9 Mai 1861, n° 56.

<sup>(2)</sup> Descendant de Gédéon Guillebert, de Roussy en Champagne, reçu bourgeois de Neuchâtel en 1710. Cette famille vient de s'éteindre avec celui auquel nous consacrons ces lignes.

Celles-ci ne furent cependant pas longues, car vu le pressant besoin de jeunes ministres où se trouvait alors l'église, M. Guillebert dût être consacré l'an 1813, à l'âge de vingt et un ans, et le jour même nommé suffragant de M. Dardel, pasteur à Neuchâtel.

Il se fit bientôt remarquer par une prédication saine, claire et vigoureuse, dont l'effet était encore augmenté par de beaux dons naturels cultivés avec soin. Car, loin de mépriser les moyens extérieurs, il ne croyait pas qu'il fût permis au chrétien de laisser enfoui aucun talent reçu du Seigneur.

Du reste aucun moment ne pouvait être plus favorable pour le déploiement des talens et de l'activité de M. Guillebert. Deux des pasteurs de Neuchâtel étaient arrivés sinon au terme de leur carrière terrestre, du moins à celui de leur activité pastorale; et l'époque où il en serait de même du troisième, ne pouvait plus être très éloignée. Aussi vit-on bientôt le jeune suffragant devenir peu à peu l'âme de tout, et dans l'église, et dans l'éducation publique.

Cette activité fut tout à coup interrompue pendant deux ans, par une grave maladie, causée peut-être, du moins fort envenimée par une cruelle perte dans sa famille. Pendant une année entière, l'usage même de la parole fut interdit au malade. Mais « toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu : » plus cette maladie avait séparé, isolé M. Guillebert de la société humaine, plus aussi sa communion avec le Seigneur en devint habituelle et intime; et les inappréciables fruits de cette communion ne tardèrent pas à se manifester.

En 1818, une chaire de philosophie ayant été créée à Neuchâtel, M. Guillebert y

fut appelé, avec l'autorisation de passer quelque temps à Paris pour se préparer à cette nouvelle tâche. Ce qu'il rapporta de ce séjour montra à quel point la clarté de son esprit le rendait capable de s'assimiler utilement l'instruction des autres, et de classer avec fruit les faits innombrables qu'il recueillait dans ses infatigables investigations. Ce n'est pas à ceux qui ont pu suivre ses leçons publiques, que nous avons besoin de rappeler combien son enseignement était approprié au développement intellectuel des élèves; combien ses idées claires et simples leur facilitaient l'étude; quel intérêt affectueux tous ses étudiants trouvaient chez lui; comment il savait les aider de ses conseils et les encourager; combien il leur donnait de son temps, si précieux pourtant, et si bien rempli!

Dès-lors, on vit M. Guillebert prendre une part toujours plus dévouée aux développements de l'instruction publique. Nul membre de la commission d'éducation n'était plus que lui assidu aux séances, surtout pendant les semaines si laborieuses des examens. La création de l'Académie vint donner un but plus élevé encore à son activité. Il aima cette institution nouvelle de toute l'affection qu'il portait à son pays, et il s'en montra toujours l'un des membres les plus distingués et les plus actifs. Sa dissertation sur *l'Unité en Philosophie* (publiée par l'Académie en 1842,) frappa d'étonnement un juge des plus experts et des plus compétents en cette matière.

Enfin, au milieu des travaux de son ministère, si fidèlement et si consciencieusement accomplis, M. Guillebert sut trouver encore du temps pour s'intéresser utilement et avec succès à beaucoup de branches de la science. Aucun domaine ne lui resta étranger: histoire, annales

nationales, géographie, langues, voyages, publications populaires, histoire naturelle, il s'occupa de tout, et sut recueillir tant d'observations et de faits divers, de manière à les employer toujours utilement, et en les subordonnant toujours au premier but de son activité « la gloire de son Dieu. »

On se rappelle les séances qu'il donna en 1847 sur un sujet spécial d'histoire naturelle, et à quel point il sut intéresser ses auditeurs par l'exposé des faits curieux qu'il avait observés lui-même, et qu'il rapportait toujours à la gloire de Celui qui est « l'éternel géomètre. »

Nommé en 1827 quatrième pasteur adjoint, à cause de l'état où se trouvait alors l'église de Neuchâtel, M. Guillebert succéda, en 1830, à M. le pasteur Gallot. Nous ne parlerons pas longuement de son activité comme prédicateur et comme pasteur; car nous ne ferions que répéter ce qu'on dit à Neuchâtel depuis quarante ans, ce que chacun disait dans l'immense cortège qui l'accompagnait à sa dernière demeure. Il nous suffira d'en appeler à ces auditeurs affectionnés qui le virent, pendant son ministère, prêchant fidèlement la parole de son Maître, toujours prêt, toujours à son poste, et n'abandonnant l'œuvre que lorsqu'elle était accomplie aussi bien qu'il pouvait l'accomplir. Il nous suffira d'en appeler à ceux de ses paroissiens qui eurent des malades à visiter, de cruelles épreuves à adoucir, des enfants à diriger ou à placer, des conseils à recevoir, des secours à demander.

Et quand les circonstances l'eurent contraint à abandonner ses fonctions officielles, il ne cessa point d'être le pasteur de ceux qui réclamaient ses soins; son activité fut à peine diminuée; et ses anciens collègues aimaient à sentir, à côté

de la leur, cette action douce et salutaire; lien fraternel qui les unissait encore, dans la vie pastorale, à celui auquel ils avaient voué une si affectueuse estime.

Nous parlerons moins encore des évènements qui firent à M. Guillebert un devoir de quitter les places qu'il occupait à Neuchâtel dans l'église et dans l'éducation publique. Mais ce qu'il faut dire, ce qu'il ne serait pas même permis de passer sous silence, c'est que quand un homme fait à ses convictions le sacrifice de tous ses avantages temporels; quand pour obéir à sa conscience, il abandonne position, influence, intérêts, affections, objets d'activité, le chrétien dira de lui qu'il a été fidèle, et l'on ne tardera pas à s'apercevoir que cet homme là s'est acquis l'estime même de ses adversaires.

M. Guillebert s'intéressa à toutes les œuvres chrétiennes, même à celles auxquelles il ne pouvait vouer immédiatement son activité. A la fin de sa vie, il reporta sur quelques-unes les soins que sa vie officielle ne réclamait plus; et dans ses dernières volontés, après avoir recommandé à sa respectable veuve, chez laquelle il avait toujours trouvé, et dans ses travaux, et dans ses épreuves, une compagne vraiment digne de lui; après lui avoir recommandé les pauvres et les œuvres pies en général, il nomme spécialement celle des Missions, à laquelle, dit-il, il s'est toujours intéressé.

Mais si tous les paroissiens de M. Guillebert ont pu connaître et apprécier en lui, le pasteur chrétien, l'homme public, et toutes les vertus qu'il déploya dans son bienfaisant ministère, ses intimes amis seuls ont pu apprécier en lui l'homme intérieur, et tous les sentiments que le christianisme avait développés dans son âme. Eux seuls ont été à portée

de découvrir le trésor de simplicité, d'humilité, de vraie débonnairété que ses beaux talents voilaient aux yeux du public. Que de fois ne se sont-ils pas dit, en l'écoutant, ou en le voyant agir: « N'est-ce pas là être semblable à un » enfant, » comme le demande le Seigneur ?

Les intimes amis de M. Guillebert, encore une fois, peuvent seuls se faire une juste idée de cette sensibilité exquise et profonde que réfolait souvent, il est vrai, et que contenait toujours un caractère pratique et fort; cette sensibilité, qui dans sa vie officielle dut être souvent voilée par d'autres qualités plus apparentes, mais qui n'en était pas moins à la base de tous ses autres sentiments.

C'est cette sensibilité qui, sanctifiée par la piété, lui inspirait pour les siens, pour son église et pour sa patrie, un amour en faveur duquel aucun sacrifice n'était même discutable. C'est elle qui fit de sa longue carrière pastorale une vie de travail, d'abnégation, de désintéressement, de devoir, de toutes les œuvres par lesquelles se manifeste une vraie foi. C'est elle qui lui donna des forces pour tous les travaux, du courage pour toutes les luttes, des consolations dans tous les sacrifices. C'est ce même sentiment qui, dans les dernières années d'une carrière brisée, en rattachait les liens plus haut que cette terre, dans la véritable patrie, bien au-dessus de ces découragements qui paralysent l'homme terrestre, tandis qu'ils ne peuvent atteindre l'homme qui veut faire l'œuvre de Dieu et non la sienne propre.

Mais si, pour découvrir dans cette âme noble et simple les trésors de pieuse sensibilité qu'elle renfermait, il fallait être du nombre de ses intimes amis, d'un autre côté, rien n'était plus facile et à

ses paroissiens et à quiconque avait occasion de l'aborder, que de connaître de prime-abord ses intentions, ses motifs, ce que chacun pouvait attendre et espérer de lui. Car jamais caractère d'un homme public n'a été plus étranger à tout mystère, à toute dissimulation. L'homme extérieur était chez lui si parfaitement d'accord avec l'homme intérieur, penser, parler et agir étaient si bien pour lui une seule et même chose, qu'on peut dire qu'il n'y avait pas de coins réservés, de découvertes à faire dans son caractère. Il se faisait connaître de prime-abord, comme après une longue fréquentation. De là les regrets universels qu'a causés sa mort; chacun le connaissant, chacun savait et sentait ce qu'on perdait en lui.

Ce qu'il y a eu de plus frappant dans la vie de M. Guillebert, ce qui en faisait le caractère le plus essentiel, c'est cette soumission, que nous avons déjà mentionnée plus haut, sa soumission constante, absolue, invariable à un seul principe, *le devoir*. Cette soumission allait chez lui, s'il le fallait, jusqu'à l'abnégation la plus complète; dès qu'il avait reconnu ce que le devoir exigeait de lui, il n'était question ni d'hésitation, ni de délai, ni de transaction: il fallait que le devoir s'accomplît immédiatement, complètement, et quoi qu'il pût lui en coûter. Pour apprécier équitablement sa vie politique, si diversement jugée, c'est sous ce point de vue qu'il faudrait surtout la considérer.

Ce fut le 15 avril 1860 que M. Guillebert prêcha à Neuchâtel une première et dernière fois depuis le commencement de l'année 1849. Cette prédication, qui avait pour sujet l'amour fraternel chrétien, produisit une vive impression. Jamais paroles plus émouvantes et plus

douces ne tombèrent sur des cœurs plus touchés; on peut dire que le pasteur et les auditeurs n'étaient plus, selon l'expression du texte, *tous qu'un cœur et qu'une âme*.

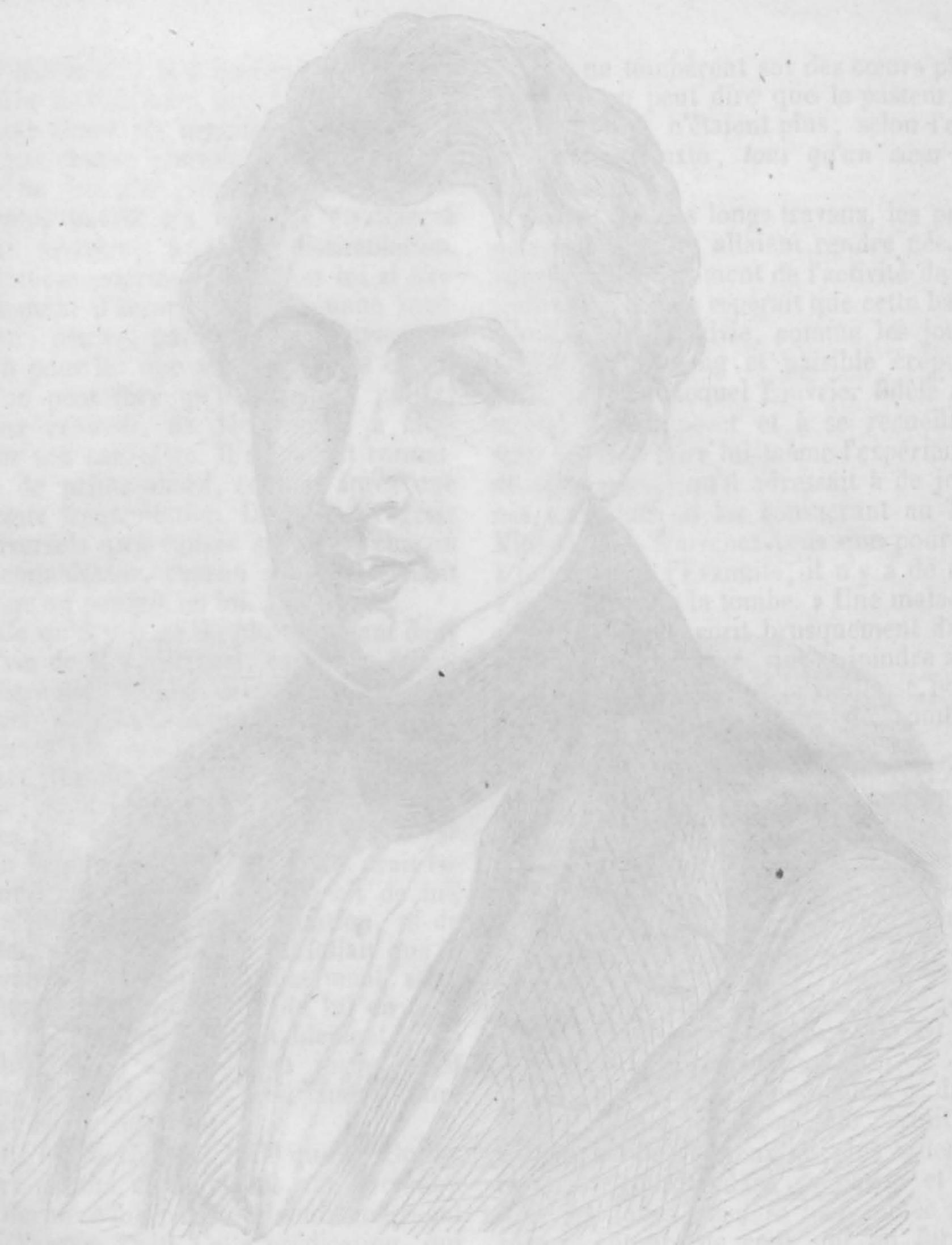
Enfin l'âge, les longs travaux, les perpétuelles fatigues allaient rendre nécessaire le ralentissement de l'activité de M. Guillebert; et l'on espérait que cette belle carrière serait suivie, comme les jours de l'été, d'un long et paisible crépuscule, pendant lequel l'ouvrier fidèle aimerait à se reposer et à se recueillir. Mais il devait faire lui-même l'expérience de cette parole qu'il adressait à de jeunes candidats en les consacrant au St-Ministère: « Souvenez-vous que pour le » ministre de l'Évangile, il n'y a de repos que dans la tombe. » Une maladie cruelle, qui le surprit brusquement dans un voyage en France, vint se joindre aux premières infirmités de la vieillesse, pour couvrir ses derniers jours du sombre voile de la douleur et de l'angoisse.

Dans les intervalles que d'inexprimables souffrances laissaient à M. Guillebert, on a vu sa foi toujours ferme et sereine, ses regards toujours résignés et soumis, sa prière toujours confiante et pleine de ferveur; et si quelque autre sentiment s'y fût mêlé, c'eût été la sainte impatience de l'apôtre: « *Il me tarde de déloger pour être avec Christ, ce qui m'est bien plus avantageux: Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.* »

Une amélioration momentanée dans l'état de son pauvre corps, lui permit de réaliser un de ses vœux les plus ardents, celui de rentrer dans sa patrie et de finir ses jours dans sa bien-aimée paroisse, entouré de ceux qui lui furent chers. Rien de plus touchant que la sollicitude avec laquelle, au milieu de ses douleurs, il s'occupait encore de ses pa-



(Alphonse Guillebert).



(Alphons Gullstern)

roissiens, et surtout de ceux qu'il savait être aussi dans la souffrance. Il savait que l'un d'eux, qui l'a suivi de près dans la tombe, était atteint du même mal que lui et était aussi en proie à de terribles angoisses. Il partagea plusieurs fois avec lui certains aliments qu'on lui avait envoyés à lui-même pour le soulager, et il y joignait, écrits de sa propre main, quelques passages de la Parole de Dieu, qui, disait-il, lui ayant fait beaucoup de bien, en feraient sans doute aussi à son compagnon de souffrance. Rien de plus touchant et de plus vraiment chrétien que les sentiments qu'il exprima par écrit, dans ses dernières volontés, et qu'il répéta de bouche aux parents et aux amis qui s'approchaient de son lit de douleur. Ses deux derniers jours furent plus calmes et sans angoisse, et le 5 mai, le pieux pasteur remit en paix son esprit entre les mains de son Père.

En terminant cet article déjà bien long, nous ne pouvons nous empêcher d'y ajouter encore, comme résumé, ces quelques lignes qu'écrivait, peu avant la mort de M. Guillebert, un de ses amis et anciens élèves, établi dans l'étranger. « Je n'ai pas » besoin de vous dire quelles impres- » sions cause en moi la perspective du » départ plus ou moins prochain d'un » homme si grand par l'âme, si bon et » si tendre par le cœur; dont toute la » vie a été un acte de dévouement con- » tinuel et de naturel héroïsme. Stoïcien » du devoir, chrétien par la charité et la » tendresse, humble et noble, sans peur » et sans reproche, franc et loyal entre » tous et si fidèle dans la bienveillance » comme dans l'amitié et le respect! Qu'il » vide il nous laissera à tous, lorsqu'il » ne sera plus, pour les pauvres et pour » nous, qu'un grand souvenir! <sup>(1)</sup> Dieu

<sup>1</sup> Le souvenir que M. Guillebert a laissé chez tous ceux qui l'ont connu, sera d'autant plus

» veuille que son exemple lui suscite » bien des successeurs!.... »

durable qu'il est appuyé sur de précieux monuments. Il a pris une part active à des recueils périodiques dans lesquels il faisait paraître d'intéressants articles que l'on peut y retrouver. Parmi ces recueils, nos lecteurs nous sauraient assurément mauvais gré de ne pas faire une mention particulière du *Messenger Boiteux de Neuchâtel*, dont ils savent que M. Guillebert a été fort longtemps, le principal, le plus zélé et le plus laborieux rédacteur. C'est lui qui a fourni à ce modeste recueil ses articles les plus importants; c'est lui qui était toujours prêt à se charger de ceux dont la rédaction offrait le plus de difficultés. C'est à lui, enfin, que notre almanach a dû depuis bien des années ce caractère, cette couleur, cette empreinte nationale et vraiment neuchâteloise, qui en fait le principal mérite aux yeux de la plupart des lecteurs. Il nous a de plus laissé plusieurs opuscules imprimés à part. Une douzaine de sermons, ou écrits et traités religieux, plusieurs brochures sur différents sujets que, malgré ses innombrables occupations, il trouva moyen de faire imprimer à diverses époques; tous ces petits écrits, rédigés dans le meilleur esprit, toujours dictés par le désir de se rendre utile à son église et à sa patrie, tous ces écrits subsistent (il n'y a chez nous que peu de familles où l'on n'en trouvât au moins quelques-uns); de plus, ils portent tous son cachet, ils sont tous plus ou moins empreints des qualités du cœur et de l'esprit qui distinguaient le défunt: en sorte que ceux qui l'ont aimé peuvent y retrouver son image.

M. Guillebert a fait imprimer entr'autres:

*Trois sermons sur les plaisirs*, 1826.

*Dialecte neuchâtelois ou Fautes de langage corrigées*. 1<sup>re</sup> édit. 1827, 2<sup>e</sup> édit. 1832.

*Deux sermons sur la mort*, 1829.

*Sermon de Jubilé*, 1830.

*Discours prononcé au château, le 1<sup>er</sup> Janv.* 1831.

*Deux sermons prêchés à Berlin*, 1833.

*Sermon sur les devoirs envers Dieu et envers le Roi*, 1834.

*Discours sur l'inauguration du gymnase*. Août, 1835.

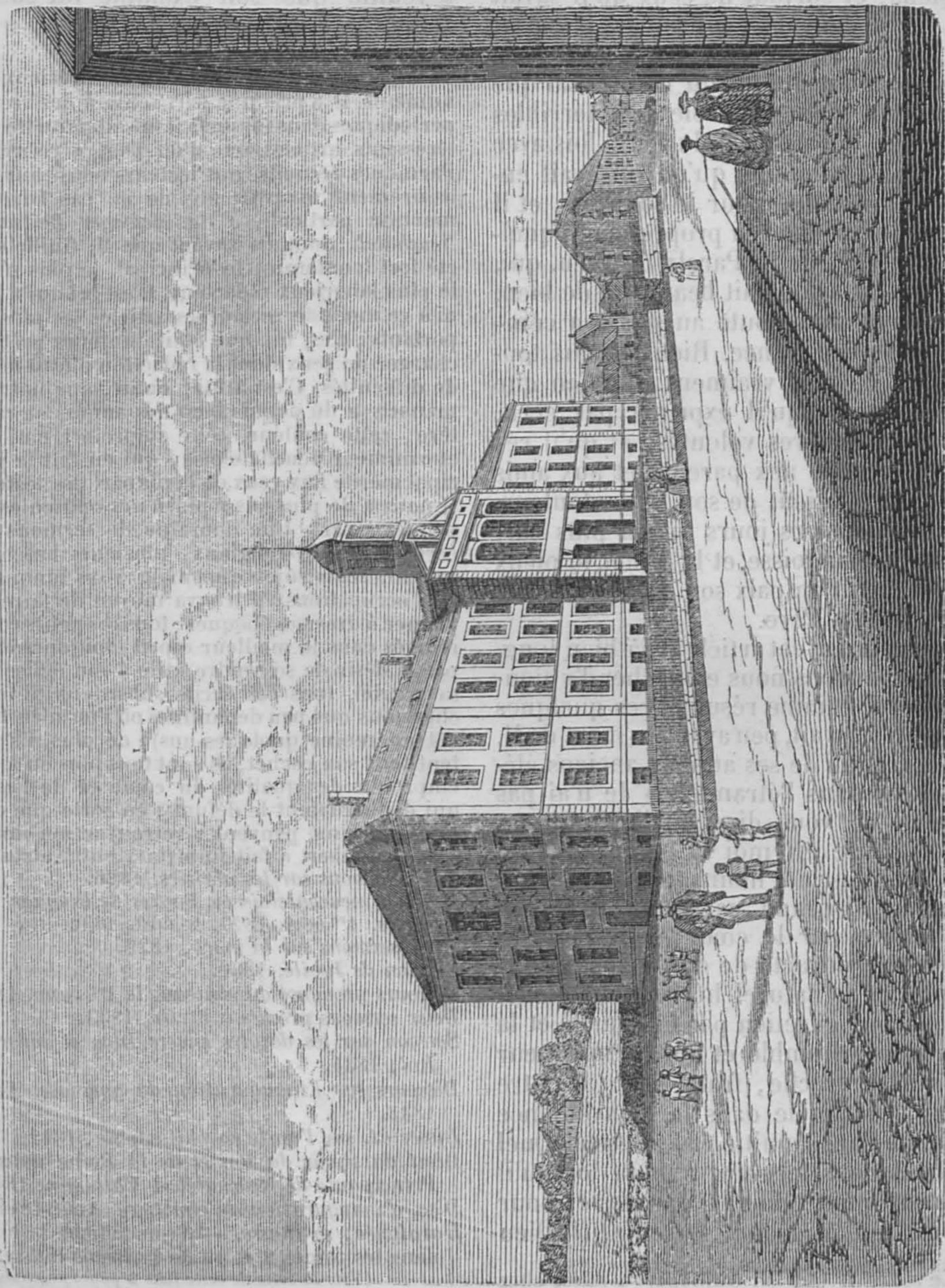
*Dissertat. sur l'unité en philosophie*, 1842.

*Récit du séjour du Roi et de la Reine dans la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, 1842.

*Disc. d'inauguration du cimetière*. Août 1844.

*L'araignée, sa chasse*. — Trois articles publiés, dans les tomes 9 et 10 de la *Revue Suisse*.

(Voir la suite de cette liste 2 pages plus loin).



Le nouveau collège de la Chaux-de-Fonds.

## LE NOUVEAU COLLÈGE

*de la Chaux-de-Fonds.*

L'édifice public dont le *Messenger* reproduit cette année l'image à ses lecteurs est le nouveau collège de la Chaux-de-Fonds.

C'est en juin 1856 que le conseil général de la municipalité délégua à une commission spéciale les pouvoirs nécessaires pour la construction du bâtiment, dont les plans définitifs, dressés par M. Rychner, architecte à Neuchâtel, furent sanctionnés par le Conseil d'Etat en décembre de la même année.

La pose de la première pierre d'angle eut lieu le 17 octobre 1857, en présence des conseils de la localité et de la jeunesse des écoles. Un discours de M. le pasteur Ladame donna un caractère religieux à la cérémonie. Dans la pierre d'angle ont été déposés divers objets et documents destinés à servir auprès des générations futures de témoins authentiques de l'état actuel de la Chaux-de-Fonds: ainsi un plan et une vue du village, un annuaire officiel, les réglemens municipaux, un catalogue de la bibliothèque du collé-

*Quelques mots sur la loi ecclésiastique, 1849.*

*Adresse à sa paroisse, 1849.*

*Naufrage sur un lac, 1853.*

*Réflexions sur la communion donnée aux malades à domicile, 1853.*

*Neuchâtel-Principauté et Neuchâtel-République, 1852-1854.*

*Le Refuge dans le pays de Neuchâtel (imprimé dans le bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français; III, 620; IV, 153; IX, 465).*

ge, un plan de la coupe géologique de la montagne des Loges et du mont Sagne, diverses brochures, des médailles et monnaies, et en particulier une feuille imprimée pour la circonstance et contenant toutes sortes de détails statistiques.

La levure du bâtiment fut faite le 16 octobre 1858. Enfin, ce fut le 6 août 1860 que fut célébrée la fête d'inauguration. Le conseil municipal jugea convenable de marquer l'achèvement de cet édifice par une cérémonie analogue à celle qui avait eu lieu à la pose de la pierre angulaire. Les autorités locales, les représentants des diverses administrations cantonales et autres et la jeunesse des écoles prirent part à cette fête de l'instruction; deux discours de MM. Geiser, vice-président du conseil municipal, et Bersot, pasteur, en formèrent la partie sérieuse. Dès le lendemain les classes primaires de garçons et industrielles des deux sexes ont été installées dans le nouveau bâtiment, dont l'existence servira pendant de longues années à prouver ce que peuvent l'intelligence et l'industrie dans une contrée aussi peu favorisée de la nature.

Les frais n'ont pas dépassé 397,000 francs, tandis que les devis s'élevaient à fr. 450,000. Le grand conseil a contribué à les couvrir par un don de fr. 90,000.

Le soin de faire l'horloge a été confié à un artiste de Paris, M. Colin; elle vient d'être posée, avec un cadran qui sera éclairé au gaz.

Le nouveau collège a une longueur de 218 pieds sur une largeur de 78. Il

contient en souterrain trois salles extrêmement vastes, au rez-de-chaussée dix salles et le logement du concierge, et au premier et second étage vingt salles avec un amphithéâtre et une chambre pour les réunions de la commission d'éducation.

---

### LE MUSÉE CHALLANDES

*ou collection de groupes d'animaux des Alpes.*

Le public est généralement dans l'idée que ce musée a été payé beaucoup au-dessus de sa valeur, et cette idée n'est peut-être pas sans fondement : mais cela ne doit pas empêcher d'apprécier cette remarquable collection comme elle mérite certainement de l'être ; la richesse et l'abondance des groupes qui la composent lui donnent une valeur bien supérieure aux autres collections du même genre, depuis surtout qu'elle a été placée dans un local construit en vue de son arrangement.

La commune de Neuchâtel ayant acheté l'hôtel du Peyrou pour y placer le musée de tableaux, a eu l'heureuse idée de tirer parti d'un bâtiment adjacent pour y placer la collection dont nous parlons et pour y grouper les animaux qui la composent de manière à imiter les sites qu'ils habitent.

Dans les musées, les animaux sont ordinairement rangés par ordre et par famille dans le but de faire remarquer leurs rapports naturels sous le point de vue de leur place dans la série animale. Dans celui-ci, au contraire, les ani-

maux qui habitent la Suisse sont groupés de manière à faire connaître leurs mœurs, leurs habitudes, leurs moyens de défense. Nous y voyons la guerre qu'ils se font les uns aux autres ; comment les martres, les fouines, les chats attaquent les petits des oiseaux, même ceux des plus grosses espèces, et la manière dont les jeunes oiseaux, ceux de proie surtout, se défendent avec leurs griffes, plutôt qu'avec le bec, quand toutefois la frayeur n'a pas rendu leur défense inutile, ce qui est surtout très bien exprimé dans un groupe où de petites effrayes cherchent à se raptisser à la vue de deux martres qui s'approchent de leur nid. On voit d'autres nids où des oiseaux plus faibles, tels que des corbeaux et des geais, profitent de l'absence des parents et cherchent à s'emparer de jeunes éperviers et même de jeunes autours.

On voit aussi dans un groupe remarquable comment plusieurs aigles se réunissent pour s'emparer d'un chamois qui, blessé ou se trouvant dans une situation périlleuse, s'est laissé tomber, effrayé par le vol rapide de ses adversaires et est devenu ainsi pour l'aigle ou le lammmergeyer une proie facile.

On remarquera aussi combien les oiseaux rapaces qui, à certains égards, sont si nuisibles à nos basse-cours, sont utiles à l'agriculture en se nourrissant de souris, de serpents, etc.

Les soins donnés par les mères à leurs petits sont aussi représentés d'une manière heureuse, et les spectateurs croient même voir l'œil tendre et rem-

pli de sollicitude de la mère qui abrite sous son aile sa jeune couvée.

On remarque aussi comment Dieu dans sa bonté a donné aux espèces inoffensives une abondance de petits, qu'il a refusée aux oiseaux rapaces, afin de préserver les premiers de la destruction et d'augmenter les espèces propres à la nourriture de l'homme.

C'est surtout la réunion de toutes ces petites familles qui rend le musée que nous possédons particulièrement intéressant. On y remarque comme le plumage varie avec l'âge et la variété qu'il y a dans le léger duvet qui recouvre chaque espèce au sortir de l'œuf. Ces petits oiseaux, qui trouvent rarement leur place dans les musées, se trouvent en grande abondance dans celui-ci; c'est ce qu'a fort admiré notre savant compatriote, M. Agassiz, et qui lui a fait dire, lorsqu'il a visité cette collection, que la vue de ces groupes lui avait appris beaucoup de choses qu'il ignorait encore.

Nous dirons en finissant que puisque les Neuchâtelois ont fait le sacrifice de l'achat d'une collection aussi intéressante, le *Messenger* se sent pressé d'encourager ses lecteurs à l'apprécier et à la visiter, et il espère que nos régents de campagne surtout ne négligeront pas d'y conduire leurs élèves, afin de profiter pour l'instruction de leurs enfants de la libéralité des personnes qui ont doté notre patrie d'une collection aussi rare qu'instructive.

---

## ENGOLLON.

L'origine du village d'Engollon (qui sera cette année-ci le sujet d'une de nos planches) se rattache à une époque triste, il est vrai, mais intéressante de notre histoire; car elle date de la guerre qui éclata en 1295, entre le comte de Neuchâtel et les co-seigneurs de Valangin.

Pour bien comprendre les causes qui amenèrent de loin cette guerre, il faut remonter jusqu'à l'an 1249. Le 28 septembre de cette année-là, la ville de Neuchâtel fut dévorée par un incendie dont l'auteur fut un évêque de Bâle, nommé Luthold. Cet attentat n'avait été précédé d'aucun siège, d'aucune bataille, d'aucune guerre proprement dite. Il fut l'effet d'une brusque surprise à laquelle l'évêque Luthold fut incité par un chanoine de la cathédrale de Bâle, lequel était non-seulement Neuchâtelois, mais propre frère du comte alors régnant. C'était *Henri*, l'un des quatre fils du comte de Neuchâtel, *Ulrich IV*°.

Celui-ci, mort en 1248, avait partagé ses vastes domaines entre ses trois fils laïques; l'ecclésiastique *Henri* n'en eut aucune part, et le ressentiment qu'il en conçut le porta à encourager *Luthold* à faire valoir de vagues prétentions des évêques de Bâle sur Valangin. Ces prétentions de suzeraineté furent assez bien accueillies à Valangin même; mais le comte de Neuchâtel les ayant énergiquement repoussées, il en résulta une déclaration de guerre brus-

quement suivie de la surprise et de l'incendie de Neuchâtel <sup>(1)</sup>.

Il paraît cependant que le chanoine *Henri* finit par se réconcilier avec ses frères, car, l'an 1263, ce même *Henri*, devenu évêque de Bâle et ayant souvent des guerres à soutenir contre Rodolphe de Habsbourg <sup>(2)</sup>, fut secouru par son neveu *Amedée*, onzième comte de Neuchâtel. Mais cette bonne volonté d'*Amedée* pour son oncle pensa coûter cher aux Neuchâtelois, car en 1270, le redoutable Rodolphe vint les attaquer de nuit, espérant surprendre leur ville, et l'aurait vraisemblablement traitée sans aucune miséricorde s'il eût réussi à s'en rendre maître <sup>(3)</sup>. Mais arrivé devant la tour des Chavannes, qui était à cette époque la principale entrée de la ville du côté de l'est, il trouva la porte fermée et les murailles garnies de défenseurs en armes, qui le reçurent si vigoureusement, qu'il se hâta de rebrousser chemin, en incendiant, pour se venger, la Favarge, la Coudre et Hauterive.

A cette époque, le siège des évêques de Bâle n'était plus occupé par un Neuchâtelois, mais par un Tyrolien, *Pierre d'Aspalt*. Celui-ci n'avait nullement ou-

<sup>(1)</sup> Vingt ans plus tard, le 12 avril 1269, cette pauvre ville fut de nouveau ravagée par un second incendie, qui ne paraît avoir eu aucune cause politique.

<sup>(2)</sup> C'est ce même *Rodolphe* qui fut élu dans la suite empereur d'Allemagne et dont la postérité règne encore aujourd'hui sur l'empire d'Autriche.

<sup>(3)</sup> Preuve en sont ces Neuchâtelois, qui étaient venus au secours de leur compatriote, l'évêque *Henri*, qui furent pris les armes à la main, et auxquels le vindicatif Rodolphe fit couper le poing droit, l'an 1273. (Montmollin, II, 137).

blié les vagues prétentions de ses prédécesseurs sur la seigneurie de Valangin, et il travaillait sérieusement à les faire valoir. Dans cette entreprise, il fut favorisé par les co-seigneurs de ce temps-là, *Jean* et *Thierry*, qui, on ne sait par quel motif, auraient préféré que leur seigneurie relevât des évêques de Bâle plutôt que des comtes de Neuchâtel, et qui voulurent profiter de la grande jeunesse du comte Rollin, fils d'*Amédée*, pour se soustraire à sa suzeraineté.

Mais les deux oncles et tuteurs du jeune Rollin, ne se crurent point obligés, tout ecclésiastiques qu'ils étaient, à seconder les prétentions mal fondées d'un prélat ambitieux et sentirent au contraire que leur premier devoir était de protéger leur pupille et de défendre ses droits. Soupçonnant quelque chose de ce qui se tramait entre Valangin et Bâle, ils sommèrent les co-seigneurs de venir prêter hommage à leur jeune suzerain. Ceux-ci tergiversent, cherchent à gagner du temps et finissent par conclure avec l'évêque de Bâle un traité, par lequel ils se détachent formellement de Neuchâtel pour reconnaître la suzeraineté des évêques, ce qui était alors universellement regardé comme la plus criminelle rébellion dont un vassal pût se rendre coupable envers son suzerain.

Aussi les oncles tuteurs du comte Rollin déployèrent-ils la plus grande énergie pour punir la félonie des co-seigneurs. Ils rassemblent les audiences générales, et les trois ordres dont elles sont composées rivalisent d'enthousias-

me pour la cause du jeune Rollin, lequel, à peine âgé de 15 ans, se fait admirer par son courage. Les villes préparent leurs bannières, les vassaux équipent leurs gens d'armes, et la petite armée neuchâteloise se met en marche, commandée par *Henri de Colombier* et par *Amedée de Vaux-Travers*.

De leur côté, les co-seigneurs de Valangin ne s'étaient point endormis; ils font prendre les armes à leurs sujets du Val-de-Ruz, et l'évêque de Bâle arrive lui-même à leur secours avec tous les soldats qu'il a pu rassembler dans ses vastes domaines et qu'il a principalement tirés du Salzgau, de Ste-Ursanne et de Delémont.

C'est dans la petite plaine de Cofrane que les deux armées se rencontrèrent le dernier jour de février 1295. Les détails sur cette journée nous manquent entièrement; tout ce que l'on peut conclure des récits par trop brefs de l'histoire, c'est que le combat fut long et acharné, que l'évêque était très supérieur en forces et qu'il n'en fut pas moins complètement battu et mis en fuite; tandis que les co-seigneurs, qui avaient montré plus de courage et avaient du moins payé de leur personne, restèrent prisonniers du vainqueur. Il est bon de remarquer encore que les habitants du Val-de-Ruz ne faisaient que la plus petite partie de l'armée vaincue, en sorte que cette guerre fut loin d'être purement civile.

On sait que les co-seigneurs prisonniers obtinrent leur grâce, moyennant mille livres lausannoises qu'ils durent

payer pour les frais de la guerre, et moyennant deux têtes d'argent, du poids de 25 marcs chacune, en signe de rachat de celles qu'ils auraient perdues sur l'échafaud, s'ils eussent été traités en toute rigueur. Ces deux têtes, placées d'abord sur le maître-autel de la Collégiale, furent ensuite appendues aux volets qui fermaient autrefois le monument des comtes de Neuchâtel. Elles y restèrent jusqu'à la Réformation, c'est-à-dire jusqu'au 23 octobre 1530, époque à laquelle les bourgeois de Neuchâtel firent disparaître de leur temple toutes les images des saints. Les deux têtes furent emportées, dit-on, par un vieillard qui en connaissait fort bien et l'origine et la valeur, et qui feignant de les prendre pour des images de saints, les porta chez lui, disant « qu'il allait bien se divertir à briser ces idoles. »

Malgré la rude leçon qu'ils avaient reçue, les co-seigneurs toujours attachés à l'évêque de Bâle, lui permirent peu d'années après, l'an 1301, de jeter une forte garnison dans la *Bonneville*, qui était alors une place considérable, importante par sa situation et bien fortifiée. Aussitôt la guerre se rallume; le comte Rollin, devenu majeur, commande lui-même son armée, ayant à ses côtés le sire de Colombier, le chevalier du Vaux-Travers et le célèbre *Othon de Grandson*. Il se dirige par Fenin sur Bonneville, il assiège cette place et, l'ayant emportée après une opiniâtre résistance, il la livre aux flammes, la rase de fond en comble et fait passer au fil de l'épée les soldats étran-

gers qui en composaient la garnison.

Un bois recouvre aujourd'hui l'éminence occupée par Bonneville et en protège les vestiges. Après plus de 500 ans, on peut encore en faire le tour par un étroit sentier, où l'on marche sur les fondements du mur de défense, en écartant les branches croisées des sapins.

Quant aux habitants de Bonneville, innocentes victimes des passions d'autrui, plusieurs s'établirent sur nos montagnes, alors très peu peuplées, où ils trouvèrent des terres à défricher; d'autres allèrent agrandir le petit bourg de Valangin; quelques-uns s'expatrièrent pour aller fonder la *Neuveville* sur les terres de l'évêché de Bâle. D'autres, enfin, ne pouvant se résoudre à s'éloigner de leur lieu de naissance, se fixèrent aussi près que possible de leurs anciennes demeures et fondèrent le village d'Engollon, dont l'origine remonte ainsi à l'an 1301 <sup>(1)</sup>.

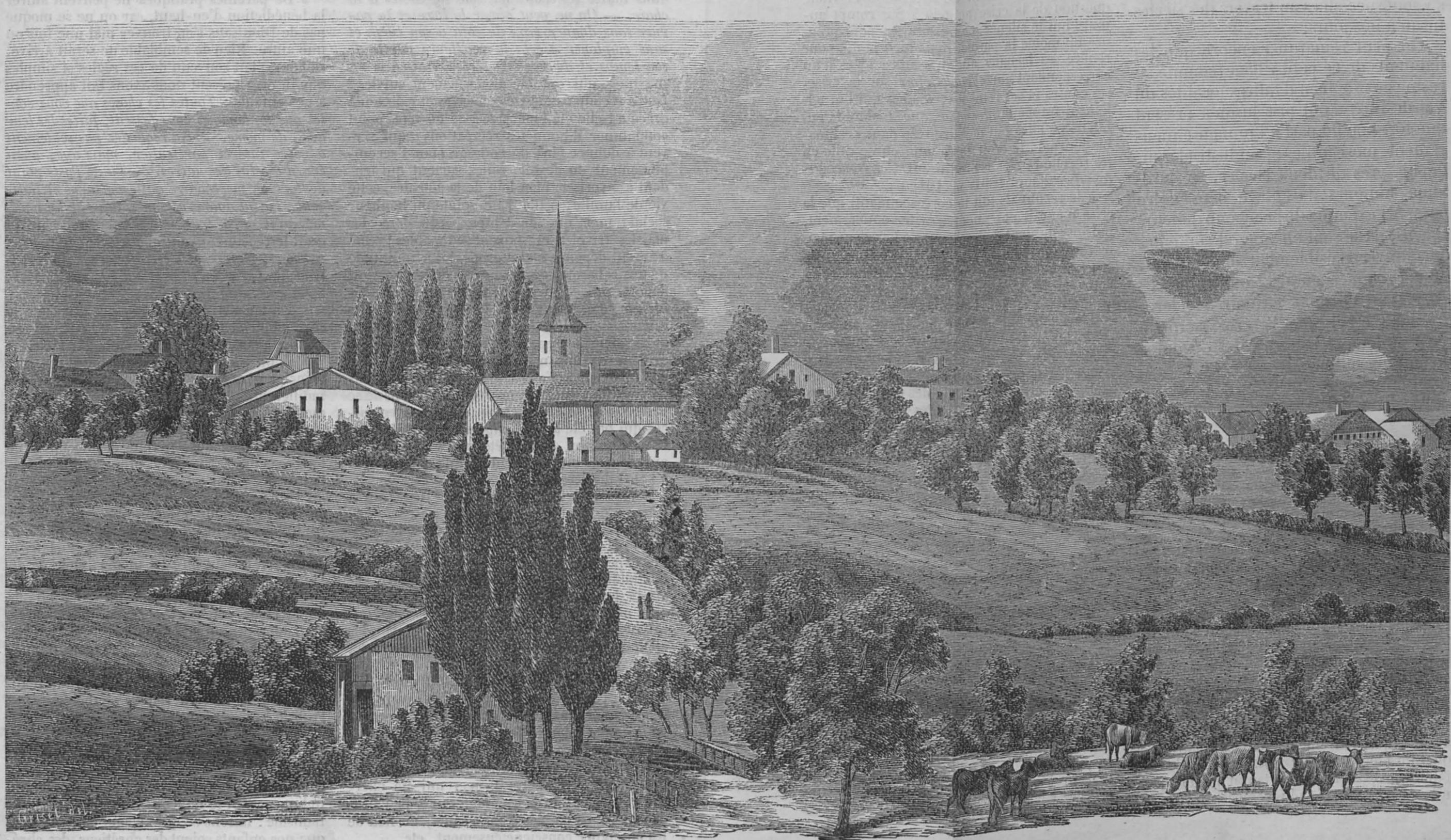
De Bonneville, détruite et rasée, le

<sup>1</sup> Après cinq siècles et demi, on prétend remarquer encore quelque analogie entre les habitants de Neuveville et ceux d'Engollon. On trouve, dit-on, dans les noms de famille, dans le patois, dans l'accent de ces deux localités, quelque chose qui dénoterait une origine commune.

On a quelques raisons pour croire qu'à Engollon existait une *cour* ou maison féodale, avant la destruction de la Bonneville, si même il ne s'y trouvait un petit hameau dépendant de cette cour. C'est ce qu'on peut inférer de l'existence d'une famille de gentilshommes d'Engollon, dont les membres paraissent déjà dans des actes du douzième siècle. Sans doute qu'après la destruction de la Bonneville, plusieurs habitants de cette ville vinrent s'établir autour de la cour et sous sa protection, et que le petit hameau se transforma ainsi en village.

comte Rollin se remit en marche pour assiéger le château de Valangin. Les co-seigneurs intimidés capitulerent et obtinrent une seconde fois leur grâce. Cependant la paix ne fut définitivement rétablie et consolidée que le 2 mai 1303.

Engollon, qui compte 25 maisons et une population de 150 âmes, est le siège d'une paroisse à laquelle se rattachent, comme église annexe, les villages de Fenin, Villard et Saules. Mais l'origine de ce petit village, la place qu'il occupe dans l'antique histoire de notre pays et les souvenirs qu'il rappelle, ne sont point le seul titre qui le recommande à l'attention et à l'intérêt des Neuchâtelois. Sa situation au centre du Val-de-Ruz, le gracieux coup-d'œil qu'il présente au voyageur de quelque côté qu'on s'en approche, ses maisons peu nombreuses, espacées et presque toutes entourées de jardins et de vergers; les champs fertiles, les bouquets de bois et les gras pâturages qui l'avoisinent; l'antique et modeste temple que l'on a quelque peine à reconnaître au milieu des arbres fruitiers qui l'entourent, mais dont le clocher se découvre cependant de fort loin; tout cet ensemble présente aux yeux quelque chose de champêtre, quelque chose qui respire l'aisance et la tranquillité. Et, en effet, si d'un côté, ce petit village a été fondé dans une époque de bouleversements et d'orages, dans des temps de guerre et de bruits de guerre, à la suite d'une guerre civile, dont il est le monument; de l'autre côté, rien de plus calme et de plus



Engollon.

paisible que la série des générations qui s'y sont succédées au travers des siècles jusqu'à nos jours.

On peut remarquer encore que les habitants de ce petit village (comme au reste ceux de bien d'autres localités du Val-de-Ruz) n'ont pris jusqu'à présent que fort peu de part à l'immense mouvement mercantile et industriel qui, depuis près de deux siècles, se développe toujours davantage dans notre pays. A l'exemple de beaucoup de leurs voisins, ils se sont en général contentés de cultiver paisiblement leurs terres. En cela, ont-ils eu tort? ont-ils eu raison? C'est ce dont l'avenir décidera. Toujours est-il que la crise actuelle n'est nullement propre à les dégoûter de leur agriculture.

### La Crise.

Si le *Messageur boiteux* n'a presque point parlé jusqu'à présent de cette crise qui pèse depuis si longtemps et toujours plus lourdement sur notre principale industrie, ce n'est pas qu'il en ait vu la naissance et les progrès avec une stoïque indifférence. Non, il est Neuchâtelois de cœur et d'âme; il voudrait bien n'avoir jamais à enregistrer que succès et que progrès, et ne présenter au lecteur que le tableau d'une prospérité toujours croissante. Personne n'est plus sensible que lui à tous les malheurs publics qui peuvent affliger sa patrie.

Mais il a toujours eu pour maxime que quand on n'avait rien d'utile à dire il valait mieux se taire. Or, n'étant ni industriel, ni négociant, n'entendant à peu près rien aux grandes questions financières et législatives, à quel titre le pauvre *Messageur* aurait-il élevé sa faible voix, au milieu de tant d'hommes infiniment plus aptes et plus compétents que lui

à s'occuper utilement de la grande et vitale question de la crise actuelle? S'il rompt aujourd'hui le silence, ce ne sera pas pour prendre lui-même la parole, mais bien plutôt pour rendre ses lecteurs attentifs aux « idées d'un correspondant du *Neuchâtelois* sur la crise, ses causes et ses remèdes, » idées qui ont tellement frappé le *Messageur*, que, malgré la publicité qu'elles ont déjà trouvée dans l'estimable journal, il croit faire une chose utile en les répétant et les reproduisant. (V. *Neuchâtelois* du 22 août 1861, n° 101) (\*)

« Je reconnais (dit le correspondant) que la crise n'aurait pas pu être évitée entièrement, puisqu'elle tient à des causes générales; mais je me suis demandé si elle n'aurait pas pu être singulièrement atténuée, quand nous l'aurions bien voulu. Et en examinant cette question, je suis arrivé à cette conviction que, si nous eussions agi en chrétiens, en nous conformant tout simplement aux principes exposés dans les manuels religieux que certaines personnes s'efforcent de bannir de nos écoles, la crise aurait eu des proportions infiniment moins considérables; qu'elle aurait pu être facilement supportée, passer même presque inaperçue.

« Dieu nous a accordé de nombreuses années de prospérité et de bien-être; une foule de personnes gagnaient aisément, non-seulement ce qui était nécessaire à leur subsistance, mais bien au-delà. Quelle aurait dû être notre conduite au sujet de ces ressources précieuses? D'abord et avant tout, nous aurions dû être reconnaissants envers Celui qui nous les accordait si libéralement, puis en faire un bon usage, et en mettre en réserve pour les temps fâcheux qui ne manquent jamais d'arriver.

« *Ceux qui ont du bien*, dit le catéchisme, sont particulièrement obligés de s'en servir pour de bons usages et surtout pour des œuvres de charité. *L'Évangile nous défend de rechercher les plaisirs corporels et la satisfaction des sens, et nous ordonne d'être modérés*

(\*) Il croit aussi rendre un vrai service à ses lecteurs en leur recommandant l'excellent sermon sur la crise, prononcé à la Chaux-de-Fonds, le 28 juillet 1861, par M. Robert-Tissot.

dans toutes les choses qui sont agréables à la chair. — On ne peut aimer le luxe et la parure sans donner trop de soin à son corps et sans employer à cela la meilleure partie de son temps et de son bien, etc. Sont-ce là les maximes qui ont été généralement suivies? Notre reconnaissance envers l'auteur de toute grâce a-t-elle été bien vive? Je ne veux point condamner d'honnêtes récréations, qui servent à donner plus de courage pour l'accomplissement du devoir, celles surtout qui tendent à favoriser, bien loin de la détruire, cette vie de famille, seule base solide du bonheur social; mais que de temps perdu dans des plaisirs frivoles et souvent coupables! Que d'argent dépensé mal à propos! La multitude de nos cabarets, de nos cafés, de nos cercles, apporte ici, en faveur de notre thèse, un témoignage écrasant. Quel luxe jusque dans les rangs les plus humbles et chez des personnes qui avaient le cœur assez mal placé pour voir un père ou une mère manquer du nécessaire ou recourir à l'assistance publique, tandis qu'elles savaient bien trouver les moyens de se parer ou de se divertir! Si toutes les ressources qui ont été ainsi dissipées avaient reçu un bon emploi ou avaient été mises en épargne, que de gens qui souffrent maintenant seraient à l'abri du besoin!

» Chacun avoue qu'une des causes qui a augmenté notablement la crise, c'est la cupidité et la mauvaise foi de plusieurs: la cupidité et la mauvaise foi de certains marchands qui expédiaient au dehors des montres tarées; la cupidité et la mauvaise foi de certains ouvriers dont le travail était infidèle; la cupidité et la mauvaise foi de certains établissemens, qui profitaient du moindre ralentissement dans les affaires pour baisser les prix et utiliser la détresse de l'ouvrier afin d'écraser des rivaux par une concurrence ruineuse, ou qui le faisaient travailler sans le payer, sans savoir s'ils le payeraient jamais, ou en le forçant d'accepter, comme salaire, des marchandises dont il n'avait pas besoin et qui le constituaient en perte; la cupidité et la mauvaise foi de certains maîtres d'apprentissage, qui ne cherchaient qu'à retirer les plus grands bénéfices des apprentis confiés à leurs soins, au lieu de les enseigner consciencieusement, etc.

» De pareilles pratiques ne peuvent attirer la bénédiction d'en-haut, car on ne se moque pas de Dieu sans s'en trouver mal une fois ou une autre. Rien de semblable ne serait arrivé, si l'on s'était souvenu de ces règles si simples que jusqu'à présent nous avons fait apprendre à nos enfants: *Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même. — Ne regardez pas seulement à votre intérêt particulier, mais ayez aussi égard à celui des autres. — Tu ne feras point de tort au mercenaire qui est pauvre et indigent. Tu lui donneras son salaire le jour même qu'il aura travaillé* (s'il en a besoin et qu'il le réclame) *avant que le soleil se couche; car il est pauvre et c'est à quoi son âme s'attend, de peur qu'il ne crie à l'Éternel contre toi et que tu ne pêches.*

» Tout a-t-il été parfaitement pur dans la conception et l'exécution de nos entreprises. Et que peut-on attendre encore de l'avenir, quand on voit chez nous quelques-uns des principaux organes de publicité se montrer si indifférents à l'égard du christianisme et de sa morale, pratiquer si peu la charité, ne se plaire, dans un temps où la patrie aurait si besoin du concours dévoué et affectueux de tous ses enfants, qu'à accuser de torts imaginaires ceux qui ne pensent pas comme eux, qu'à suspecter leurs intentions lorsqu'ils font des sacrifices pour le bien public, qu'à lancer contre eux des insinuations perfides, qu'à menacer, injurier, se moquer. Dans quel triste état d'âme il faut être soi-même, pour ne vivre ainsi que de soupçons et de haine, pour être incapable de rien concevoir de grand, de noble et de généreux chez des adversaires, pour toujours supposer le mal!

» En un mot, la cause principale qui aggrave notre situation, c'est, à mon avis, l'abandon du christianisme dont un grand nombre de gens se sont rendus coupables, c'est l'esprit de paganisme auquel ils se sont livrés, c'est l'impatience de jouir qui remplace chez beaucoup la sainte impatience de remplir son devoir.

» Indiquer la cause du mal, n'est-ce pas en indiquer aussi le remède? Revenons au christianisme: faisons ce qui dépend de nous pour que nos enfants soient des chrétiens, des chré-

tiens pratiques, et nos plaies seront bien vite cicatrisées. »

Ces réflexions, que le *Messenger* n'a sans doute nul besoin de recommander à la sérieuse attention de ses lecteurs, lui ont inspiré quelques idées qu'il ne peut s'empêcher d'ajouter ici :

Puisque la crise provient de causes tellement générales, qu'elles s'étendent sur le monde entier, et que, pour les reconnaître exactement, il faudrait, non seulement explorer l'Europe, mais encore aller les rechercher en Amérique et même jusqu'en Chine, il n'est que trop évident qu'il ne dépend ni d'un particulier, ni d'une famille, ni d'une société quelconque, ni même d'aucun gouvernement et d'aucune nation de la faire cesser, — Dieu seul peut y mettre un terme. Mais si nous ne pouvons pas combattre ce fléau dans ses causes, ne pourrions-nous pas du moins lutter contre ses effets? Ne dépendrait-il pas d'un particulier, d'une famille, des habitants de telle localité, d'atténuer du plus au moins, et pour eux-mêmes et pour leurs voisins les tristes effets de la crise?

Supposons qu'un de nos médecins se vît obligé de quitter le bon et sain climat de la Suisse, pour aller se fixer avec sa famille dans les Marais-Pontins ou dans telle autre contrée insalubre, il ne dépendra de lui en aucune façon d'améliorer le climat, de purifier l'atmosphère, d'assainir les eaux du pays et d'en changer la température, mais s'il est en effet habile médecin, je serais bien trompé s'il ne trouvait pas bientôt quelque moyen d'atténuer considérablement, et pour sa personne, et pour sa famille, et pour quelques voisins dociles à ses avis, la délétère influence du climat.

Ne nous trouvons-nous pas, à l'égard de la crise, dans une position tout à fait analogue? Pour faire cesser les causes qui l'ont amenée, nous ne pouvons absolument rien; mais pour ce qui est d'en adoucir et d'en atténuer les tristes effets, Dieu a permis que nous puissions faire quelque chose, et j'ose même dire que les efforts que nous ferons dans ce but entrent dans ses intentions, dans les plans de sa Providence.

Quant aux moyens d'atteindre ce but, ils

nous ont été indiqués plus haut par le respectable correspondant du *Neuchâtelois*; « revenons au christianisme et à sa céleste morale. » Chaque famille ne le peut-elle pas? Les membres dont elle se compose ne pourraient-ils donc pas, en redoublant d'économie, de prudence, d'activité, atténuer, du moins pour leur ménage, les fâcheux effets de la crise? Ne peuvent-ils pas, aussi, par une conduite loyale et charitable envers leur prochain, les adoucir encore, pour quelques-uns de leurs voisins et de ceux avec lesquels ils soutiennent des relations?

Sans doute qu'une famille ne pourrait atteindre ce double but qu'en se résolvant à bien des efforts et des sacrifices; qu'en résistant avec énergie aux séductions de l'orgueil, de la vanité, de l'ambition effrénée, de l'avarice impatiente de s'enrichir, de la sensualité, de la paresse, de la jalousie; qu'en s'astreignant d'un côté à bien des peines, et de l'autre à bien des privations. — Mais que l'on y réfléchisse, à mesure et à proportion qu'une famille se délivrera des vices et de la mondanité de notre temps, ne deviendra-t-elle pas de jour en jour plus pieuse et plus chrétienne? ne se rapprochera-t-elle pas du Seigneur, de Celui qui seul peut dominer la crise et en neutraliser les effets? N'attirera-t-elle pas sur ses travaux, sur ses efforts et sur ses entreprises, la précieuse, ou plutôt l'inappréciable bénédiction d'En-Haut?

On ne saurait trop répéter à toute famille (comme à toute nation) qui, alarmée du fléau de la crise, voudrait en adoucir les effets: *Ne vous conformez point au présent siècle; éloignez-vous et de ses vices et de ses erreurs!*

---

## MÉLANGES.

### Infailible recette

*pour s'appauvrir en peu de temps, détruire sa fortune et sa santé, ruiner l'avenir de ses enfants et se préparer une mort malheureuse :*

1<sup>o</sup> Prenez tous les jours un ou plusieurs verres d'eau-de-vie ou d'extrait d'absinthe;

2° Fréquentez les pintes, cabarets et autres mauvais lieux, et restez-y le soir aussi tard que possible ;

3° Recherchez la compagnie des jureurs, des joueurs et des buveurs, et fuyez les temples, la Bible et la prière.

L'efficace de la présente recette est attestée par de nombreux et authentiques témoignages.

### Frédéric II et Fr.-L. Jacobel.

Anecdote neuchâteloise.

On sait qu'à la mémorable journée de Rossbach, gagnée par les Prussiens sur l'armée française, lors de la guerre de sept ans, ce furent les régiments suisses qui soutinrent le plus longtemps le choc de la bataille et l'honneur des armes de la France. Restés les derniers sur le terrain, un grand nombre de ces braves furent tués et d'autres faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvait un officier neuchâtelois, F.-L. Jacobel. Lorsque le grand Frédéric apprit qu'au nombre des officiers prisonniers était un de ses sujets de Neuchâtel, il le fit paraître devant lui, et lui dit d'un ton courroucé ou feignant de l'être : « Comment avez-vous osé, vous Neuchâtelois, prendre les armes contre votre souverain ? » — « Sire, répondit Jacobel avec une respectueuse fermeté, en vertu de l'article 3 des Articles-généraux, les Neuchâtelois ont le droit de porter les armes contre le roi de Prusse, lorsqu'il s'agit d'une guerre où il est engagé comme roi de Prusse et non comme prince de Neuchâtel. » — « Allez, dit Frédéric d'une voix radoucie, je vois que vous connaissez bien vos franchises. Eh bien, puisque vous êtes Neuchâtelois, dites-moi ce qu'on cueille sur le Cret-aux-Couronets ? » — « Des brelettes, sire ! » — Le roi lui demanda encore si le Seyon débordait toujours. Nous ne savons quel fut la réponse de Jacobel ; mais, dès ce moment-là, d'après l'ordre du roi, il ne fut prisonnier que sur parole, fut traité avec toutes sortes d'égards et de distinction, invité partout, tant au camp qu'à la cour, et lorsqu'il fut rendu à la liberté, cet épisode de sa vie militaire demeura constamment au nombre de ses plus agréables souvenirs.

### Anecdotes.

Un incrédule qui prêchait l'athéisme à un cercle de dames et qui obtenait peu de succès chercha à se venger en disant : « Pardonnez mon erreur, mesdames : je n'imaginai point que dans une maison où l'esprit s'unit à la grâce, j'aurais seul l'honneur de ne pas croire en Dieu. » — « Vous n'êtes pas seul, répondit la maîtresse de la maison, mon cheval, mon chien, mon chat, partagent cet honneur avec vous ; seulement ces pauvres bêtes ont le bon sens de ne pas s'en vanter. »

— Disputant avec un professeur parisien sur les difficultés de la langue française, un Anglais, qui prétendait les connaître toutes, offrit d'écrire vingt lignes sous la dictée du professeur. « J'engage, dit-il, 1,000 fr., que je perdrai si je fais une seule faute. »

« Vous perdriez indubitablement votre pari, répond le professeur, et je ne veux pas vous gagner votre argent à jeu aussi sûr. »

Cependant, sur de nouvelles instances, le professeur accepte et dicte la phrase suivante :

J'ai vu cinq moines, sains de corps et d'esprit et ceints de leurs cordons ; ils revenaient de Rome, portant dans leur sein le seing du Saint-Père.

L'Anglais déconcerté et ne sachant plus à quel saint se vouer, se confessa vaincu. Mais le professeur se refusant obstinément à recevoir les 1,000 francs du pari, et l'Anglais insistant non moins obstinément pour les lui faire accepter, leur débat se termina par une large aumône aux pauvres.

— Un voyageur, déjà sur l'âge, et qui cheminait à pied, lassé de la poussière et de la blanche uniformité de la grand-route, s'aventura sur un joli sentier qui, traversant une possession, paraissait promettre plus de fraîcheur et d'ombrage. Dès qu'il y eut fait quelques centaines de pas, il se voit accosté par un garde-champêtre aux manières brus-

ques et rudes, qui lui demande du ton le plus intimidant pourquoi il se permettait de traverser une propriété particulière? Sans se déconcerter, notre voyageur se rappela fort à propos un quatrain dont il avait autrefois orné sa mémoire, et répondit sur le champ :

Je suis un voyageur que l'ennui décourage,  
Mes pères m'ont frayé ce pénible chemin ;  
Mes pères ont passé ; je passe, et mon voyage  
Est bientôt proche de sa fin.

Il récita ces quatre vers avec tant de calme et de dignité, que le garde-champêtre, ôtant respectueusement son chapeau, lui dit : « Pardon, monsieur ! je ne savais pas cela ; passez tranquillement. »

Autant en arriva à un acteur tragique, qui, dans les premières représentations du *Mahomet* de Voltaire, avait été chargé plusieurs jours de suite du grand rôle de Mahomet. Voulant un jour chercher quelque délassement dans les plaisirs de la chasse, il s'équipe, il s'arme, il part et se met en campagne sans s'inquiéter des propriétaires des terrains qu'il parcourait. « De quel droit chassez-vous ici ? » lui crie tout à coup aux oreilles un garde-chasse haut de six pieds en lui posant sa large et lourde main sur l'épaule. — « De quel droit ! » répond l'acteur, encore tout rempli de son sujet et de son rôle,

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins  
A sur le faible esprit des vulgaires humains.

Ces deux vers, prononcés avec toute la fierté et la majesté d'un vrai conquérant, ainsi que d'un ton que Mahomet lui-même n'aurait pas désavoué, produisirent un effet magique. A l'instant même, le garde-chasse se retira, se confondant en excuses.

C'est ainsi qu'une citation faite à propos peut quelquefois rendre un bon service au moment où l'on s'y attend le moins. Toute connaissance peut trouver inopinément son emploi. Ne craignons donc pas de perdre notre temps en chargeant notre mémoire d'un peu de littérature et de poésie.

Un fait des plus extraordinaires s'est passé, il y a quelques années aux environs de Philadelphie, dans une buvette tenue par un Irlandais nommé Mac-Elwy. Un individu du nom de Morton, ouvrier sellier, connu par ses habitudes d'intempérance, était à boire un soir avec plusieurs de ses camarades, lorsqu'il paria d'avaler un papier enflammé. On l'en défia, et il se mit en devoir de convaincre ceux qui doutaient de son savoir-faire. Mais à peine eut-il introduit dans sa bouche le papier allumé, qu'il poussa un léger cri, et s'affaissa sur lui-même au milieu de la stupéfaction générale. On vit alors errer sur ses lèvres une flamme bleuâtre. On tenta de le secourir ; mais les assistants, lorsqu'ils voulurent le soulever furent saisis de frayeur en s'apercevant que l'infortuné brûlait à l'intérieur ; enfin, à peine une demi-heure s'était-elle écoulée que la tête et l'intérieur de la poitrine étaient carbonisés. Deux médecins appelés, reconnurent que Morton avait succombé à une *combustion spontanée*.

Si les exemples de ces affreuses combustions sont rares, ils sont à mon avis d'autant plus frappants. Il est bien évident, ce me semble, que sur le corps sain d'un homme sobre, le contact d'un papier enflammé n'aurait produit d'autre effet que de griller un peu la peau du palais et de la langue, tandis qu'avec un corps aussi pénétré, aussi imprégné, aussi saturé d'alcool, que l'était celui de Morton, ce malheureux, ne pouvait échapper longtemps à une mort des plus déplorables.

—  
Ne renvoyez jamais au lendemain ce qui peut être fait aujourd'hui.

—  
Ne dérangez jamais les autres pour une affaire que vous pouvez faire vous-mêmes.

—  
Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir.

—  
N'achetez jamais ce dont vous n'avez pas besoin, sous prétexte que c'est bon marché.

